Alexis Mori

Aux armes Citoyens

Pourquoi

Aux armes Citoyens ?

Parce que le système politique actuel est vieux de plusieurs siècles et que le système légué par les rois d'antan, convient très bien à ceux là mêmes qui ont combattu et fait assassiner ces rois, afin de prendre leur place et, bien sur, leur argent !

Parce que le système politique actuel est devenu pire que celui des rois, car les successeurs des rois ont fait de telle sorte que la vie actuelle soit une vie de soumis en face d'une vie ruisselante d'or, d'argent et de pouvoir.

Parce que des groupes d'hommes et de femmes sont devenus des partis politiques légitimés par les mensonges des élections libres, et combien de fois par la force, afin de se faire donner ou de prendre le pouvoir, puis de s'accaparer de l'argent des peuples et en France, d'installer une politique qui en fait, a la même base pour tous les partis : un vieux système d'escrocs !

Cette équipe et son chef, devenu Roi civil, adulé par les siens, n'ont eu d'autre politique que de se maintenir au pouvoir et de soutirer de plus en plus d'argent dans les foyers et les petites et moyennes entreprises de France afin de le transférer vers les comptes de leurs très chers amis, les banquiers et les grands PDG de nôtre pays et d'ailleurs.

Après, de quel côté qu'ait été le personnage ou la politique, cela a toujours abouti au même but ; celui qui mène à l'argent, celui qui prive le peuple de son argent ! C'est pour cela que nôtre pays, la France et notre peuple ne cessent de s'appauvrir, surtout depuis les quatre dernières décennies, depuis lesquelles la puissance d'un PDG et de son groupe, se mesure à la taille de son yacht, et de ses invités.

Françaises, français, lisez bien le texte suivant !

Ainsi, vous comprendrez mieux la suite de ce livre, et pourquoi l'élite veut laisser, à tout prix les peuples dans l'ignorance, afin qu'ils ne bougent pas!

Le philosophe américain Noam Chombky, activiste, penseur, et intellectuel engagé, a élaboré une liste de stratégies de manipulation des peuples, à travers … les médias, ceci, afin de garder les peuples dans la plus grande ignorance et la médiocrité. C'est d'ailleurs comme cela…qu'est né « je suis Charlie » !!! Ceci, afin de cacher au peuple français le côté dramatique de la vie sociale et économique de la France, et surtout, de cacher son envahissement par combien d'étrangers venus de tous horizons, dont parmi eux se trouve une religion qui est incompatible avec la vie en France.

Stratégie de la distraction.

Cela consiste à parler d'autre chose quand cela ne va pas, afin d'éloigner les français loin de leurs grands problèmes sociaux. Les journalistes connivents, détournent les conversations donc les questions ! Le public et le peuple doivent toujours être occupés à écouter…des menteurs, afin de ne pas avoir le temps de penser, comme actuellement !

Le problème Réaction/solution !

Les gouvernements, relayés par leurs médias, créent un problème, ou une situation indélicate, afin de susciter une réaction du public…qu'ils attendent de lui, afin que celui-ci, soit lui-même demandeur des mesures qu'on souhaite lui faire avaler !!! Développement de la violence, attentats…afin que le public soit demandeur de …sécurité, et, en sourdine, de faire passer une loi désagréable dont personne n'entendra parler, par exemple, réduire la liberté des français chrétiens, et athées, afin de faire passer la pilule de l'Islam !!!

Stratégie de la dégradation.

Cela consiste à faire passer l'inacceptable sur un long terme, dix ans et plus, afin de ne pas créer des révoltes ou ne pas provoquer de révolutions : retraite à 62 ans, augmentation des impôts, élimination des fonctionnaires…

La stratégie du différé.

Cela consiste à annoncer aujourd'hui ce que l'élite va faire demain ! Les décisions impopulaires seront, elles, prises dans les années à venir. Le public se réjouit presque que cela ne se fasse pas aujourd'hui, mais au fur et à mesure des années à venir. Donc, le public…averti, travaillera son cerveau, et acceptera plus tard ! Pression fiscale à venir !!!

Les grands escrocs politiques s'adressent au peuple français, de la même façon qu'ils s'adressent à des enfants ou des ados, ceci, afin d'obtenir du peuple, une réaction d'ados, douce, incertaine et naïve, afin de mieux tromper le peuple français !!! Ainsi, nous avons pu voir, François Hollande, assis sur des bancs d'école, non pas pour les…écoliers, mais parce qu'on lui a demandé de le faire, afin d'essayer de transformer en nounours et autres peluches, le peuple qui regarde le documentaire, harmonieusement préparé par le rédacteur en chef de l'émission…dans la poche du président !!! Monsieur le Président de la République, avez-vous au moins conscience que vous trompez le peuple français ? Que vous faites de l'escroquerie mentale et intellectuelle, en plus d'abandonner la France aux profiteurs et aux envahisseurs !!!

Les dirigeants français font appel à l'émotionnel de chacun, afin de balayer toute analyse logique et rationnelle du peuple, ainsi que son sens critique. Cela permet de mettre en lice une hypno thérapie vers le peuple, afin que cette technique ouvre la porte d'accès de l'inconscient, pour y placer toutes les suggestions voulues, qui seront, à leur tour obligatoirement appliquées par

le cerveau de chacun, qui lui, obéira aux ordres reçus. (Désirs, peur, comportement de vote…shock testing) !

Maintenir le public et le peuple dans l'ignorance et la bêtise. C'est pour cela que notre éducation nationale est volontairement bloquée par les nantis et va à la dérive ! Les grands ne veulent pas que le peuple soit capable de comprendre la haute technologie, idéologie, et instruction de très haut niveau, afin qu'il reste dans les classes inférieures du peuple, là, où l'enseignement doit être le plus pauvre possible, afin de permettre aux riches (qui se prennent pour la classe supérieure), de monter, en laissant (l'ignorant en bas) !!!

Les 80% des élèves des grandes écoles françaises ne sont-ils pas, eux-mêmes déjà issus des classes moyennes ou supérieures ?

Pour le bien des nantis et de leurs valets politiques, il faut encourager le public à être cool, afin qu'il reste bête, vulgaire et inculte !!!

Remplacer la révolte par la culpabilité.

Faire croire à l'être humain, qu'il est responsable de son propre malheur, à cause de la faiblesse de son intelligence et de ses capacités. Le peuple se dévalue, il se culpabilise et se retrouve alors dans l'incapacité de réagir…donc, pas de révolution !!!

Au fil des années, l'ENA a enseigné à ses élèves, une neurobiologie et une psychologie appliquée, afin de mieux connaître les individus, qu'ils ne se connaissent eux-mêmes, et de ce fait, l'élite et son système d'escrocs, sont parvenus à une connaissance avancée de l'être humain, physique et psychologique. Tout ceci, afin que l'élite détienne un grand contrôle et un plus grand pouvoir sur les individus, qu'ils n'en détiennent eux-mêmes.

Donc, tout cela pour vous faire comprendre que « Je suis Charlie », entr'autre, est une pure composition de l'élite et ses grands riches, qui, après ce massacre des journalistes de Charlie Hebdo, ont fait monter au créneau, toute l'élite de l'ENA, des temps présents et passés, tous unis (UMPS) afin de reprendre la main sur le peuple qui commençait à gronder !!! A se soulever !!! Alors, les bataillons des sympathisants, pour beaucoup UMP et PS, ont répondu à l'appel ; les Présidents du monde, appelés au secours; sont arrivés ; tout le monde était là, sauf…les intéressés : les chrétiens, de tous partis politiques ; des français, qui, depuis des siècles, sont chez eux en France, et qui ont été mis sur la touche durant tous ces événements, afin qu'on ne parle pas d'eux ; mais uniquement de l'Islam, des Juifs et des athées. A-t-on parlé une seule fois des chrétiens, pendant cette semaine fatidique ??? Non !!! Ce qui veut bien dire ; noir sur blanc, qu'il faut à présent accepter une mutation ; celle du remplacement des Chrétiens, des Juifs, des athées, et de la société multiraciale qu'est la France, uniquement au profit et à l'avènement de l'Islam !!!

L'école laïque, qu'est ce que cela signifie ? Cela veut bien dire que les religions de base qui font la France depuis des siècles, essentiellement chrétiens ; catholiques, protestants, orthodoxes, anglicans, et tous les juifs de France, devront se retirer, afin de laisser la place à l'islam…qui veut envahir la France et l'Europe !!! Mais qu'est ce que ça veut dire tout ça ?

Non, Monsieur François Hollande, non, Monsieur le Président de la République Française, malgré toutes les astuces possibles et imaginables que vous avez mises en œuvre, avec votre camarade Nicolas Sarkozy et tous les représentants des meurtriers de ce massacre ; votre mutation ne passera pas !

Non, Monsieur le Président, ça ne passera pas !

Pourquoi, Dégage, vieux système !

Consécutivement à ce que vous venez de lire, depuis des décennies cela ne va plus et la corde a aussi cassé en France, premier pays des libertés dans le monde !

En France, c'est du jamais vu que de voir un groupe qui se nomme « gouvernement » et son chef qui se nomme Président de la République, gouverner pour seulement 2% des français en négligeant au passage les 98% de toutes les autres françaises et de tous les autres français, qui produisent cet argent ! Oui je dis bien 98% des françaises et des français !!!

L'équipe dirigeante de ce vieux système cache tout ce qui ne doit pas être vu par le peuple français ni par les créateurs, ni par les tronches françaises qui doivent fuir à l'étranger. Tous les journalistes, doivent cacher la vérité !

Ce groupe et son vieux système se croit propriétaire de nôtre pays et de tout ce qui se fait sur le plan national comme sur le plan international ! Il fait le forcing dans tous les domaines en supprimant des centaines de milliers d'emplois afin que l'argent économisé puisse aller aider les nantis de la politique, la famille et les amis PDG qui tournent et panurgent autour de ce groupe gouvernant. Non content de posséder la France, ce groupe au vieux système cherche maintenant à vouloir posséder les françaises et les français !

Non, vieux système, tu n'arriveras jamais à posséder les françaises et les français. C'est d'ailleurs là, la preuve de la pauvreté de ta pensée !

Toi, vieux système et tes dirigeants, vous êtes à l'image d'un vieux chêne qui a régné en maître et qui attend son heure. Les français tiennent à vous dire que la corde est cassée et que vous ne vous en êtes même pas aperçu !!!

A qui dégage ?

A qui ? Il n'y a pas besoin de dessin je pense !

Dégage à tous ceux qui ont eu le pouvoir de bercer ce vieux système sur des flots opaques qui aboutissent de nos jours dans des eaux usées qui même avec leurs odeurs pestilentielles profitent à un groupe pour qui tout est bon !!!

Quand on gouverne, oublie-t-on le passé ? Ne vois-t-on que les affaires au jour le jour ? Pour ceux qui n'ont jamais été à la place du peuple mais qui ont pourtant parlé en son nom, sachez qu'aujourd'hui ce vieux système est grillé et que le peuple français ne veut plus de ce système politique qui, s'il ne change pas, de grée, le sera par la toute prochaine révolution.

Des grands profiteurs qui sont devenus automatiquement des chefs qui usent de tout pour arriver à leurs fins, y compris de la police. Mais, même avec cela, vous retomberez de très haut. N'attendez-donc pas d'en arriver là et rappelez à vos donneurs d'ordres que c'est vous qui allez être la cible alors que ce sont eux qui ramassent tout l'argent !...avec vôtre bénédiction bien sur !

Le jour venu, il sera utopique de garder les mêmes chefs, promettant de faire une autre politique ! C'est ce qu'on dit lorsqu'on a échoué et qu'on sent que la porte va s'ouvrir pour vous éjecter ! Trop tard !

A toi vieux système politique et à ceux qui tiennent tes ficelles, nous adressons ce mot bien français aux multiples significations et appels de détresse : Dégage !

Cela suffit maintenant vous êtes allés trop loin ! La meilleure preuve est que les Ministres « balancés », vident toujours leurs sacs après avoir pris la porte !

Pour qui dégage ?

Dégage afin qu'un autre système politique puisse apporter un nouveau pain au peuple français, et non plus des miettes !

Dégage, afin d'apporter à toutes les familles françaises de quoi vivre correctement, d'avoir son propre toit, son travail, son éducation, ses loisirs, sa culture, sa retraite, son bonheur, la sécurité, la santé, d'être protégé en France comme ailleurs. Voir l'agriculture, l'industrie et la recherche omniprésentes dans la vie de chaque jour. D'avoir l'esprit serein face à une justice libre et de pouvoir compter sur sa police, sa gendarmerie et son armée. De savoir tout ce qu'il se passe dans tous les domaines de notre pays en consultant une information libre et débarrassée des barbelés qui lui ont été placés autour !

Dégage, afin de stopper l'hémorragie de suicides de françaises et de français qui, n'en pouvant plus dans tous les domaines, n'ont eu d'autre issue que la mort pour les sauver, laissant leurs familles dans l'abime !

Dégage, afin de stopper l'envahissement de la France par combien de pays étrangers ? La France est et restera un pays d'accueil, à condition que chacun des étrangers qui vit dans nôtre beau pays, respecte la vie française, respecte toutes les françaises et tous les français, respecte nos traditions, notre langue, nos religions dominantes, nos tenues vestimentaires et nos lois. Avec le nouveau système mis au point par la deuxième révolution française, une future loi, expulsera de France, toute personne qui par sa tenue vestimentaire, se voudrait différent dans la vie dans notre pays, afin de créer des tensions entre différentes personnes. La burka sera interdite sur tout le territoire français, ainsi que toute femme voilée. En dehors des vêtements portés par les personnes religieuses représentant les différentes religions chrétiennes et juives de France, il sera interdit à tout homme ou toute femme, de se vêtir de façon à représenter des traditions venues de l' extérieure. La France est

un pays chrétien, et de toutes les religions chrétiennes, juive ou Bouddhiste, qui y vivent et officient depuis des siècles, il n'y a jamais eu le moindre problème entre les français et leurs religions. Il a suffi qu'une nouvelle religion arrive en France, pour qu'il y ait des tensions de partout, alors qu'au paravent, tout était très calme. Le monde entier constate que depuis quelques décennies, l'Europe a accueilli des millions de migrants venus pour la plupart du continent Africain. Au fil des années, ces migrants, bien accueillis et bien considérés, plus particulièrement en France, ont pris leurs aises et ont commencé à faire parler d'eux de façon très négative, puis se sont formés en groupe pour attaquer des pauvres françaises et français qui passaient par là, en les frappant et en les dépouillant. Puis, au fil des années la France est devenue un territoire bis de plusieurs pays essentiellement Africains, et de plus en plus, ces étrangers, et leur religion, commencent à vouloir faire la loi en France ! A tel point, que dans plusieurs quartiers de plusieurs villes françaises, on se croirait vraiment en Afrique, dans ces pays qui en général ne respectent pas leurs populations et dans lesquels, la démocratie est un mot qui n'existe pas !!! Bon, c'est simple…Allons nous installer en France !!! Pays de dirigeants pigeons, qui vous accueille, vous loge, vous nourrit et vous soigne à l'œil ! Tout y est gratuit, et de surcroit, on peut y faire n'importe quoi !!! Drogue, viols, assassinats, casse, insultes, bruler le drapeau français, cracher, et attaquer les policiers français …qui ne doivent rien dire !!!Vraiment un pays ouvert à tous les vents ! Non, la France est un pays libre, libre d'y vivre dans le civisme et le respect. A ce sujet, pour nous, la liberté commence par le respect des autres. La France restera un pays libre, et afin de respecter cette liberté, il sera interdit à quiconque, vivant en France, de se mêler de la vie privée ou intime de qui que ce soit ; de se mêler de la race, de la couleur, de la religion de qui que ce soit. Personne n'aura le droit d'obliger qui que ce soit à changer de religion, si ce n'est pas un acte tout à fait volontaire

de la part de l'intéressé. En France, toute atteinte à la vie privée de quelqu'un, à sa dignité d'être humain, à la dignité de sa religion chrétienne, juive ou bouddhiste ; ou à son état de personne athée, sera suivie de poursuites judiciaires et de sanctions. Chacun est comme il est, et ici bas, personne n'a le droit de critiquer la nature, nôtre mère à tous.

Attention, avec la deuxième révolution française, étrangères, étrangers vivant en France, toutes les faveurs qui vous ont été accordées par les anciens dirigeants français, vont fondre ; et le tourisme social, ça sera fini. La France, pays de pigeons politiques à cause de nos présidents depuis 40 ans, cessera toute allégeance à l'égard de tout étranger vivant en France, et qui ne respecterait pas nos lois et toute nos façons de vivre à 100%, pour se fondre lui aussi, dans la masse des françaises et des français. Plus aucun cadeau ne sera fait à personne, et tous ceux qui voudront à l'avenir entrer en France, devront être en possession de diplômes ou spécialisés dans tel ou tel autre métier, afin de subvenir tout seul à ses propres besoins, vu que la France ne donnera plus rien à ces aventuriers qui ne respectent rien. Il ne sera plus accordé de visa à quelque autre personne qu'il soit, en vu d'accompagner en France une autre personne ayant eu une ouverture. Sauf pour les voyages organisés, qui se feront sous contrôle. Les fausses reconnaissances en paternité, seront toutes annulées depuis le jour de leur mise en action. Le statut des prisonniers sera revu, afin de remettre à leurs pays d'origine, le plus grand nombre possible de prisonniers incarcérés en France. Il est rappelé qu'en France, depuis la séparation de l'église et de l'état, il est interdit à toute religion de faire de la politique, ou de se monter en parti politique en vue de se présenter à une élection, quelle qu'elle soit en France.

Le vote des étrangers sera interdit en France, ainsi qu'à toutes les personnes d'origine étrangère, n'étant devenues française que depuis moins de trois générations.

Il faut rappeler que les françaises et les français paient un pourcentage, afin que tous les étrangers qui vivent en France, et qui n'ont pas les moyens d'assurer leurs dépenses de santé, puissent être pris en charge…à 100% de tous leurs frais, ainsi que de leurs éventuelles cures thermales en maison spécialisées, alors que les françaises et les français (qui eux, paient pour eux-mêmes et pour les autres), ne sont remboursés qu'en partie, tiers payant, et qu'ils sont de moins en moins remboursés, chaque année !!! C'est bien de pouvoir participer à faire soigner ceux qui n'ont pas les moyens, c'est humain, mais comme partout, il y a des limites. Un peu ça va, mais trop, c'est trop ! D'autant plus que chaque année, le gouvernement a pris l'habitude d'augmenter le nombre de médicaments qui ne seraient plus remboursés et que…parallèlement il a aussi été décidé par les mêmes, d'instituer des couleurs de vignettes plus ou moins remboursables selon la couleur !

C'est ainsi que sans que personne ne le sache…bien sur car il vaut mieux escroquer les français en douce, il a été décidé que les vignettes oranges seraient désormais bien moins remboursées! Cela veut dire que bientôt, petit à petit, vous allez payer la sécurité sociale et votre mutuelle, pour le sourire du roi ! L'argent ainsi économisé ira bien sur dans un tout autre monde ; celui de l'argent roi, qui produit de l'argent et qui est offert aux étrangers !!!

Dégage, afin de laisser la France et le peuple français vivre leur vie sans que celle-ci ne soit dictée d'ailleurs, ni imposée à l'intérieur par de nouveaux venus qui, pour certains, ont déjà fait du mal à notre pays !

Dégage, afin d'élaborer une nouvelle constitution pour la France, faite pour le peuple, et non plus pour un groupe de super riches ni pour les étrangers ! Il n'existe pas un seul texte de la constitution qui dit que l'argent gagné doit être distribué

uniquement entre les grands patrons, sans que les ouvriers et les employés ne puissent en profiter ! Personne ne se soucie de cette anomalie de la constitution française ! Cela prouve que tout le monde est d'accord pour profiter des avoirs et du salaire des françaises et des français sans vouloir partager le gâteau final avec eux! Y a-t-il un politique ou un parti qui dit le contraire dans les statuts de son groupe ? Non ! C'est bien pour cela qu'il faut changer de système, et changer pour tout le monde.

Dégage, afin de refonder une Union Européenne des peuples et non pas une Union Européenne de l'argent et du pouvoir à outrance dont les principales vertus sont de tout bloquer sur leur passage et d'imposer l'impossible en refilant des coups de massue à un malade pour le sauver et pour lui faire avaler toutes les couleuvres possibles et inimaginables par l'intermédiaire d'un ami très haut placé, afin que ses supérieurs et donneurs d'ordres le félicitent…par tous les moyens imaginables ! Stop au traité de Schengen !

La Grèce, dans le gouffre et la souffrance de ses dirigeants escrocs des décennies passées, est encore traitée de petit pays par les nantis Européens. Mais la Grèce vient de donner le ton, et refuse de payer les pots cassés ! En ce 25 janvier 2015, elle vient de dire : NON, non à cette Union Européenne de profiteurs et d'escrocs ! Quel mois de janvier 2015. Attention !

Dégage, afin d'envoyer paître cette obligation d'achat à l'étranger de tout ce qui se consomme en France ! Notre pays doit reconstituer toute son industrie et toute son agriculture afin de pouvoir, obligatoirement, honorer au minimum les demandes internes, puis, en cas de besoin, s'approvisionner à l'étranger. Cela, à cause bien sur des gros profiteurs qui pour gagner plus, achètent à bas prix parfois n'importe quoi, pour revendre ensuite en France au même prix ce qui est produit à 500 mètres de chez vous et qui est fiable, qualité française

oblige. A ce sujet, les termes : MADE IN…, ont été supprimés, et remplacés par un code barre ! Pourquoi ? Pour, une fois de plus, se moquer du monde, du monde entier !!!! Certains commençaient à rouspéter…de partout, (ce qui prouve que les peuples, tous les peuples en ont marre !), alors pour les calmer et les tromper, on leur a préparé une nouvelle escroquerie internationale ! Le code barre à numéros, et le cube code ! Pour le plus grand plaisir des plus grands exportateurs de la planète vers lesquels, l'argent va cheminer !

Actuellement le peuple français vote pour élire un Président de la République, des députés, des sénateurs, puis un gouvernement en découle. De nos jours, ce qui est détestable au plus haut niveau, c'est qu'une fois élu, certains oublient très vite qu'ils ont été élus par un peuple afin de s'occuper de ce peuple qui les a élus. Les discours étaient superbes et les intentions très bonnes et toutes roses, mais après ? Après, le vent a vite tourné, la mémoire s'est envolée, l'orgueil et l'hypocrisie reprenant les devants, combien d'élus ont-ils oublié leur devoir ? Beaucoup !!!

Ces hommes et ces femmes qui ont fait carrière dans la politique et qui arrivent en haut de l'échelle pour un destin national, ont-ils de nouvelles idées pour ouvrir l'avenir ? Il y a eu depuis la fin de la dernière grande guerre, des avancées, des reculades ; de grandes avancées dues aux batailles du peuple français, des idées de changement timides, des espérances déçues, des échecs, et des succès. Oui, mais tout cela resta dans un vieux cadre. Comment voulez-vous qu'une personne politique qui a été enfermée dans les cloisons d'un parti, et rejetant tout ce qui l'entoure, puisse être une personne qui peut avoir un grand destin et des idées d'ouverture et de créativité pour la France ? Chacun reste dans ses cloisons, on remet les œillères et on continue ! C'est d'ailleurs pour cela que le PS et l'UMP, se sont mis d'accord, afin d'instituer, puis d'augmenter à 500, le nombre de signatures de parrainages,

afin de…pouvoir prétendre se présenter à l'élection présidentielle. De l'escroquerie de haut niveau de gens indignes qui font barrage à la liberté, et à tout prix, à quiconque voudrait s'aventurer en leurs eaux boueuses, escroqueuses et pestilentielles, de façon à pouvoir continuer à essorer les français, et vendre notre pays !!! Ces parrainages qui cassent la liberté, seront bien sûr supprimés.

Une personne ayant fait carrière dans la politique, a un grand savoir…sur les affaires, mais est bloquée dans sa créativité à cause de ses cloisons. Ce n'est pas parce que vous devenez Président après 30 ans de carrière politique, que la nature vous confère de la créativité ! Vous êtes au pouvoir c'est vrai, mais vous êtes toujours le même ! Avec les mêmes cloisons, et sans créativité !!! Je pense qu'il n'y a pas besoin de dessins !!!

Alors, que faites-vous ? Comme les autres, vous obéissez à vos patrons, vous commencez à vous servir de votre pouvoir et commencez à enlever ici et là ce qui a été conquis au fil des décennies. Les députés du Président, ne font qu'accentuer les ordres de leur chef, alors qu'ils ont été eux aussi, élus pour s'occuper de leur circonscription et de ses habitants, et non pas leur taper dessus et leur enlever leurs acquits !

Là aussi, une fois l'élection terminée et le champagne sabré, le sabre va servir mais d'une autre façon ! Il faut aider le chef à récolter le plus d'argent possible afin de le faire monter là haut. Il faut aider à faire monter la police et la gendarmerie contre le peuple alors que, Mesdames et Messieurs les fonctionnaires de l'état, je vous rappelle que vous êtes payés par ceux-là mêmes sur lesquels on vous demande de taper chaque jour un peu plus. Vous êtes pourtant là, à la base, pour aider et protéger les françaises et les français.

Il y a dans notre pays trop de choses anormales, et il ne faut pas oublier que la révolte du nouveau monde ainsi que les révolutions ont toujours commencé par une personne qui a été

trop loin dans les prérogatives de ses fonctions, et qui a arraché sa dignité à un pauvre bougre qui ne faisait aucun mal !

Dans notre nouveau système et la remise à l'heure de toutes ses pendules, il y aura aussi ce rappel à tous les employés de l'état : vous êtes là, aussi pour vôtre propre vie, mais vous êtes là surtout pour vous occuper des autres et de leur bien être. Vous n'avez pas choisi ce métier pour mépriser les françaises et les français, et jouer avec eux, selon vos envies. Avec vous, il faut que notre pays se sente protégé. Tous les employés de l'état devront être effectivement au service des françaises et des français et non l'inverse, comme ont pu vous le demander vos patrons du plus haut niveau de l'état.

Ces services de l'état n'auront pas à subir quelle que pression que ce soit, de qui que ce soit, afin d'exécuter des ordres privatifs et illégaux venus du privé comme du public au plus haut niveau.

Aucun fonctionnaire n'aura de tabassage psychologique à subir de la part d'un supérieur qui pour des raisons personnelles ou de travail, abuserait de son grade pour obtenir l'impossible dans le contexte du travail ou dans le contexte de la vie privée de chaque employé. Ceux qui agiront ainsi seront bien sur relevés de leurs fonctions, et mis en examen afin d'être jugés ; et identiquement dans le privé.

Dégage, pour en finir avec la spéculation sur les monnaies, sur les produits, avec les fonds spéculatifs, les ponctions des banques, des PDG et des actionnaires sur les avoirs des français.

Dégage, pour en finir avec le vol des banquiers sur les comptes et livrets clients en leur imposant chaque mois une nouvelle ponction et en ne leur donnant rien sur l'argent placé par les banques et leurs juteux rapports.

Dégage, afin d'en finir du détournement de sommes énormes provenant des fonds de retraites, des assurances, des impôts, des caisses d'épargne, etc. afin de placer ces sommes colossale et d'en faire profiter son groupe d'amis tant que ça marche ! Quand ça ne marchera plus, n'oubliez jamais que c'est vous, françaises et français qui paierez les pots cassés…sur vôtre dos ! Sans compter les emprunts d'état, afin aussi de pouvoir rembourser le précédent emprunt sur la dette publique, à un taux à géométrie variable ; il faut bien se récompenser aussi sur la dette publique !

Dégage, afin d'en finir avec l'ahurissant trampoline des monnaies qui veut que je paie ce que tu fais avec la monnaie de mon concurrent, qui lui, saute du matin au soir sur le trampoline du doute dans le mensonge !

Non, mais qu'est ce que c'est que ce monde à l'envers ? Un airbus qui vaut 60 millions en début de semaine et le même airbus qui vaut 70 millions en fin de semaine, à cause des fluctuations du dollar, et de l'euro qui ont grimpé ou coulé en quelques jours !!!

Peut-on faire sauter ce trampoline des monnaies ? Oui, comment chaque pays pourra être mieux respecté par les autres par rapport à la future monnaie internationale ? Dans nos documents existe un dossier qui se nomme : « la monnaie internationale », qui propose un projet étudié de façon impartiale, de telle sorte qu'il puisse convenir à chaque pays qui l'utilisera, et ce, en fonction de la parité de sa monnaie par rapport à trois autres critères logiques existants dans tous les pays. En fait, ce mot « dégage » est bien représentatif d'une limite à ne pas franchir, faute de quoi le chaudron explosera. Alors, n'attendez pas qu'il explose !

Beaucoup de femmes et d'hommes politiques de notre temps veulent prendre la place de ceux qui gouvernent sans pour

autant avoir le moindre programme de gouvernement, y compris les partis politiques, bien sûr !

Le rare programme commun, est de prendre la place des autres, afin de jongler avec l'argent à son tour. Une fois à toi, une fois à moi !

Pour le peuple, il a été mis un peu de poudre de côté, avec quelques promesses, une carotte et un bon bâton ! A nôtre tour, raclons, raclons, raclons ! Dans le même vieux système, mêmes problèmes, même raclage, même blocage des médias, mêmes amis PDG, mêmes yachts, mêmes valets, mêmes ouvertures amicales, mêmes primes démentielles, mêmes salaires exorbitants, mêmes retraites sulfureuses !!! Enfin, tout ça pour vous prouver que rien n'a changé, pour eux. Pour le peuple, c'est toujours la même chose : rien !

Si l'on demande aux françaises et aux français de faire dégager ce vieux système, c'est parce qu'il le faut. Vous voyez bien que c'est toujours pareil ! D'un côté comme de l'autre !

Pour tout cela, essayons d'apporter quelques idées nouvelles dont nous pensons qu'elles peuvent, avec d'autres idées venues du peuple, aboutir à un nouveau système. Ce sont des idées nouvelles qui dans leur ensemble vont apporter des solutions qui seront positives pour la France.

Ces idées nouvelles et logiques, cassent à présent ces vieux ensembles illogiques, puisque profiteurs, car ils ont été créés pour monter les français les uns contre les autres !

Cette ébauche développée, dans ce livre, est un début de système logique, fort et propre qui va apporter de l'argent frais et de la liberté d'agir à tous les niveaux de la vie française, sans exception. Cet état de fait va libérer tout d'abord les esprits, les êtres humains, puis le travail, les entreprises et la famille pour aboutir à du bien être et à la confiance en notre pays.

Ce système, en libérant la vie de chaque jour des françaises et des français, va à son tour libérer le commerce et donc la consommation, car chacun aura droit à ce qui lui revient, y compris sa part du bénéfice net de son entreprise.

Cette consommation va libérer à son tour toutes les PME, les professions libérales, la recherche, tous les ingénieurs de l'industrie et de l'informatique de haut niveau mondial ; les besoins agricoles et maritimes, les très grandes entreprises françaises, enfin, tout le négoce ou business.

Par cascade, ce nouveau système va faire fonctionner de nouveau la France qui, en tournant bien mieux, rapportera dans les caisses de l'état beaucoup plus d'argent qu'on ne veut bien vous faire croire.

C'est justement aussi grâce à cet argent généré par une nouvelle TVA pourtant bien moindre, à 15%, que dans ce nouveau système, l'état pourra faire face sans problème, à toutes ses obligations annuelles. Dette, sécurité sociale, santé, retraites, éducation nationale, recherche, social et armée, entre' autre et rappeler à leur poste, combien de dizaines de milliers d'employés d'état, surtout dans l'éducation national, la justice, la santé, la sécurité, l'armée, la poste !

Non, nous ne rêvons pas du tout en disant cela ; aujourd'hui ils ne peuvent pas le faire, car il faut choisir : soit ils envoient les dizaines de milliards d'euros vers le canal des amis, vers les étrangers, et la spéculation en bourse, soit ils les envoient vers le canal du peuple ! Eux, et les autres, c'est clair, ils ont choisi les amis ! La spéculation, et donner de l'argent à qui n'a rien à voir avec la France !!! Nous, nous choisissons le canal du peuple ! Voyez plus loin comment le faire et combien il y aura dans les caisses de l'état chaque année, alors qu'elles sont vides aujourd'hui !

C’est d’ailleurs pour cela que le système présenté doit casser tous ces faux ensembles forcés, ces vieilles mentalités et doctrines détestables qui dépouillent des millions d’êtres humains de leur pensée, de leur savoir, de leur travail, de leur créativité, de leur argent et de leur dignité. Ce nouveau système va réhabiliter avant tout l’être humain et lui rendre tout ce qui lui a été arraché sans qu’il ne puisse rien dire. L’être humain redeviendra alors enfin utile parmi tous ceux qui forment le peuple français.

C’est aussi pour cela, qu’il est dur d’accepter de continuer avec ce vieux système qui veut tout garder pour lui ! Il faut donner et non rafler pour que ça tourne ! Après réflexion et après être entré dans ce nouveau système, c’est là que nous vous attendrons, grands riches et politiques de France, car vous aussi, avec vos amis, vous allez profiter de ce nouveau système ; certes, avec des poches moins gonflées ! Mais le pays tournera et la confiance sera au rendez-vous, pour tous.

Françaises français, pour pouvoir faire dégager un vieux système, il faut avoir pensé, c’est le moins qu’on puisse dire, à le remplacer, sinon il serait trop facile de parler dans le vide et de raconter un peu n’importe quoi ! Bla, bla, bla !

Mes chers compatriotes, en vôtre compagnie, je suis conscient de n’être qu’un français parmi vous. Je ne suis personne d’autre qu’un père de famille qui depuis de longues années pense et cherche à faire quelque chose qui pourrait aider la France et le peuple français.

Françaises, français, de toutes mes forces d’être humain et pour l’immense respect que j’ai pour mon pays, personnellement je n’accepte pas ce vieux système. Tous unis, nous n’acceptons pas d’être des esclaves des grands riches et moins encore d’être soumis. Nous refusons les profiteurs, les égoïstes et rejetons les escrocs. Tout cela nous a poussé à réagir à nous investir et à nous engager à fond dans cet

immense projet afin, d'essayer avec vous, d'entrer dans un nouveau système pour la France.

Ce système apportera nouveauté en économie, en politique, en social et pratiquement dans tous les autres domaines par répercutions. Tout ne peut pas être développé dans ce livre car nous n'avons pas la prétention d'être détenteur de tant et tant de choses qui font la France. Il sera demandé que chacun dans son domaine apporte les idées et les précisions nécessaires afin d'aboutir à cet état de fait : faire aussi étudier les lois par ceux qui les vivent et les subissent avant de les promulguer, car il est trop facile, d'avoir un titre et une très haute fonction d'état, de parler pour les autre, alors qu'on n'y comprend…rien !!! C'est dur !!!

Maintenant française français, c'est à vous d'agir et savoir ce que vous désirez faire.

Voulez-vous rester dans ce monde de profiteurs et d'effondrement psychologique ? Etes-vous d'accord pour donner tout ce que vous gagnez à une équipe qui vous coupe toutes les autres issues ? Voulez-vous être des soumis et devenir les esclaves modernes de ceux-là même que vous avez élus ? Il est temps de réagir et de tourner la page. Tous ensemble, montons au créneau de la deuxième révolution Française pour dire à ce vieux système : « Dégage ».

Un nouveau Système pour la France

Il n'existe en France aucune loi qui dit qu'un être humain doit en faire travailler un autre afin de récolter tout le bénéfice obtenu par son travail et ne donner en échange qu'un maigre salaire à cet ouvrier ou à cet employé. C'est pourtant la base de tout ce vieux système ! Trouver une idée pour que le travail des autres me rapporte beaucoup d'argent. Avec l'idée, le plus souvent achetée à un créateur, il faut savoir comment monter et développer son projet pour en tirer le meilleur profit.

Pour monter la société, il faut de l'argent ! C'est bien sur l'argent des françaises et des français, bloqué dans les banques, qui va servir pour cela, sans que rien ne leur soit attribué ! Tout va au PDG et à son équipe !

Comme il n'y a pas de loi en la matière, le patron fait de telle sorte que l'idée retenue soit développée, et serve à produire de l'argent grâce aux employés et ouvriers. L'usine ainsi créée tourne et se retrouve en fin d'année avec un bénéfice net. Quelle loi dit que ce bénéfice net doit être partagé de façon équitable sans oublier ceux qui ont participé à l'obtention de ce BN ? Aucune ! Il y a des intentions minimes qui essaient de faire oublier la réalité, mais là aussi, tout reste à faire.

C'est parce qu'il n'existe aucune loi en ce sens, que l'argent reste toujours entre les mains des grands riches, et qu'il ne circule pas ! L'erreur du vieux système a été de bloquer tout l'argent de France ! Argent qui ne rapporte donc pas de bénéfices pour le peuple, qui ne rapporte pas non plus toute la TVA voulue, ni les impôts qu'il devrait rapporter au trésor public, mais qui rapporte des centaines de milliards d'euros aux grandes sociétés, aux banques, aux assurances et aux PDG du CAC 40 ! Sans compter les niches fiscales copines qui

esquivent le trésor public à la hauteur d'au moins 100 milliards d'euros par an !!!

Voilà, chers compatriotes comment l'argent de France, vôtre argent, est bloqué, pour profiter aux…profiteurs voyons !

Dans le nouveau système, l'argent va tourner, et ce sera là une des grandes différences d'avec ce vieux système de profiteurs.

Comment faire et que faire pour aboutir à un parcours menant à ce nouveau système qui est un ensemble compact, et qui à besoin de toutes les étapes qui vont suivre pour être fiable et complet dans ses bases.

Françaises, français, un programme est un ensemble d'idées logiques et applicables au profit d'un peuple, le tout en harmonie avec le monde de la finance, qui devra faire avec en lâchant du lest et de la fonction ! Il faut lire ce système jusqu'au bout car il apporte une avancée non négligeable.

Grands riches, jusqu'à présent vous avez tout raflé ! Rien ne peut contredire cet état de fait, pour le moins profiteur !

De notre côté, avec ce nouveau système…beaucoup plus logique que le votre, nous n'allons pas plumer les grands riches, au point de les transformer en poulets à vendre ! Non, ce serait inconscient car ils seraient…invendables !!!

Nous serons plus …humains à vôtre égard, que vous ne l'avez été envers les peuples durant deux millénaires, mais il faudra, dès à présent, inverser les hypno thérapies imposées au peuple français. Il vous est donc conseillé de faire vôtre propre auto hypnose, en demandant à vôtre inconscient, qu'il donne l'ordre à votre cerveau de tout partager, et en lui imposant désormais cette nouvelle équation, qu'il doit encrer à jamais en lui :

« Je gagne, tu gagnes ; tu gagnes, je gagne ».

Françaises, français, voici ce programme.

Première étape : mise en place biométrique

Toutes les françaises et tous les français sans exception, toutes les sociétés de France, quelles que soient leur forme, devront avoir tous leurs documents civils, documents de santé, documents de travail documents d'assurance, et documents bancaires sous forme biométrique.

Pourquoi ? Tout simplement pour apporter une très grande sécurité aux français, sans se faire attraper par les escrocs de tous bords !

Ceci afin de pouvoir faire confiance à un français, à un artisan, ou une société qui a tous ses papiers biométriques en règle, donc officiellement reconnus par l'état. Les profiteurs et escrocs ne pourront plus attraper les pauvres gens, en se faisant passer pour l'un ou l'autre, ni encaisser combien de fois des sommes et allocations indues de la part des services du privé ou de l'état. De partout, en France, votre photo, vos empruntes digitales et vos signatures manuelle et numérique formeront chaque fois l'ensemble nécessaire pour avoir accès à tous les services de toutes les sociétés privées et publiques de France.

Ceci, afin de pouvoir être rapidement pris en charge en cas de problème ou d'accident, grâce à votre future carte vitale biométrique. Ceci, afin d'éliminer les montagnes de paperasse qui vous sont demandées chaque fois qu'il y a quelque chose qui change d'un millimètre dans vôtre vie ! Chaque fois que vous irez demander un prêt, chercher un travail, monter une entreprise, demander des allocations ou des aides, chaque fois que vous aurez inventé quelque chose et en être le bénéficiaire, pour les naissances, les mariages, les unions libres, les séparations, les divorces, les successions, etc.etc.

Au vu de vos cartes et papiers biométriques, toutes les sociétés et organismes publics ou privés de France, sauront qui vous êtes, et passeront tout de suite dans le vif du sujet qui vous dirige vers eux, sans au préalable vous faire remplir des documents à la pèle !

Tous vos documents biométriques, seront ainsi le reflet de ce que vous êtes et toutes les portes devront s'ouvrir bien plus rapidement dans tout ce que vous entreprendrez. La confiance de la France viendra vers vous et ce sera là une étape capitale pour la suite de ce nouveau système. Si les entreprises et l'état devaient payer les millions d'heures d'attente à cause des paperasses du système actuel, ils feraient tout de suite faillite !

Toutes vos cartes biométriques serviront également dans un futur proche à être chaque instant en relation avec le monde par Internet, grâce à vôtre PC ou à vôtre téléphone mobile des temps à venir, qui devra être équipé de lecteurs de cartes au format cartes de crédit, et carte Vitale, puis équipé au minimum, d'un lecteur de clé USB. Téléphone mobile du futur, équipé pour entrer en contact avec toutes les bornes professionnelles installées en France et ailleurs, afin que vous puissiez avoir ou donner une réponse rapide sur une question concernant toute vôtre vie ou de vôtre travail, et ce, durant un siècle !!!

Chacun des français, chacune des françaises, grâce à un nouveau logiciel, sera sa propre mairie annexe, son propre aide comptable, sa propre banque, et sera l'interlocuteur privilégié, reconnu et fiable de tout ce qui bouge en France.

Grâce à cet état de fait, combien de nouvelles sociétés vont-elles se créer ? Elles auront un statut clair et précis, elles seront tout de suite répertoriées dans tous les services de France, de l'Union Européenne et dans le monde pour les pays ayant des terminaux, eux-mêmes lecteurs biométriques.

Ces cartes créeront à leur tour, pour une seule et même personne, la généalogie de sa famille, sa carrière, ses congés, sa retraite, enfin, toute sa vie, tout comme une carte à puce biométrique du futur avec des centaines de gigas mémoire !

Il y a là de quoi faire, grâce au numérique, un futur grand mariage entre le biométrique et le numérique, qui devront s'unir pour alléger les montagnes de papier des prochaines générations, et respecter la nature.

Un peu plus tard, ces cartes biométriques deviendront, grâce à la recherche, des cartes génétiques, d'une précision universelle et infaillible.

Deuxième étape

Mise en place informatique

Il sera demandé par appel d'offres, qu'une ou plusieurs sociétés françaises de fabrication de caisses enregistreuses proposent à l'état des terminaux bancaires à lecteurs numériques et biométriques sophistiqué pouvant accepter les cartes biométriques, les cartes à puces, les clés USB, les chèques bancaires, et signatures biométriques instantanés.

Chaque société, chaque entreprise publique ou privée, chaque profession libérale vendant des services, chaque artisan, chaque commerçant, chaque vendeur, devra être détenteur de sa carte professionnelle, officielle et biométrique, et devra être en possession d'un terminal numérique-biométrique afin d'être répertorié auprès des services de l'état et afin de pouvoir lui-même demander aide ou conseil auprès de tous les services administratifs français et européens, si besoin est.

Chaque fois qu'une vente se fera, qu'un service ou un objet sera vendu, il y aura obligation pour le vendeur, de donner un reçu à l'acheteur même s'il ne le réclame pas ou qu'il paie en espèces. Ainsi, la future TVA à 15% seulement sera prélevée effectivement sur tout et ira automatiquement dans les caisses de l'état. Ce sera là un des piliers de ce nouveau système car c'est cet argent réellement perçu par l'état qui sera beaucoup plus important avec la libération de l'argent bloqué, qui honorera chaque année tout ce qui est déficitaire actuellement en France et bien plus encore. Ces appareils auront d'autre part diverses fonctions leur permettant de gérer les affaires et la comptabilité de chacun, en relation directe avec leur expert comptable. Ce qui aura pour effet de libérer les chefs d'entreprises de ce temps précieux qu'ils consacrent chaque jour à leurs dossiers, et des casse têtes qui s'en suivent! Les comptes demandés par les impôts seront enregistrés en

mémoire sur chaque terminal biométrique selon leur classification et en rapport avec le fonctionnement de chaque société par rapport, à son volume d'affaires à son nombre d'employés, à son bénéfice net, etc.

C'est ainsi qu'il sera souhaité que chaque quinzaine, ou chaque mois, le terminal biométrique de chaque société se mette automatiquement en contact avec le terminal de son expert comptable afin de faire le point sur la situation financière de cette société et être net avec le service des impôts. Tout sera fait pour que les françaises et les français ainsi que toutes les entreprises françaises soient libérés de tous ces tracas et de cette paperasse qui les bloquent, et polluent leurs cerveaux des chefs d'entreprises depuis des décennies !

Troisième étape

Le Travail

Pour le lancement de ce système, il y aura dès sa mise en place un cadeau pour les françaises et les français. C'est-à-dire dans un délai de six mois à un an au maximum, quand tous les français auront tous leurs documents et cartes biométriques, et que toutes les entreprises et tous les vendeurs de services ou d'objets, seront équipés de terminaux à lecteurs numériques biométriques.

Ce cadeau sera la baisse de la TVA à 15% alors qu'elle est autour de 20% de nos jours ! Cela reviendra à offrir aux français, 5% de pouvoir d'achat supplémentaire. Tous les services de santé, publics ou privés, hôpitaux, cliniques, tous établissements, maisons de retraite médicalisées, et établissements de cure, n'auront que 5% de TVA. Tous les services bureautiques, comme les cabinets d'avocats, n'auront qu'une TVA de 10%, pour la participation de l'état au profit du ministère de la justice.

Comme déjà dit, une des bases importante de ce nouveau système se trouvera là, tout simplement parce que la vie sera moins chère et que la valeur du futur SMIC à trois vitesses augmentera de façon conséquente vu que l'argent tournera beaucoup plus, y compris en volume. D'où une TVA moindre, mais beaucoup plus nombreuse et volumineuse qui entrera dans les caisses de l'état. Vous verrez plus loin que la probabilité du volume de la TVA ainsi récoltée se situera autour de 800 milliards d'euros par an, et non pas autour des 200 milliards annoncés sur les années que nous vivons avec ce vieux système ! Faites la différence et faites-vous une idée de ce qui pourra être fait en plus chaque année par l'état ! Sans commentaires !!!

L'argent qui sera débloqué (votre argent qui est aujourd'hui

bloqué !), va se mettre à tourner tel un nouveau moteur…pour la France, alors qu'actuellement il tourne pour les super riches, les grands patrons et leurs laisser passer politiques, sans rien donner aux françaises et aux français, qui sont, eux, propriétaires de ces masses d'argent, mais qui n'en sont plus les détenteurs !!!

Le travail, élément principal de l'activité de toute une vie, doit apporter à chacune et à chacun de quoi vivre décemment. A travail égal, salaire égal, quel que soit l'âge, le sexe, la couleur ou la nationalité.

Le travail est passé de plus de 40 heures par semaines, à 40 heures, puis 37h30 puis 35 heures par semaine de nos jours. Le temps du travail à 35 heures par semaine a été une importante avancée pour le temps libre, les distractions et le repos de l'ensemble des ouvriers et employés de France.

Cette avancée, est-elle vue de la même façon deux décennies plus tard ? Quoi qu'on en dise, moins de travail a abouti à moins de salaire ! Il y a de plus en plus de problèmes rencontrés par beaucoup de petites entreprises qui ont du s'y faire mais qui n'ont plus embauché depuis. Donc ce ne fut pas une réussite totale.

A ce problème, proposons des idées qui doivent être débattues entre ouvriers et employés, puis entre les entreprises, puis un sommet réunissant, les ouvriers, les employés, les entreprises et l'état. Ceci, afin de trouver la bonne solution acceptable par tous.

Pour le bien de tous les travailleurs, et des entreprises, la rémunération du travail se fera de façon différente à ce qu'elle est aujourd'hui.

Actuellement, à peine on vous donne quatre sous que tous les scénarios sont mis en place pour vous les récupérer et ce qui restera sera bienvenu en épargne…afin de faire de l'argent

avec celui des autres, sans rien pour vous bien sur !!!

Comme écrit par ailleurs, la mer d'Aral n'est plus, mais à ceux qui ont tendance à vouloir pousser notre pays vers le même cap, ils se mettent le doigt dans l'œil ! La France, ne sera jamais la mer d'Aral.

Ce que nous proposons, en opposition à cela, va dans le sens du négoce, car vous avez oublié la règle de base de l'économie.

Comment voulez-vous que les citoyens français dépensent de l'argent qu'ils n'ont plus ? Vous voulez faire tourner un million d'entreprises de tous niveaux avec de l'argent qui est déjà mort d'avance ! Comment ces entreprises vont-elles tourner si leurs produits ne se vendent pas ?

Devinez ? La proposition est toute simple :

1), donner de l'argent, au lieu de le soutirer !

2) Payer mieux le travail des actifs

3) Intéresser dans chaque entreprise tous les ouvriers et les employés, en les faisant devenir actionnaires de l'entreprise où ils travaillent.

4) augmenter les retraites qui n'ont cessé de diminuer.

5) Revaloriser le SMIC, avec sa création à trois vitesses : SMIC A ; SMIC B ; SMIC C.

6) Prêter 70% du prix d'achat d'une résidence principale (à 0%) PTZ.

7) Alléger les charges des PME en ne faisant payer de charge et d'impôts qu'à partir de 5000 euros de BN (bénéfice net) annuel, faisant suite à une année durant laquelle aucune charge ne sera demandée.

8) Remettre en question l'URSSAF, qui abat chaque entreprise avant même sa naissance !!!

9) Obliger toutes les sociétés de banque et tous les services financiers de l'état de conserver un minimum de 25% de tous leurs avoirs, dans leurs coffres et de ne pas y toucher, afin de pouvoir payer toute personne qui se présentera et demandera « SON ARGENT ». Instaurer un contrôle permanent sur écran informatique, qui indiquera chaque minute quel ou quel autre établissement bancaire ou service financier de l'état, ne dispose pas de ces 25% de la totalité de ses dépôts dans ses caisses. Des amandes seront infligées et elles seront prélevées sur les primes de fin d'année des dirigeants malveillants.

10) Partager le bénéfice net annuel entre réinvestissement, tous employés, plus tous actionnaires employés, et tous dirigeants au prorata du grade et du travail effectué.

11) Interdire de se servir d'un seul euro des énormes capitaux des retraites, ni de s'en amuser en bourse avec, pour se mettre des milliards de côté sans rien donner aux retraités, et leur faire payer les dettes en cas de faillite ! A l'avenir, tout ce qui concerne la retraite sera géré par l'état.

Financiers et dirigeants de France, avez-vous oublié que l'argent qui tourne, rapporte de l'argent ? Que la TVA génère beaucoup plus d'argent que vous ne le dites. Si l'on met la TVA à 15% sur tout, un billet de 100 euros qui va changer de mains, une fois, va rapporter à l'état 15%, soit 15 euros. Lorsque ce même billet de 100 euros aura changé 10 fois de mains, il rapportera : 15% x 10 = 150% de sa valeur, soit 150 euros dans les caisses de l'état. Hors les statistiques démontrent qu'un billet de banque change au moins 20 fois de mains par an! Donc 20 fois 15 euros=300 euros.

Cela veut bien dire que ce billet de 100 euros, qui tourne, va rapporter à l'état au moins 300 euros par an, si comme nous le feront, la TVA passera à 15% pour tout en France.

Maintenant, imaginons …la réalité !

Ce sont les 15 millions de familles françaises qui, avec une moyenne de 3000 euros de revenus mensuels, font tourner la France. Cela fait 45 milliards d'euros…par mois et cela donne la somme considérable de 540 milliards d'euros par an !

En faisant tourner ces 540 milliards d'euros, selon les calculs ci-dessus, c'est à dire vingt fois 15%, ils devraient rapporter à l'état la fabuleuse somme de…….

….1620 milliards d'euros de TVA par an ! S'ils tournaient effectivement.

Si, pour être plus…juste comme me diront certains, de ces 540 milliards de revenus annuels de ces 15 millions de familles françaises, nous n'en prenons que la moitié (l'autre moitié étant la proie des banques et tous autres établissements de business), il n'en restera pas moins de 270 milliards d'euros annuels qui eux, tourneront ! Ces 270 milliards d'euros en tournant 20 fois par an, rapporteront effectivement, en TVA, la somme de : 270 mds x 15%(TVA) = 40,5 mds X 20 (nombre de fois) = 810 milliards d'euros de TVA par an à l'état !!! Hors, les ministères des finances, et les statistiques, des gouvernements successifs, n'annoncent que le quart de cette somme !!! Où passerait-donc tout le reste : soit environ 600 milliards ???

Cette énorme masse d'argent qui n'entre pas dans les caisses de l'état, vient du fait que 75% de l'argent des français, est bloqué par les banques et le business, qui, eux, se servent de ces 600 milliards, et les font travailler, entre 3% et facilement 30%, afin de se remplir les poches…à la place de l'état, qui, lui, doit quand même tout prendre à sa charge, et…n'y arrive plus !!! N'y arrivant plus, l'état, et les détenteurs du pouvoir, ne font surtout pas appel à leurs amis super milliardaires, mais une énième fois au peuple français pour renflouer les caisses !!! Et il le tabasse de nouveau ! Impôts par ici, taxes par là !

Donc, disais-je que dans notre système, sur cette somme de 810 milliards annuels de TVA (quand l'argent tourne à 15% de TVA), il faut ajouter : l'impôt sur les revenus, l'impôt sur les sociétés, l'impôt sur la fortune, les gains sur le loto et sur tous les jeux de France, courses de chevaux, casinos, tous les PV, les successions, les revenus annexes, l'impôt sur les hydrocarbures, les tabacs, les boissons, etc. Dans le nouveau système de nos jours, l'état devrait encaisser au minimum un total de : 810 MDS de TVA+120 MDS (de plusieurs autres impôts et recettes réunies) + 320MDS (de taxe sur les revenus du travail, à 35%) + 175MDS (de taxes sur les revenus du capital, à 35%) c'est-à-dire un total général de 1425 MDS par an ! Ni les politiques ni les trusts français n'ont intérêt à ce que l'argent tourne, (près de 2000 milliards du budget total annuel), pourquoi ?

Parce que l'argent généré par la TVA passe directement vers les impôts, il est comptabilisé au ministère des finances, donc ni les politiques ni les trusts n'ont…heureusement pas le pouvoir de se servir de cet argent ! Pourquoi croyez-vous que la bourse, les banques, l'épargne, les assurances vie, toutes sortes d'actions et de placements ont t-ils été créés ?

Parce que là, ils ont la main mise sur tout le système et partout. L'argent va avec l'argent, le grade avec le grade, la fonction avec la fonction, et la politique, avec tout le monde. Donc, tout cet argent qui est bloqué et qui ne tourne pas, rapporte aussi des milliards, certes moindres que la TVA, à ceux qui gèrent et se partagent ce gâteau qui appartient aux français, sans…encore une fois leur en donner le pourcentage adéquat par rapport au pourcentage qu'ils reçoivent !

Cet argent bloqué sert à faire des intérêts pour…les milliardaires et leurs laissez-passer ! Personne, jamais personne n'a divulgué cet état de fait, ni les grands riches, ni les politiques, ni tous les journalistes de France, qui n'ont

jamais mis un pied dans cette immense arnaque de la finance française, qui consiste à bloquer l'argent des autres pour s'enrichir sur le dos de…l'état (- 75% de TVA), et des français !

Avec le nouveau système français, la TVA sera mise à 15% pour tout. Pour tout ce qui concerne la santé, médecine hôpitaux cliniques, tous médicaments tous matériels et équipement la TVA sera de 5%.

Le pauvre épargnant qui croit gagner, aujourd'hui…1% d'intérêts en perd en fait 3% minimum ! Avec le cout de la vie, et l'effondrement des affaires…merci pour ce cadeau qui n'actualise même pas l'argent placé ! Sans compter que ce cadeau négatif risque bien de se transformer en impôt positif, car il sera comptabilisé en argent perçu, donc que vous devez déclarer, peut-être que pour certains, cela vous fera aussi passer à la tranche supérieure, pour un intérêt illusoire de 1% qui vous a fait perdre 3% !!! Ca sert à cela aussi l'ENA, mais combien d'incrédules s'y sont laissé prendre, et c'est là-dessus que tout se jouent et que se font toutes les affaires ! Les experts en escroquerie le savent bien !!!

Lorsqu'on tape à votre porte, qu'on vous convoque pour affaire, qu'on vous dit que vous avez gagné ceci ou cela ; il n'y en aura pas un seul qui voudra vous faire gagner de l'argent, mais tous viendront pour vous faire les poches, de façon différente bien sûr !

On en arrive même de nos jours à obliger les gens à signer un contrat qu'ils ne veulent pas, et avec de la menace à l'appui ! C'est de la boucherie plus que de la vente. Mais personne ne dit rien, personne ne fait rien….bon, ça tombe bien, on n'a plus qu'à continuer !

Jusqu'à quand ? C'est vous qui le déciderez.

Françaises français, vous ne vous imaginerez jamais les sommes colossales qui gravitent autour de vous, pourquoi cela

existe –t-il ?

Parce que justement de l'autre côté on ne vous donne que des miettes, et que le tandem PDG /patron-politique, qui gagne tout, n'a pas intérêt à changer la donne tant que ça marche !

Jusqu'à quand ? C'est vous qui le déciderez.

Avec notre projet, les entreprises vont beaucoup mieux respirer, et embaucher, pourquoi ? Tout simplement parce que les françaises et les français auront de l'argent pour acheter, de l'argent à dépenser et donc faire tourner les entreprises et toutes les boutiques de France.

Il y aura donc cette solution qui est simple à appliquer : mettre la TVA à 15% et faire tourner au minimum 50% de la masse monétaire annuelle.

Actuellement le SMIC tourne autour de 1150 euros net mensuel.

Afin d'aider autant les travailleurs que les entreprises, le nouveau système proposera à la France, un SMIC très modulable à trois vitesses :

SMIC A) petite semaine de 35 heures

Le salaire horaire de la semaine de 35 heures serait porté à 10 euros net de l'heure, soit un salaire mensuel net de 1400 euros net minimum pour tous.

SMIC B) semaine moyenne de 37h30

Le salaire horaire de la semaine de 37h30, serait porté à 11 euros net de l'heure, soit un salaire mensuel net de 1650 euros minimum pour tous.

SMIC C) grande semaine de 40 heures

Le salaire horaire de la semaine de 40 heures serait porté à 12 euros net de l'heure, soit un salaire mensuel net de 1920

euros pour tous.

Cette proposition aura l'avantage de revenir moins cher que de payer des heures supplémentaires, ou d'embaucher du personnel moins qualifié, à temps partiel et qui ne sera pas à la hauteur de vos employés habituels, et pour les travailleurs, qui le désireraient, d'avoir soit un peut plus de repos soit un peut plus d'argent, à chacun de voir.

En ce qui concerne les métiers, décrétés travaux pénibles (TPN), le salaire de l'heure de travail sera majorée de 30%, pour chaque niveau du SMIC, ci-dessus énoncé. Par exemple :

1) Pour le SMIC A, 10€ x 30% = 13€ de l'heure ; = 1820€/mois.
2) Pour le SMIC B, 11€x 30% = 14,30€ de l'heure ; = 2145€/mois.
3) Pour le SMIC C, 12€x 30% = 15€,60 de l'heure ; = 2496€/mois.

Ces gains supplémentaires seront très précieux aux personnes travaillant en (TPN), car pour leur retraite, le nombre (de SMIC A) accumulés grâce aux TPN, leur serviront pour décrocher des mois, et, jusqu'à deux années supplémentaires au maximum de départ anticipé, et, ce, en plus des trois années accordées d'office pour celles et ceux qui dans toute leur carrière, auront effectivement travaillé environ 1/3 ce cette carrière en TPN. Voir tous les détails dans la rubrique de la nouvelle grille générale des retraites, présentée ci-après.

En tout état de cause, les heures supplémentaires de tous les jours ouvrables seraient payées 40% plus chères que chaque base horaire de chacun des trois SMIC proposés ci-dessus. Les heures supplémentaires des dimanches et des jours fériés seraient payées 100% plus chères que chaque base horaire de chacun des trois SMIC proposés ci-dessus. En ce qui concerne le dimanche, bien que payé double, ce jour de repos devra être

remplacé par un autre jour, ouvrable, de la semaine.

Dans chaque entreprise, il sera conclu lequel de ces trois SMIC conviendra le mieux et sera le plus adapté par rapport à ce qu'elle fabrique, par rapport au volume de ses commandes et au temps de travail qui sera nécessaire afin d'atteindre le but recherché ; pour le bien de tout le monde.

A l'intérieur de chaque entreprise, grâce à ce SMIC à trois vitesses, il pourra y avoir par exemple, des arrangements avec la direction, et des arrangements avec les collègues de travail

Un travailleur qui a signé un contrat pour un SMIC A, petite semaine (35h), et qui aurait besoin d'un peut plus d'argent, pourra demander à son employeur de travailler en semaine moyenne (37h30) ou même en grande semaine (40h) pendant un certain nombre de semaines, et de revenir à la case départ après. Ce sera à la direction de statuer et de voir ce qu'elle peut faire.

Afin d'alléger les entreprises par la mise en place et par la revalorisation des trois niveaux du SMIC, il sera accordé à toute entreprise et société française, une remise de 25% sur les charges annuelles de la première année de mise en place et 15% de remise sur les charges annuelles de la deuxième année.

En ce qui concerne les travaux pénibles, voir les avancements dans le dossier des retraites.

En ce qui concerne les jeunes de 18 à 23 ans, quittant leurs études et qui voudraient monter une entreprise, l'état apportera une aide de départ et d'entrée en activité (ADEA). Cette aide se fera sous la forme d'une prime d'un montant de 3000 euros, versée lors de l'acceptation du dossier par la chambre de commerce. Outre cette prime, ADEA, l'intéressé pourra également prétendre à un prêt pouvant aller jusqu'à 15000 euros, à un taux de 0%. (PTZ ADEA)

Autant pour la prime ADEA que pour le prêt à taux 0%, l'intéressé devra bien sur s'engager à créer son entreprise, sous quelle que forme juridique que ce soit, ou se mettre en association avec une ou plusieurs autres personnes, dans le même cas ou non, afin de pouvoir monter une entreprise plus importante.

Pour exemple, si trois jeunes se mettent ensemble pour monter une entreprise, ils auront : 3 fois 3000 euros soit 9000 euros et trois fois la possibilité d'avoir un emprunt de 15000 euros à taux 0%, c'est-à-dire un prêt total de 45000 euros pour les trois, plus 9000€ de prime.

Lors de l'attribution de cette prime de 3000 euros avec un prêt, ou non, l'intéressé ne touchera plus les allocations chômage ni le RSA, ni le parent au foyer durant une période d'au moins 6 mois à compter du jour de la signature à la chambre de commerce, mais il continuera à toucher allocations familiales et allocations logement, au prorata des gains de l'entreprise. La prime de 3000 euros n'entrant pas en lice pour le calcul de ces nouveaux gains.

Dans les entreprises il y a toujours eu des tiraillements entre employeur et employé. De l'esclavage à l'intransigeance, le patron n'a toujours vu que son rapport. Certains ne savent même pas que ce sont d'autres semblables qui font ce travail qui rapporte, ils n'y pensent même pas ! Et de nos jours, il n'y a qu'une chose qui compte :

Le bénéfice net annuel. Combien ça va ME rapporter ?

A l'avenir, grâce aux futures lois, le tandem patron/employé, doit devenir beaucoup plus souple et bien mieux réparti dans la richesse du résultat obtenu. Lorsqu'on aura compris que les uns comme les autres sont indispensables, tout ira mieux.

Les ouvriers et les employés doivent aussi comprendre qu'il y a eu des erreurs qui on mené aux délocalisations, à cause de

certaines exigences trop importantes sur des sujets futiles qui ont réveillé de fortes revendications auprès de patrons qui eux n'imaginaient jamais pouvoir un jour céder un centime de leur « bien ». Ils ont alors sauté sur l'occasion pour délocaliser et gagner encore plus…il faut bien le dire, grâce aussi avec des lois moyenâgeuses et de l'inertie politique.

Syndicats, employés, ouvriers, avez-vous pensé un jour que les produits fabriqués dans votre usine, n'allaient plus servir, vu les changements, et qu'ils deviendront difficilement vendables, ou même plus du tout dans un proche avenir ?

Pourtant, combien ont fait grève sans chercher à comprendre cet état de fait ! On veut produire, produire, produire ! Et quand les réserves seront pleines et invendues, qu'allez-vous faire ? Tout casser ? Non, vous vous serez tout simplement trompés et vous aurez été mal informés par vos dirigeants syndicaux, qui eux, connaissaient peut-être la vérité !

Il faut comprendre un cas extrême et voir si vous vous trouvez en face d'un patron sincère, papiers à l'appui, ou en face d'un patron qui veut en découdre et partir avec la caisse et le matos ! Si votre patron est dans le même cas que vous, tout ce que vous avez à faire c'est de serrer les coudes et de former un bloc autour de lui, afin, avec l'aide de l'état, par des prêts à taux 0%, repartir vers quelque chose de nouveau.

Maintenant, si votre patron n'a pensé qu'à lui, je pense que vous l'aurez déjà compris depuis longtemps, et qu'il veut s'évader avec la caisse et le matériel, présentant un faux bilan, et escroquant tout le monde y compris les impôts, une loi très claire sera là pour vous protéger.

Un inspecteur du travail, un contrôleur, et un inspecteur des impôts seront dépêchés par le ministère du travail afin d'analyser exactement la situation, et faire blocage au patron indélicat qui n'aura pas respecté la loi.

Loi qui stipulera qu'il sera interdit à tout établissement bancaire de faire débiter des sommes importantes des comptes d'entreprises, sans motif valable et sans au préalable en avoir reçu l'autorisation de l'inspection du travail et des impôts, au vu du bilan de comptabilité.

Tout patron indélicat sera poursuivi, et plus aucun patron, dirigent de société ou d'entreprise de France, ne pourra plus partir avec la caisse en tirant sa révérence.

Dans notre pays, avec, le nouveau système, une nouvelle loi de taille fera son arrivée pour le bien de tous.

Cette loi donnera à l'état la possibilité d'acquérir tout ou partie d'une société ou entreprise privée en difficulté afin qu'elle ne sombre pas.

Après accord entre la direction de l'entreprise et son ministère de tutelle, l'état deviendra : soit propriétaire à 100%, soit actionnaire majoritaire, soit actionnaire minoritaire de la dite entreprise ou société. Tous les employés de la dite entreprise ou société n'en seront pas pour autant déclarés fonctionnaires de l'état. Ils garderont le même statut qu'auparavant.

Cette entreprise ou société sera dirigée par un « gérant d'état » dont l'expert comptable sera un inspecteur des impôts, vu que sa banque sera le trésor public, et qu'avec avec un budget de l'état, il aura pour mission de la remettre à flots, et une fois remise à flots, le gouvernement décidera de l'avenir de la société ou entreprise en question. Ensuite, il sera logiquement fait une vente aux enchères publiques en deux étapes :

1ère étape ; le gouvernement proposera d'abord aux employés et ouvriers actionnaires (voir les avancées à ce sujet), d'acquérir le maximum d'actions de cette société ou entreprise, vu qu'ils ont un droit de préemption. Si les actions acquises par ceux-ci dépassent 50% de la totalité des actions à vendre, le futur président du conseil d'administration sera

automatiquement un des employés ou un des ouvriers de cette société ou entreprise. Les autres actions à la vente étant vendues aux enchères publiques.

2ème étape, quel qu'ait été le nombre des actions restantes après la proposition aux employés actionnaires de la société ou de l'entreprise, elles seront mises à la vente aux enchères publiques.

Si, pour un autre exemple, il reste 70% des actions à vendre, un ou plusieurs intéressés se feront connaître et postuleront pour l'achat de la dite société ou entreprise dont, ici, 30% des actions appartiennent déjà au personnel.

Cet état de fait ne sera pas discutable pendant la vente ; ce ne seront pas 100%, mais 70% des actions qui seront à la vente. Ayant payé leurs actions à l'état via le trésor public, les acquéreurs des 70% de ces actions, et les 30% des employés se réuniront en assemblée générale extraordinaire et, éliront un conseil d'administration, lequel élira son président. A partir de là, cette société ou entreprise, reprendra sa liberté parmi les entreprises privées et, n'aura plus rien à voir avec l'état qui aura vendu son bien.

En ce qui concerne les délocalisations, cela constitue un acte déloyal vis-à-vis des employés et tous sous traitants de l'ancienne maison installée en France. Délocaliser, qu'est ce que cela veut dire?

1) Cela veut dire que je ne gagne pas assez en produisant en France, et que j'ai des problèmes. Donc, je vais produire ailleurs à meilleur marché, avec moins de problèmes !

2) Cela veut dire que je vais vendre mes produits en France au même prix !

3) Cela veut dire que je vais gagner plus d'argent bien sur !

4) Si mon usine ou ma société est installée dans un autre pays que la France, au nom de l'OCDE, je ne vais payer

des impôts que dans un seul pays (encore heureux et normal)

5) Cela veut dire que si je paie 40% à 50% d'impôts maximum en France, ailleurs je ne vais en payer que de 10% à 20%, donc que je vais déjà gagner 20% à 40% d'impôts sur le bénéfice net annuel !

6) Je suis gagnant sur la production, la fabrication, les salaires, les charges ; la qualité passera derrière tout ça !

7) Comme vous pouvez le constater, délocaliser, c'est tout du bénéfice pour moi !

Mais ce qu'on oublie de dire, c'est qu'en prenant la fuite avec la caisse et peut-être aussi le matériel, ce dirigeant à sûrement laissé à la rue, combien d'employés, combien d'ouvriers ? Mais cela, ce n'est pas son problème !!!

Avec le nouveau système français, toute entreprise française qui délocalisera, puisqu'elle en aura le droit, mais indemnisera d'abord les employés laissés au chômage, puis ensuite si elle revient vendre ses produits en France, aura une petite formalité à remplir à l'entrée du territoire français : payer 50% de taxes de douanes sur toutes ses marchandises qui entreront en France, quelles qu'elles soient.

Pour ceux qui ne l'auraient pas vu, derrière ces délocalisations, se cachent des injustices de la vie:

La forme de vie française, face à de la misère de l'autre côté

Les salaires réactualisés face à des pourboires

La santé face à des malades sans aide

Les congés payés face à rien

Les retraites face à rien

Toutes couvertures sociales face à un début de reconnaissance !

La fin de vie, toutes prises en charge, toutes les aides dont les françaises et les français sont ponctués, face à rien de l'autre côté.

Tout cela, ça se paie, bien sur, mais si ma mémoire est bonne, à ceux qui veulent profiter de tout ce qui leur a été donné et qui n'ont la reconnaissance de rien, cela s'appelle : être déloyal !

De surcroit pour ceux qui profitent du malheur des autres, c'est faible que d'être grand patron à ce niveau ! Mais ils reviendront bien ceux-là aussi, au moins pour se faire soigner par des personnes plus humbles mais néanmoins tout aussi grandes !

En France, dans la nouvelle organisation générale du travail, il y aura une nouvelle donne qui éliminera automatiquement l'ancienne.

A) Ancienne méthode : je travaille pour un patron, je travaille, il encaisse !!!

B) Nouvelle donne : je travaille avec un patron : je gagne, tu gagnes ; …tu gagnes, je gagne !

C) Il a été prouvé depuis l'arrivée de l'homme sur terre, qu'un ouvrier a toujours eu besoin d'un patron financier et qu'un patron a toujours eu besoin d'ouvriers et d'employés pour pouvoir réaliser ce qu'il voulait faire.

Mais depuis des millénaires et aujourd'hui plus que jamais, aux yeux des patrons, cette fonction veut dire : je fais travailler des employés et des ouvriers, je les paie (un peut par obligation), et un point, c'est tout !

Il est bien connu que le patron s'est toujours octroyé le meilleur salaire possible, et qu'il ramasse tout le bénéfice annuel net de la société qui lui appartient ou qu'il dirige. Ceci est une injustice millénaire que de s'octroyer tout le bénéfice du travail réalisé aussi par les autres !

Cette mentalité doit prendre fin et dans un proche avenir, la France doit repartir sur le nouveau système.

La demande de partage du bénéfice du travail est légitime et se fera.

Donc, après le changement issu du nouveau système français, une nouvelle constitution sera proposée au peuple français.

Dans cette constitution, une nouvelle loi instituera et revalorisera les fonctions des personnels par l'attribution de deux nouvelles appellations : employés et ouvriers sociétaires d'une part puis employés et ouvriers actionnaires d'autre part.

Il sera demandé à toute société ou entreprise française, publique ou privée qui emploie plus de 20 personnes d'ouvrir son capital à la hauteur minimum de 25%, au profit de ses employés et ouvriers actionnaires et ce, en plus des actions déjà en cours à l'extérieur.

Pour ce qui concerne les entreprises publiques, le statut de fonctionnaire ne devant en aucun cas changer, elles devront néanmoins ouvrir leur capital à hauteur de 25% au maximum et uniquement par la vente d'actions à l'attention de ses propres personnels actifs ou retraités, qui se les revendront entre eux en cas de besoin, à l'exclusion de toute vente d'une action à l'extérieur de la profession.

Que seront ces nouvelles appellations ?

A) « Ouvrier ou employé sociétaire »

Cette appellation et nouvelle fonction revalorisée s'appliquera aux employés et aux ouvriers qui auront moins une année de présence effective (congés compris) dans l'entreprise ou la société.

Toute personne sociétaire, sera considérée comme faisant partie intégrante de la société ou de l'entreprise qui l'emploie,

et aura la possibilité de rencontrer l'un de ses supérieurs hiérarchiques, ou le patron, afin de soulever tel ou tel problème, ou donner des idées qui pourraient être mises en pratique pour le bien de l'entreprise. Ce qui veut dire qu'au niveau de la direction, il faudra écouter tout le monde, à plus forte raison celle ou celui qui apportera une amélioration ou une idée nouvelle. Ces personnels auront une vie et une fonction actives dans leur entreprise, en plus de leur travail.

B) « Ouvrier ou employé actionnaire »

En plus des prérogatives des sociétaires, cette nouvelle appellation et fonction revalorisée, s'appliquera aux ouvriers et aux employés déjà sociétaires qui, ayant plus d'une année de présence dans l'entreprise ou la société, se porteront acquéreurs d'actions du capital de la société ou de l'entreprise dans laquelle ils travaillent. Ces actions pourront s'acquérir de plusieurs façons :

Soit par l'achat d'actions à la vente directement auprès de la direction de l'entreprise, (soit en payant la totalité d'un seul montant, soit par prélèvements mensuels sur le salaire de l'intéressé), soit que lors de l'attribution des primes sur sa part du bénéfice annuel net, l'intéressé préfère recevoir l'équivalent en actions.

Les actions à la vente, possédées par les personnels des entreprises seront revendues, en priorité aux autres employés ou ouvriers de la dite entreprise.

Pour ce qui est des primes sur le bénéfice annuel net, et selon les prévisions, il sera souhaitable que la prime de chacun soit découpée en deux parties et attribuée pour la première partie le 15 juin de l'année (afin de servir pour les vacances d'été), et la deuxième partie soit attribuée le 15 novembre (pour les fêtes de fin d'année). Cela serait une très bonne chose pour tout le commerce, et cela apportera chaleur et convivialité pendant ces deux grands moments annuels de la vie des

françaises et des français.

En plus de tous les droits et devoirs des employés et ouvriers sociétaires, les personnels actionnaires auront directement droit de regard sur la bonne marche de l'entreprise ou de la société. Lors d'assemblées générales ou de réunion du conseil d'administration, ils devront y être représentés, par leurs représentants, eux-mêmes élus lors de la réunion de leur propre assemblée générale.

Dans la chartre générale de ce nouveau statut, il doit y avoir un grand rapprochement et deux gagnants : d'un côté le chef d'entreprise et de l'autre côté, l'employé et l'ouvrier.

1) Comment l'ouvrier et l'employé vont-il gagner ?

D'abord de part la loi sur les salaires avec une base augmentée concernant le futur SMIC à trois niveaux. Donc de pouvoir choisir en accord avec votre patron le SMIC qui vous convient le mieux par rapport à vôtre vie et à vos besoins, en un temps donné.

Ensuite, grâce aux nouveaux statuts de sociétaires et d'actionnaires les employés et les ouvriers, des entreprises et de toutes sociétés de plus de 20 personnes, ne pourront plus être licenciés de façon abusive. Cela, en apportant la preuve que dans la comptabilité de la société ou de l'entreprise, (sans qu'au préalable la direction ne se soit servie, ou attribuée de primes), il en ressortira un excédent financier, capable de payer tous les salaires des personnels durant un certain nombre de mois. Ensuite, comme déjà précisé dans ce chapitre, toute entreprise qui affichera un bénéfice net, devra partager ce bénéfice net, (impôts retirés), entre tous les personnels, chacun dans sa fonction. Une part étant affectée au réinvestissement. Il est à noter que les dividendes alloués aux ouvriers actionnaires, leur seront versés indépendamment de leur prime sur le Bénéfice Net annuel.

Comme dans toute négociation, cette avancée devra apporter une assurance effective dans l'entreprise, de façon à mieux assurer sa production présente et future sans trop de problèmes.

Simplement pour vous faire comprendre que si vous avez eu une avancée d'un côté, il vous sera demandé un petit effort de l'autre.

Il faut comprendre que chacun de vous sera beaucoup plus responsabilisé dans son travail et que beaucoup d'entre vous travailleront aussi pour eux-mêmes, vu que vous aurez des actions !

Donc, avec une meilleure responsabilité et une nouvelle compréhension, dès lors que les futures lois seront respectées des deux côtés, tout cela ira mieux pour vôtre vie.

Autre nouveauté, chaque employé et chaque ouvrier actionnaire du privé aura le droit d'avoir sa propre carte de visite, imprimée aux noms et adresse de l'entreprise dans laquelle il travaille, et qui portera le nom et le prénom de l'actionnaire intéressé ainsi que son téléphone privé.

De ce fait, l'actionnaire en question, s'il le désire, aura le droit de démarcher pour le compte de son entreprise, auprès de ses connaissances et ailleurs. Cela ne doit être en aucun cas, une obligation. Lorsqu'un contrat sera signé, et validé par sa hiérarchie, ce sera l'actionnaire qui aura réalisé ce contrat qui en touchera la commission. Le fait de pouvoir démarcher pour son entreprise, doit rester un acte volontaire.

Tout chef d'entreprise ne devra en aucun cas, se servir de cette option, pour attiser l'un ou l'autre, ou favoriser l'un ou l'autre par rapport à ses contrats, ni faire miroiter un grade supérieur, ni se servir de cette option pour bloquer un avancement.

Naturellement, tout employé, tout ouvrier qui fautera, profitera ou volera par l'intermédiaire de son statut d'actionnaire démarcheur, sera convoqué devant sa direction qui, au vu de la faute professionnelle, jugera de la sanction à appliquer.

Dans l'entreprise chacun et chacune, de la plus haute fonction à la plus humble, doit être respecté, et ne doit inciter aucun commentaire ni aucun harcèlement sur la vie privée de chacun des autres.

Comment le chef d'entreprise va-t-il y gagner ?

Tout chef d'entreprise de plus de 20 personnes, doit comprendre qu'en appliquant la nouvelle loi sur le travail et la répartition du capital et des bénéfices, il aura désormais des femmes et des hommes plus responsables qui travailleront avec lui.

Les chefs d'entreprises devront ouvrir un nouveau dialogue avec les sociétaires et les actionnaires, le passé sera fini et le présent devra entrer dans tous les esprits. Le patron ou le chef d'entreprise, restera propriétaire de son entreprise, mais plus le propriétaire de ses employés.

Il pourra compter beaucoup plus sur l'équipe qui travaille avec lui, vu l'intéressement. Un patron n'aura pratiquement plus la hantise de se voir plaquer par une grève sauvage, et va pouvoir gérer les affaires avec beaucoup plus de sérénité, pour le plus grand bien de toute l'entreprise. Cela sera une avancée non négligeable pour tous les chefs d'entreprises du privé comme du public.

Dans la plupart des grandes grèves les patrons et les dirigeants politiques ont perdu chaque fois beaucoup plus qu'ils ne pouvaient l'imaginer. Pourquoi ?

Parce que d'abord, ils attendent que le mouvement s'essouffle, ensuite ils brandissent des menaces, et voyant que le

mouvement se durcit, essaient de revenir en arrière, mais comme c'est trop tard, essaient de négocier pour des miettes, et comme ça ne marche pas, repensent à d'autres solutions, (pendant ce temps la France se bloque !) puis ils commencent à se réveiller !

Là, ils envoient un médiateur, avec pour mission de ne rien donner !!!

Et ça continue, du côté de la grève, ça commence à s'énerver et à casser; un ministre entre en lice pour essayer enfin d'arranger la situation. De l'autre côté, la grève fait tache d'huile et ça casse, et ça brule tout se bloque.

Alors, là, le dos au mur, patrons et politiques paniquent : ils vont être obligés de donner quelque chose !

En fait, au vu de tout ce qu'il s'est passé et de toutes les demandes formulées par les personnels frustrés, il y aura aussi tous les nouveaux arrivants, ceux auxquels personne n'avait pensé.

Au lieu de satisfaire la légitimité de départ, par exemple estimée à 3 million d'euros, sur X années, c'est malheureusement une somme d'environ 10 millions d'euros que vous devrez sortir (non, pardon, que vous allez chercher…ailleurs que chez vous !) et que vous serez obligés de donner pour satisfaire tout le monde et faire arrêter ces grèves.

Par contre quand un ami, introduit, demande quelque chose, la porte s'ouvre beaucoup plus vite !

Voyez-vous chers compatriotes, comment nous sommes gérés, comment les décisions sont prises, c'est cela qui provoque de la casse partout. C'est pour cela que les révolutions arrivent, et c'est ce qui vous pend au nez, dirigeants de France, car il n'y a, hélas, plus, d'idées pour le futur, alors vous tournez en rond dans vôtre vieux système !

Des exemples comme celui-ci, de différentes tailles, il y en a à la pèle en France, seulement, aujourd'hui, tant pour les grands patrons que pour le gouvernement, pour agir et donner…un p'tit quelque chose, il faut de la casse ! Alors, ça casse !

Donc, si le peuple français demande un nouveau système, c'est parce qu'il a besoin d'un nouveau système, et non pas d'une nouvelle tête ! Peut-être que vous préférez une deuxième révolution alors ! A vous de faire la différence entre les deux ! Ce dialogue a aussi été préparé pour vous grands patrons. Nous ne sommes pas des sauvages ! Sachez vous en rendre compte, il faut l'appliquer et vous en servir sans chercher à contourner la loi.

Si rien ne se fait et, qu'on en reste au moyen âge, comme aujourd'hui,

Quel sera l'avenir d'un employé ?

Quel sera l'avenir d'un ouvrier ?

Voici vôtre avenir :

Le travail des années 60 et 70 était fait de cadences qui n'ont rien à voir avec les cadences de nos jours.

En supprimant des centaines de milliers d'emplois, et ces derniers temps plus de 50000 postes non remplacés dans l'administration le gouvernement dit en avoir créé plus de 40 000 autres, très complaisants certainement ! Qu'est-ce que ça veut dire ? Cela veut dire que ce sont ceux qui restent qui vont faire le travail des 50 000 non remplacés, et ce…gratuitement et à la cadence robotique pour le sourire du roi ! Aujourd'hui, ce sont des centaines de milliers d'ouvriers et d'employés qui sont…remerciés sans être remplacés ! Vous voyez bien que tout commence à se bloquer à cause de cela ! Qu'entend-on de nos jours, en 2015, lorsqu'on demande un renseignement sur son dossier dans tous les domaines

administratifs ??? Attendez, attendez, il n'y a plus assez de personnel ! Plus rien n'est synchronisé, un tiers du dossier est au nord, le deuxième tiers sur l'atlantique et le troisième tiers, entre les mains d'une personne qui est…..en congés !!!!! A présent, c'est devenu du manfoutisme d'état, à force de licencier, pour faire plaisir à l'Europe et à ses poches !!! Tous les dossiers de France ont pris un an et demi de retard…de plus qu'ils n'en avaient !!! C'est ça les dirigeants d'aujourd'hui !

Oui, la France a été mise en « STAND BY » ! Pourquoi ? Parce que ça rapporte plus aux nantis, qui eux, ne vont pas financer les files d'attente, les heures perdues, les mois, les…années d'attente !!! Françaises, français, oui, le temps s'est immobilisé dans notre espace de vie ! La croissance Zéro...n'a plus de carburant pour décoller, les seules réserves ont été mises de côté pour les yachts et les jets privés !!! Françaises, français, Depuis 2007, rien ne va plus, et l'effondrement boursier de 2009 n'a rien arrangé…sauf pour les grands riches ! Les présidents ont toujours caché la vérité au peuple français. Si ça continue, de croissance zéro, nous allons nous retrouver en récession, là, demain !!! Allons-nous rejoindre la vie, telle qu'elle était avant la machine à vapeur ? Allons-nous entrer dans un espace de vie plane de plusieurs siècles…tout comme avant la machine à vapeur ? De cette nouvelle machine à vapeur, allons-nous attendre une nouvelle électricité du futur afin de repartir en croissance ? Un siècle d'attente sera là aussi nécessaire !!! Mais les siècles d'antan ont été transformés en décennies par les créateurs et les travailleurs qui, encore une fois, n'ont jamais eu la récompense ni de leur génie ni de leur travail ! Alors, grâce au…camarade PDG de France télévision, aux grands propriétaires des rédacteurs en chef de nombre de chaines et de journaux français, et à leurs 40 000 journalistes…dans la poche, le Président français, sa cour, ses valets, ses espions, ses envahisseurs, et les représentants…cachés...des assassins de…

journalistes français, …est indirectement monté au créneau, en utilisant la « stratégie du différé » enseignée à l'ENA, bien sûr, afin de tromper le peuple français, sur la réalité du présent, en ne parlant que du futur !!! Les donneurs d'ordre du Président, l'ont sommé de ne rien dire de ce présent catastrophique, et de préparer le peuple français à une très longue période…de croissance zéro (encore un mensonge sur l'avenir), puisque nous allons entrer en récession… de longue durée ! Tout cela, afin de préparer le peuple français à un avenir durable dans des zones d'ombre ! Peuple de France, là est la réalité de la vie de notre temps. Mensonges à tout va, remplissage des poches, envahissement de la France, chômage de longue durée sur une période de récession de longue durée !!! Non, non, encore une fois, ça ne passera pas ! C'est bien pour cela, Françaises, Français, que je vous appelle à la révolution ! A la révolution parce que la politique et les nantis ne veulent rien lâcher, et qu'ensemble, ils préfèrent voir sombrer la France…de surcroit envahie, plutôt que de partager quelques deniers de leurs immenses fortunes !

Oui, Françaises, Français, c'est bien pour cela que je vous appelle à la révolution. Il n'y aura pas d'autre solution de leur part…ni de la notre !!! Peuple de France, réveille-toi !

Après on se plaindra qu'il y a des dépressifs et des suicides ! Au fur et à mesure du temps, les patrons et les ministres ont donné délégation à leurs subordonnés afin, qu'eux-mêmes donnent ordre aux chefs de services et certains petits inspecteurs avides de galons, de faire accélérer les cadences de travail. Employés et ouvriers ont commencé à devenir des automates …moins bien payés qu'avant malgré un rendement accéléré.

Pour ce qui concerne la pression devenant de plus en plus importante sur le volume du travail, je me souviens qu'en

1998, un PC portable performant avait un disque dur de 3,2 Go maxi, alors que de nos jours, un PC portable navigue avec 1000 GO ! C'est extraordinaire non ?

En fait, c'est à cela que veulent arriver les politiques et les PDG.

Ils prennent les françaises et les français pour des disques durs, en essayant de leur faire avaler toutes les couleuvres possibles et…inimaginables, afin de supprimer le plus possible de personnel dans la même entreprise et de leur attribuer le travail des licenciés, pour le même volume et…gratuitement bien sur ! Ou va la différence ? Devinez ?

Donc, tout comme la mer qui récupère toujours, tôt ou tard, ce qui lui a été volé, ce nouveau système rendra à chaque métier, la créativité et la main d'œuvre qu'on lui a volée, afin de se remplir les poches, avec l'aval de l'état, puisqu'il y contribue aussi directement !

Avec l'embauche d'un très nombreux nouveau personnel, en moyenne 5% dans chaque entreprise, celui-ci ne devra pas être affecté à un seul secteur dans chaque entreprise, mais réparti dans tous les secteurs au prorata du nombre d'employée et d'ouvriers de ces secteurs, surtout là où il y a eu des licenciements, ou des non remplacements de personnel.

Ces embauches devront se faire avant la fin de la première année, suivant le jour de la publication de la loi pour les entreprises allant jusqu'à un personnel de 250 personnes hors mis la direction.

Au-delà de 250 personnes employées, les entreprises auront dix huit mois pour embaucher le personnel qui leur a été imposé par la loi. Grâce à ces lois, ci-dessus décrites, le chômage, premier souci de la France, devra très nettement baisser, en imposant l'embauche, qui elle, produira de la richesse dans tous les domaines pour le bien de tous ; puis fera tourner une nouvelle masse d'argent, qui elle, fera tourner

tant d’autres entreprises, dont les ventes produiront de la TVA, à 15%, obligeant l’état à réduire les charges de toutes les entreprises, qui regagnant la confiance, embaucheront de nouveau, etc. Non, ce n’est pas un rêve, c’est la simple réalité, mais comme Bruxelles veut d’un côté s’accaparer de tous les biens des états en les faisant passer… « à la concurrence », c'est-à-dire dans les poches des privés, et de l’autre côté, pour que ces patrons du privé aient le moins possible de personnel et de charges. Le maître mot est de compresser, compresser au maximum…tout en ayant…bien sûr, le même résultat et encore plus de bénéfice net ! Ainsi, les gros cigares n’ont plus rien à voir avec les chômeurs…qui sont pris en charge par de nouvelles taxes imposées aux français, en douce bien sûr !

Avec en plus le rapatriement de centaines d’entreprises délocalisées, et de tout ce qui tourne autour, la France va retrouver le chemin du travail, et de la récompense de ce travail. Mais cela, il faudra l’imposer car les profiteurs et les escrocs, vont s’y opposer de toutes leurs forces, avec les batteries de mensonges de leurs valets politiques…formés pour bonne partie…à l’ENA ! … ! La prochaine révolution française, sera là pour faire ce qu’il y aura à faire, pour le bien du peuple français, envers et contre tous !!!

Avec ces lois, le travail et son volume devront être mieux traités et redistribués par la direction qui sera tenue de lever le pied et d’éliminer la pression au travail.

Mais comment payer ces nouveaux arrivants ?

Hé bien, tout simplement comme avant pour les entreprises qui avaient voulu se séparer d’une partie de leur personnel, et pour les nouvelles entreprises, ayez l’amabilité de faire venir vôtre expert comptable, avec le bilan, les bénéfices nets, ceux de la direction, et le volume des primes allouées dans l’année sous diverses formes.

Si la logique est respectée, en lâchant un peu des royalties que vous vous êtes octroyées dans l'année, vous n'allez pas devenir trop pauvre, Patron ! En partageant mieux, votre entreprise marchera mieux et certainement que vous le retrouverez.

En avançant vers la fin du dernier millénaire, les ouvriers automates on commencé à laisser la place aux ouvriers robots !

C'est quand même fort ; des employés et des ouvriers robotisés qui fabriquent …eux-mêmes des robots-machines !

On fait travailler plus fort, plus dur et plus vite, en payant le moins possible, des ouvriers pour faire des robots machines, qui à leur tour élimineront leurs emplois ! Cela veut dire que vous travaillez pour vôtre propre perte ! Là haut, on n'en espérait pas tant !

Avec la pression grandissante dans le travail, certains dirigeants, par l'intermédiaire de leurs chefs de rang, représentants généraux, chefs d'agences et autres fonctions subordonnées, ont fait déraper la fonction du travail.

A tous ceux qui ont transformé l'action du travail en compétition pécuniaire afin de rapporter toujours plus d'argent au patron, faites attention car cela ne saurait durer très longtemps !

A tous ceux qui ont transformé le travail des ouvriers, des employés et de certains représentants de tous niveaux, en travail de désossement de boucherie, stop ! Halte à la boucherie, ça suffit !

Combien de pauvres gens ne pouvant plus assumer en arnaquant le client ont été jetés du boulot ?

Combien de gens honnêtes ne voulant pas devenir des escrocs ont préféré jeter l'éponge ?

Combien de françaises et de français, faibles et sans défense

sont arrivés à bout de tout, et n'ont plus eu d'autre issue que de se suicider ?

Pauvres gens humbles et honnêtes en face de la grosse escroquerie, que peuvent-t-ils faire ?

Rien d'autre que de partir en dépression ou de se suicider, laissant derrière eux une famille dans le drame ! Que fait le gouvernement ? Rien ! Il ne fait rien car en agissant, il y aurait moins d'argent qui entrerait dans les poches des amis PDG ! A vous, françaises et français qui pensez qu'on ne peut rien faire, c'est faux ! Il faut éjecter tout cela !

Oui, nous pouvons agir et éliminer cet état de fait afin de revenir à une certaine noblesse du travail.

Là aussi, le moment venu, prenez-vous par la main, mettez tout vôtre être toute vôtre personne et toute vôtre force, sans reculer et venez avec nous pour changer tout ça, car c'est quand même abominable qu'ils en soient arrivés là ! Stop ! Voyez combien d'autres au bord de l'épuisement et de la ruine, ont eu le cran de monter au créneau et de reprendre tout ce que les dictateurs leur avaient enlevé !!!

En France c'est un peut différent, « on se croit libre », mais nous n'en sommes pas moins des esclaves des temps modernes, avec peut être un certain laisser aller ! Tout le monde parle et critique tout le monde, mais en fait, françaises, français, êtes-vous prêts pour monter au créneau et entrer dans la bataille des temps modernes avec ce nouveau système ?

Il faut s'arracher de ce vieux système qui va mener à l'être robot et à la ruine des familles françaises.

En plus de tout cela, avec le travail plus rapide, fait par des robots humains et des robots machines, ça veut dire, beaucoup moins de dépenses, donc beaucoup plus d'argent pour les

poches ! C'est tout simple non ? Et plus rien ne tourne, car ce ne sont pas les 2% très riches qui font tourner la France, mais les 98% des français !

L'homme est-il déjà devenu robot, vous l'êtes certainement déjà à vôtre insu !

Dans une vingtaine d'années, on va vous placer des électrodes intellectuelles et musculaires reliées à une batterie et vous n'aurez plus qu'à obéir, travailler et partir ! La retraite, ça sera quoi dans 50 ans ?

Dans 50 ans, la retraite ça sera : Bon, Monsieur Robot N° 1735 ne répond plus. Prévoyez son remplacement dans les meilleurs délais.

Envoyez Monsieur Robot 1735 en phase finale ; merci, voici vôtre médaille du travail, Salut !

Très dur, n'est-ce pas ? Mais ce sera l'encore plus dure réalité…avec vôtre accord bien sur !!!

Françaises, français, si vous voulez vraiment en arriver là, c'est simple : continuez à dormir. Vos salaires, vos primes, vôtre retraite, seront jonglées de là haut.

Françaises, français, n'oubliez pas que si vous ne réagissez pas maintenant, dans quelques années vous serez encore les esclaves des super fortunes, qu'elle soit d'un côté ou de l'autre ! Ce seront toujours les mêmes vainqueurs : ceux qui tiennent les rennes à l'étage au dessus !!! Les grands riches.

Françaises, français, sans vous, rien ne peut se faire.

Avec vous, notre pays peut renaître et fructifier.

Mais tout doit encore aller là haut, ça ne colle plus, que faire ?

Dans le sillage de ce réveil spontané du 11 janvier 2015, dans lequel vous avez dit non à l'emprise terroriste, françaises,

français, donnez cette fois-ci, une nouvelle impulsion par une très puissante démonstration de force, et d'Union Sacrée, afin d'éjecter ce système de profiteurs et d'escrocs, qui, là encore, a tourné à son avantage cette réussite populaire, afin de remonter dans les sondages, bien évidemment catastrophiques !!!

Aujourd'hui, la France a besoin d'un homme fort, d'un chef, hors de tous les partis politiques actuels, un français qui doit remettre toutes les pendules à l'heure, et passer outre les saules des pleurnicheurs, intellos, énarques, et philosophes politiques, aussi naïfs que des gamins de cours préparatoire ! Maintenant que la France s'est réveillée, tout est prêt pour agir dans la foulée. Françaises, français, agissez, allez-y, c'est vôtre vie ! Ayez la volonté et le courage de foncer ! Pensez un peu à vos enfants et vos descendants, c'est là, maintenant que tout doit se jouer ; que diront-ils de vous plus tard ? Que disons-nous aujourd'hui de nos glorieux morts pour la France, de nos parents et grands parents bagarreurs qui nous ont amené ici ? Merci à eux, merci à vous.

A nous, à vous jeunes générations de monter au créneau, c'est un devoir que d'entrer dans la bagarre aujourd'hui afin que, grâce à vous, les générations futures puissent vivre heureuses.

De nos jours, combien de jeunes remplis de diplômes ou ayant leur BTS, se retrouvent à la rue car il n'y a plus de travail, ni en France, ni en Europe ? Combien de millions de jeunes français et de jeunes européens sont-ils obligés de retourner à la maison, avec leurs parents ? Et ceux qui se retrouvent à la rue, comment ils font ? Que font-ils ? Où déambulent-ils ? Que croyez-vous, c'est ça la mondialisation !!! On commence à s'en apercevoir…enfin ! C'est l'orient, l'extrême orient, l'Afrique du nord, l'Amérique du sud et toute l'Asie qui travaillent bon marché afin d'inonder les « riches » occidentaux que nous sommes ; ou plutôt, que nous étions avant la mondialisation !

Donc, à présent, c'est clair, il n'y a plus de travail en occident, donc plus d'argent en occident, (sauf pour les grands milliardaires et leurs amis politiques) ! Mais ce n'est pas une poignée de milliardaires qui font tourner le monde, ce sont les peuples, mais comme ils n'ont plus d'argent, car il faut bien dire la vérité : les grands riches de la mondialisation, ont tout raflé. Quelque chose sent très mauvais aujourd'hui. Alors, grands riches, puisque vous l'aurez voulu, attendez-vous au pire.

La crise de 2008 et 2009, n'était-elle que l'hors d'œuvre ? Hors d'œuvre qui n'a pas été pris au sérieux et qui a été très bien digéré par les milliardaires qui ont gagné encore plus ! Oui, les grands banquiers, leurs ouvreurs de portes politiques, et leurs donneurs d'ordres internationaux, ne vous ont, bien sûr, jamais dit, que l'argent qui s'est écroulé dans toutes les banques du monde…n'était que le l'argent fictif et bien nécessairement VIRTUEL !!! Mais l'argent, le vrai argent en billets de banque, lui, avait au préalable été bien mis au chaud, dans les immenses coffres spéciaux, desquels jamais personne n'avait entendu parler !!! Hé oui, chers français !!! Alors, bien sûr, leurs très chers amis les grands assureurs de France, …sont venus à l'aide, et ont indemnisé par milliards d'euros…les pauvres banques qui avaient…pratiquement toutes fait faillite !!! Et, qui paie toutes ces assurances ??? Devinez !!! Et de surcroit, le Président de la République, le mouchoir presque à la main, a, lui aussi demandé un grand effort, et compréhension aux françaises et aux français, en prêtant, en veux-tu, en voilà, par ici et par là, des milliards d'euros des avoirs des français, à ces banques afin qu'elles aient pu se relever !!! Mais, mes chers concitoyens, pourquoi croyez-vous que toutes ces banques étaient déjà remises sur pied et en super bénéfice…seulement…six mois après !!!!!!!!! Ce fut là le temps nécessaire qu'il fallu à ces très chers amis du pouvoir, pour ressortir les milliards d'euros des coffres forts, qui y

avaient été cachés avant le crash…voyons !!!A vous de voir !!!!

Tous, sans exception, tous les politiques compris, se sont copieusement rempli les poches…sur vôtre dos, chers compatriotes !!! Et les assurances ? Ben, elles ont …augmenté !

Françaises, français, ne voyez-vous pas que toute la classe politique, ses donneurs d'ordres et leurs valets, s'amusent avec la France, avec le peuple français ? Tant que le peuple ne se réveillera pas, il en sera ainsi, ils continueront à se moquer des français, en prenant bien soin, de nous laisser dormir !!!

Stop, mes frères français, c'est la réalité !!!

Bougez avec moi, mais réveillez-vous donc ?

Quatrième étape

LES ENTREPRISES

Dans le cadre du changement, il sera créé une chartre de l'entreprise ayant pour base, la mise en place d'un système allégé lors de la création d'entreprises, puis dans son fonctionnement.

Nous pouvons dire dès à présent qu'il y aura une séparation officielle entre une entreprise et les biens des propriétaires ou dirigeants de ces entreprises.

La résidence principale y compris tout son équipement et toute sa décoration + un véhicule particulier + une moto de plus de 125cm3, de chaque patron, directeur, gérant ou PDG d'entreprise ou de société, ne seront désormais plus comptés en bien commun avec son entreprise, mais comme biens personnels et privés, insaisissables quoi qu'il arrive dans la vie de son entreprise. Pour toutes les œuvres d'art, tous objets d'art ou de collection qui ne procurent pas d'argent effectif à leurs propriétaires, ceux-ci n'auront à payer aucune taxe ni aucun impôt sur ces œuvres et objets d'art, qui forment en même temps le patrimoine culturel et artistique français. Par contre, lors de la vente d'une œuvre d'art à un particulier ou aux enchères, la part des impôts pourrait être réactualisée au prorata de la somme récoltée lors de cette vente, car à cette occasion cette œuvre d'art, rapportera de l'argent à son propriétaire et sera donc imposée.

Pourquoi…ce cadeau ?

Parce que tout simplement tout ce qui est cité ci-dessus ne tombe pas du ciel, mais est fabriqué par des designers, des artistes, des artisans d'art, des ouvriers, des employés et toute une chaine de personnes qui gravitent autour.

Donc, c'est un plus pour tout le monde, ainsi que pour la TVA !

Il n'y aura donc plus besoin de prendre attache d'un avocat afin de faire retirer sa résidence principale, de sa déclaration, auparavant comptée dans l'entreprise.

De pair avec notre politique de l'impôt sur la fortune, cette loi doit libérer tout un panneau de l'économie française qui avait été massacré voici une vingtaine d'années et qui a fait des ravages sur ces deux dernières décennies ! Avoir fait passer l'impôt sur la fortune de 800 000 € à 1 300 000 € est une bonne chose, mais c'est une rallonge insuffisante. Je pense qu'il y a un seuil qui sera apprécié par toutes les parties, qui est de 5 000 000 €. Pourquoi cinq millions d'euros ? A toutes celles et à tous ceux qui crient à l'injustice et au voleur en portant à 5 millions d'euros le seuil de l'impôt sur la fortune, je rappelle dans un premier temps qu'ils confondent la petite fortune et la grande fortune, celle des grands riches ! D'autre part, nous demandons à tous ceux qui auraient pu recevoir…1 euro de cet impôt, de se faire connaître !!! Il ne faut pas confondre 5 millions avec 20, 50, 75, 100, 500 millions ! Il ne faut pas oublier que ceux qui ont une petite fortune entre 1 et 5 millions d'euros de valeur de biens, peuvent être des français comme vous et moi. Ce sont des personnes que nous croisons tous les jours dans la rue, à pieds, en voiture, en vacances, au concert, au restau… ! Les grands riches, qui en a déjà vu ? Qui en a déjà croisé dans la rue, en vacances, au restau…? Pratiquement personne car ce sont des gens qui veulent être servis…par le peuple, sans toutefois se mélanger au peuple ! Ben oui, ils se considèrent comme supérieurs! Mais ce ne sont pas eux qui sont supérieurs, mais nôtre argent dans leurs poches ! Eux, ils sont comme vous et moi…peut-être… sauf qu'ils ont aussi la clé de l'Elysée dans la poche.

Qui donc fait tourner une bonne partie du business français ? Ce sont toutes ces femmes et tous ces hommes qui nous entourent quotidiennement et vers lesquels beaucoup de français se rendent chaque jour. Je veux parler de nos

médecins, nos avocats, notre notaire, notre architecte, nos ingénieurs, nos boutiques, les PME qui nous entourent, nos chefs d'entreprises, tous ces créateurs, décideurs et cadres. Ce sont ces femmes, ces hommes et toutes ces professions libérales qui faisaient vivre des centaines milliers d'autres professionnels comme tous les artistes, tout l'artisanat d'art, tout le BTP, la décoration, la bijouterie, l'ameublement, les chercheurs locaux, le théâtre, l'opéra, les concerts, les foires… Je dis bien qui…faisaient vivre car aujourd'hui, c'est fini tout ça ! Oui, tout ça pour faire plaisir aux cris de désespoir venant de votre gauche !

Depuis que cet impôt a été créé, combien de centaines de milliers d'emplois ont-ils été massacrés ? Combien de centaines de millions d'euros ont-ils été payés en chômage, combien de centaines de millions d'euros de toutes cotisations ont-ils été perdus ? Combien de millions d'euros de TVA ont-ils été perdus ? Combien la sécurité sociale a-t-elle perdu de millions pour soigner tous ces malades et dépressifs issus de cette décision catastrophique ? A tous ceux qui ont fait cette erreur monumentale et…qui récidivent encore aujourd'hui, vous avez eu tort !

Si pour faire gagner 2 milliard d'euros vous en avez fait perdre plus de 4 milliards pour ce qui concerne les premières tranches, c'est vraiment grave !!! Tout ça pour faire croire aux français que vous étiez, et que vous êtes toujours plus juste à leur égard ! Plus juste par la parole et par la loi mensongère car vous ne leur avez pas dit que les deux milliards de déficit réel seraient bien sur payés par eux, les français !

Voyez-vous, chers compatriotes quand nos politiques en arrivent à vous faire avaler ce genre de couleuvres, c'est que vraiment il y a un problème. Le problème est que les français ont fait confiance et ont pensé être satisfaits par cette loi « en leur faveur », mais qu'ils n'ont pas ouvert le dossier de cette

loi, ne lisant ni la loi, ni entre les lignes de cette loi. Quand on lit une loi, il faut toujours interpréter ce qu'on lit et le négatif camouflé de ce qu'on lit, car le plus souvent nous ne voyons que le tirage photo, sans plus !

Au sujet, de cet impôt sur la fortune, il existe dans nos dossiers, un plan très détaillé qui concerne toutes les tranches de cet impôt, à partir d'une fortune de cinq millions d'euros au minimum à 0,25%, par an, pour se situer en haut de l'échelle à 2,5% par an, à compter d'une fortune de 100 millions d'euros. A la base de cet impôt, la résidence principale et son contenu ne seront jamais inclus dans ce calcul ni dans quelqu'autre impôt que ce soit en France, ceci, afin de pouvoir faire travailler toutes les professions vivant directement ou indirectement du mobilier comme de l'immobilier de cette résidence principale. Je ne suis pas du tout l'avocat des riches et moins encore des grands riches, par là, je veux seulement rendre justice à tous les créateurs, artistes de toutes créations, artisanat d'art, artisans et toutes PME qui avaient été mis sur la touche par des responsables incapables, n'étant bien sur, pas concernés !

A toutes les professions concernées par cette loi, y compris les libérales, nous demandons de se délivrer, de se libérer, et de ne plus tenir compte de ces contraintes bloquantes et archaïques du commerce français, qui seront réactualisées dans la logique du nouveau système.

A la base de notre future action, je le répète : pour que les affaires tournent, pour qu'il y ait du travail, et pour que la TVA joue pleinement son rôle, il faut donner de l'argent à toutes celles et à tous ceux qui travaillent.

Comment voulez-vous faire tourner un pays en raflant tout l'argent du labeur et en vous accaparant de tout le bénéfice net ?

Un pays tourne quand son argent tourne ! Elémentaire non ?

Comment voulez-vous faire tourner une voiture si vous n'y mettez pas d'essence dans son moteur ? C'est aussi simple que cela, oui !

Ce partage, comme vous ne voulez pas le faire, hé bien, nous serons obligés de le faire pour vous, et nous le feront, pour le bien de tous car nous, nous n'allons pas confondre « pourboire et salaire » !

Les miettes, on connaît ça, mais ce que nous voulons c'est un pain. Comme déjà décrit, l'entreprise sera aidée pour s'en sortir et ne sera pas assassinée comme de nos jours !

Ce nouveau système, nous l'avons dit, apportera une nouvelle façon de gérer l'entreprise, améliorée par rapport à la complexité actuelle, surtout vis-à-vis des impôts, Urssaf et tous autres organismes de prélèvements sociaux, qui passeront…sur le marbre, afin d'être mis au goût du jour de la deuxième révolution française, au profit des entreprises.

Il faut alléger le plus possible les contraintes et les casse têtes nocturnes des dirigeants d'entreprises, pour le compte des impôts.

En ce qui concerne les mandats des chefs d'entreprises publiques ou privées, élus en assemblée générale, par un conseil d'administration, (y compris pour les détenteurs de plus de 50% d'actions de la dite entreprise, et qui ne sont pas à la base les propriétaires de la dite entreprise ou société, sous toutes ses formes) ou nommés par le gouvernement, il seront d'une durée maximum de cinq ans, non renouvelables, afin justement d'avoir du changement dans chaque entreprise ou société, et de donner sa chance à chacun.

Donc, fini les dirigeants qui tenaient la société pour leur propriété et qui, à la longue en faisaient une affaire de famille. C'est cet état de fait qui bloque la France…toujours les mêmes et si cela n'est pas bon…on continue dans la détresse avec les

mêmes ! Salut la France ! Comme dans les pays totalitaires !!!

Pour les détenteurs de plus de 50% des actions de l'entreprise ou de la société, sous toutes ses formes, dès lors qu'ils auront fini leur mandat de cinq ans, en tant que PDG, ils pourront prétendre à la fonction de directeur général par exemple, ou directeur d'un service à leur convenance, dans la même société.

Un mandat de cinq années est un long mandat et il permet à un bon manager de faire fructifier son entreprise, puis passer la main.

S'il n'est pas bon, au moins, vous aurez, de part la loi, l'obligation de le changer, plutôt que de le laisser pendant 20 ans, tuer l'entreprise … comme auparavant pour certains !

En ce qui concerne les propriétaires effectifs d'entreprises ou de sociétés sous toutes leurs formes juridiques, ils en resteront bien sur propriétaires, et, seront tenus, comme pour les autre cas, de renouveler les dirigeants de leur entreprise tous les cinq ans.

En ce qui concerne le problème du remplacement de la taxe professionnelle, « abolie » le 1er janvier 2010, il a bien fallu étudier et penser aux solutions de rechange, car le gouvernement, croyait qu'en éliminant cette taxe, que les communes et les régions s'en sortiraient haut la main…sans ces ressources capitales.

Pour cela, vous voulez augmenter tous les impôts du foncier et les taxes d'habitation ? Facile non ! Encore les françaises et les français qui vont payer pour les autres ! A ce train, ils vont sombrer. Tout leur tombe dessus et les salaires ne bougent pas !!! Vous voulez leur enlever les derniers euros que les français ont encore de disponible. Allez-y, vous allez voir où va vous mener cette goutte d'eau de trop !

Dirigeants, vous avez un boulevard devant vous et vous feignez de ne pas le voir ! Ha ! Quel est le nom de ce boulevard ? Il s'appelle « boulevard des robots » ! Ha ! Je ne connais pas.

Ben, ça tombe bien, je vais vous le présenter !

Il est évident que depuis plusieurs décennies les inventions ont aidé les familles et la vie dans les foyers. Quoiqu'on en dise, voici 70 ans, même le frigo avait déjà pris la place des ouvriers des usines de barres de glace. Cela faisait partie de l'avancée de la vie et du confort. Puis des années 50, on se retrouve aux années 80, années ou les ménages ont pratiquement eu tout ce qu'il fallait avoir dans une demeure. Mais pour certains, il fallait aller plus loin car cette époque correspondait à un redoublement de la créativité mais aussi à un quadruplement des besoins des nouveaux grands patrons en herbe ? Alors le pouvoir et l'argent se sont unis pour investir dans de nouvelles recherches aboutissant à de nouvelles inventions : les machines outils, les robots, les outils robots. Donc, depuis les années 80, ont été fabriqués des dizaines de milliers de robots qui ont été créés de toute évidence pour remplacer le travail de l'homme, afin de ne plus avoir à le payer. Le robot remplacerait l'homme dans toutes ses fonctions. Plus de salaire, plus de congés, plus de maladie, plus de retraite, plus d'engueulades, plus de retard, plus de…plus de… . Tout devenait bénéfice net. On en est arrivé à cet état de fait à cause aussi de la malveillance dans le travail, hélas, mais vrai, à cause des abus, à cause du manque de dialogue. A cause du fait que les patrons ont voulu être de plus en plus riches en moins de temps possible. Les lois, l'économie, les banques et une concurrence effrénée, ont poussé la plupart des patrons à investir dans les machines robots, de plus en plus chers et sophistiqués. Toute la finance s'est unie contre toute la main d'œuvre et le travail. Il se trouve alors que ce sont les ingénieurs et ouvriers qui ont fabriqué ces robots, qui vont les subir et peut être perdre leurs emplois !

Donc disais-je après ce détour d'explications, que les robots sont arrivés sur le marché et, que vous le vouliez ou non, ils ont pris la place de centaines de milliers de travailleurs et d'employés, puis ils procurent en retour, des bénéfices bien plus importants à leurs propriétaires. Cet état de fait a commencé à s'accentuer dans les années 90 avec internet et les téléphones mobiles, et à décupler à partir des années 2000, avec les machines et tous robots non seulement mécaniques mais de plus en plus numériques dans tous les domaines de la communication, de l'industrie, du commerce, de la culture des distractions et des ventes, avec de nouveaux logiciels très performants qui en arrivent à penser à vôtre place et décider pour vous !

Aujourd'hui, il est clair que les 3 500 000 chômeurs de France, viennent directement, d'une part du manque de travail à cause de l'argent qui ne tourne pas et, d'autre part à cause des robots. Pour être logique, je pense que les propriétaires de tous ces robots on fait une belle affaire !

A partir de cet état de fait, qui est une réalité dans la vie des pays et dont le pouvoir n'a pas trop parlé, je pense qu'il serait temps de remettre là aussi, les pendules à l'heure, et faire de telle sorte que les robots soient taxés de façon plus importante et plus logique qu'ils ne le sont actuellement.

Comme la taxe professionnelle (TP) a été abolie, nous pensons que pour la remplacer, il est illégal de faire payer encore plus les propriétaires et les locataires qui déboursent déjà des sommes importantes en ce qui concerne les taxes immobilières, pour …habiter chez eux quand même !

C'est tout naturellement que nous proposons avec le nouveau système, que la logique aboutisse à une taxation des robots, de façon proportionnelle à la somme qu'ils font effectivement gagner à leurs propriétaires. Pour ce faire, l'état demandera une participation à l'argent gagné par chaque robot qui a pris la

place d’une ou plusieurs personnes et qui rapporte du bénéfice à son propriétaire. Prenons un exemple afin que tout soit plus clair :

Une entreprise achète un robot machine qui va directement prendre la place de deux ouvriers qualifiés. Entre le salaire, les congés et toutes charges chaque ouvrier revenait à 4000€ par mois, soit 8000€ par mois pour les deux ouvriers qualifiés qui auront perdu leur emploi à cause de ce robot.

Françaises, français, trouvez-vous légal qu’on vous fasse payer d’une part le chômage de ces deux ouvriers, et que d’autre part, on vous fasse aussi payer le remplacement de la taxe professionnelle ? Non, cela n’est pas normal ! Mais c’est pourtant ce qu’on veut vous faire avaler en France !

Ce robot va donc faire gagner : 4000 x 2 = 8000€ par mois à cette entreprise, c'est-à-dire 96000€ par an !

Avec le nouveau système, l’état taxera à hauteur de 20% ce robot qui a pris la place de ces deux ouvriers qualifiés. Cela donnera : 96000 X 20 :100 = 19200€ par an pendant une durée à définir entre les impôts et l’entreprise, au prorata de la durée de vie du dit robot, ou par un forfait.

Cette entreprise sera quand même la grande gagnante car en acquittant la somme annuelle 19200€, il lui restera : 96000-19200=76800€ de bénéfice. Bénéfice avec lequel l’entreprise amortira son robot. Bénéfice à multiplier par combien d’années ? Cette entreprise ne pourra pas dire que cette loi va la faire sombrer, la loi lui demandera seulement une part sur les cinq qu’elle va gagner, après avoir licencié deux ouvriers spécialisés !

C’est tout naturellement que toutes les entreprises qui auront des robots remplaçants, devront s’acquitter de cette taxe, afin de participer au chômage de ces ouvriers et afin de participer à remplacer la (TP) taxe professionnelle, qui ne sera pas payée

par l'immobilier, mais par une partie de cette taxe robot. (TR)

Au niveau de l'état, la répartition de cette nouvelle « taxe robot » se ferait comme suit : dans cet exemple la somme de 19200€ est retenue.

Commune…. = 30% =5769€,

Département.= 10% =1920€

Région……. = 10% =1920€

Etat……. = 50% =9600€

Pour cela un service d'état sera chargé d'analyser les robots afin de savoir combien chaque robot remplacera de personnes, de quel niveau et de quel salaire afin de lui attribuer la somme qu'il fera gagner à l'entreprise et calculer la taxe robot (TR), qu'il rapportera au trésor public ; somme qui sera reversée à hauteur de 75% de la totalité de la part de l'état, au profit du service du chômage, qui recevra dans l'exemple ci-dessus, la somme de 7200€ , les 2400€ restants (25%), resteront au trésor public. Si l'on calcule un exemple sur 250 000 robots dans le même cas que ci-dessus, cela rapportera une somme totale de 4 800 000 000€, à répartir entre les communes, les départements, les régions et l'état, comme ci-dessus indiqué.

Dans les principales autres anomalies, le domaine du profit des finances et des avoirs des français, à un niveau supérieur, le nouveau système va apporter de l'oxygène et de l'air purifié afin de remettre à l'endroit ce qui est à l'envers ! Ainsi, en premier lieu, les revenus du capital seront taxés à la hauteur de 35%, alors qu'ils ne sont taxés qu'à hauteur de 18,3% actuellement ! Chaque année, les revenus du capital rapportent plus de 500 milliards € de bénéfices aux intéressés !!! En portant ce pourcentage, à la même hauteur que la taxe sur les revenus du travail, abaissé à (35%), un total de 175 milliards € de taxes entreront dans les caisses de l'état. De quoi éponger

les trous de la sécu, du chômage, une partie de la dette, et relancer combien de projets ? Cette somme est…5 fois supérieure à l'emprunt lancé voici quelques courtes années par l'ancien Président de la République, Nicolas Sarkozy, qui avait pourtant eu la possibilité de faire aussi bien que nôtre proposition, mais non ! Il a préféré charger encore une fois de plus le peuple français, à hauteur de 35 milliards, plutôt que d'enlever cette somme des pauvres…500 milliards, de bénéfice annuel des revenus du capital, encaissés par une majorité de ses amis et donneurs d'ordres ! Ces sommes astronomiques font pleurer ceux qui au-delà du 15 de chaque mois, n'ont plus que quelques euros en poche afin de subsister jusqu'à la fin du mois !!! C'est incroyable pour la France !

A ce jour, les revenus du travail sont taxés à la hauteur de 46,4%. Comme nous l'avons dit, avec le nouveau système, afin là aussi, en compensation, pour alléger les charges des entreprises, la taxe sur les revenus du travail sera abaissée à 35%. D'autre part, la taxe sur les transactions financières (TTF), qui ouvrent la voie à toute spéculation, et qui est actuellement taxée à 0,10%, verra son taux élevé à 0, 12,5%, ainsi que tous les dérivés de ces transactions financières. Pour exemple, cela donnera : 12,5 centimes sur 100€ ; 1,25€ sur 1000€…, 12,5€ sur 10 000€ ; 125€ sur 100 000€ ; et 1250€ sur 1 000 000€ ! Il n'y a que les gros profiteurs qui vont pleurer leurs…centimes perdus !!!!!

Comme déjà indiqué plus haut la totalité des impôts, taxes et TVA, sera d'environ 1425 milliards d'euros ; cela, avec une TVA à 15%. Sans compter la récupération des niches fiscales sur les nantis ! Mais les françaises et les français ne paieront pas un centime de plus, bien au contraire, car avec la baisse de la TVA, ils gagneront déjà 5% de pouvoir d'achat sans compter tous les nouveaux avantages qu'ils recevront effectivement, car ce sont les français qui vont faire tourner la France et non pas une poignée de super riches accompagnés de leurs valets

politiques !
La politique générale du nouveau système sera de donner de l'argent aux françaises et aux français, et non pas de leur prendre tout ce qu'ils ont ! Si les français ont de l'argent, ils vont le dépenser ; ils vont aussi le dépenser chez vous, mais si vous ne donnez pas d'argent… !!!!

Autre irrégularité, les niches fiscales décidées par le gouvernement afin d'alléger l'impôt des amis PDG. Beaucoup seront abolies, ne subsisteront que les niches fiscales qui sont là pour aider les françaises et les français qui sont dans le besoin dans tous les domaines de leur vie.

Récemment, le gouvernement a voulu retirer des niches fiscales concernant la santé et l'aide à domicile des personnes âgées ! C'est quand même affreux de voir les plus hauts responsables français enlever cette aide si précieuse à ces pauvres personnes âgées, afin de pouvoir conserver les niches fiscales des copains milliardaires !

C'est ça la France d'aujourd'hui ? C'est inconcevable ! Voyez-vous dirigeants français, ceci constitue un acte qui ne passera pas, c'est trop grave ! Alors, encore une fois, vous envisagez d'augmenter les impôts pour, cette fois prendre en charge ces maladies que sont la dépendance et surtout Alzheimer. C'est quand même drôle qu'au niveau de l'état, on enlève toujours les besoins d'argent dans les frêles budgets des français, alors qu'inversement, les mêmes trouvent toujours des ouvertures pour protéger les grands riches et pour, chaque fois que l'occasion peut se présenter, les alléger de charges, même minimes, qu'ils trouvent trop lourdes. Il ne faut pas oublier de rappeler que les niches fiscales privent l'état de quelque 100 milliards d'euros. C'est-à-dire, trois fois le grand emprunt de 35 milliards, que les français devront rembourser jusqu'à quand ? Avec combien de pourcentage ?

Cinquième étape

La Famille

Afin de récompenser le travail et la vie de nos parents, de nos aïeux et de nos ancêtres, il sera donné à chaque famille, d'origine française, depuis ses arrières grands parents au minimum, la possibilité de garder au foyer soit la mère soit le père, grâce à une allocation d'état qui se nommera : « Parent au foyer ». Cette allocation sera servie à toutes celles et à tous ceux qui ont au moins un enfant mineur à charge, et qui ne travaillent pas, ou qui abandonneront leur travail, préférant rester au foyer pour élever leurs enfants, jusqu'à cinq enfants d'origine française par foyer complet ; et à la seule condition que l'autre parent travaille.

A cette allocation mensuelle de parent au foyer s'ajouteront les allocations familiales et les allocations logement mensuelles. Ainsi, par exemple, pour un couple avec deux enfants mineurs, louant un logement de trois pièces, si l'un des parents reste au foyer les allocations seront les suivantes :

L'allocation de base parent au foyer……= 700€

L'allocation familiale pour deux enfants……..= 200€

L'allocation logement……= 450€

Soit pour l'ensemble des trois allocations, un total de 1350 euros. Il faut compter qu'avec ces 1350 euros, de l'ensemble de toutes les allocations mensuelles, viendra s'ajouter bien sur le salaire du deuxième parent, qui devra obligatoirement travailler. Le parent au foyer, ne pourra donc pas ou plus prétendre au RSA. Il faudra choisir entre les deux. L'allocation de parent au foyer sera servie en totalité, jusqu'à un salaire mensuel du deuxième parent, ne dépassant pas 4000€/mois.

Au-delà, un barème dégressif se situera à moins 100€ de parent au foyer, par tranche de 500€ supplémentaires de salaire du deuxième parent qui travaillera, et ce, jusqu'à la limite inférieure de 300€, somme qui restera acquise quoi qu'il se passe.

Cette proposition est une base de l'aide que va pouvoir apporter l'état français aux citoyens d'origine française qui sont dans le besoin, afin de ne plus voir dans notre pays, ni de couples ni de famille en pleurs ou s'effondrer après des licenciements, voir des familles françaises tomber en dépression, devenir SDF et mourir, alors que leur pays, la France, est ce qu'elle est, grâce aussi à leurs parents, aïeux et ancêtres !

Pourront aussi bénéficier de la loi, « parent au foyer », les familles, dont l'un des époux, ou compagnon officiellement reconnu par la loi, est d'origine française, depuis ses arrières grands parents au minimum. Comme il est décrit dans le paragraphe sur le travail, si avec ces 1350 euros d'allocations on ajoute le futur salaire minimum ici, le SMIC A, à 1400 euros net par mois, en France, une famille d'origine française avec deux enfants aura : 2750 euros de revenus nets mensuels, minimum.

Ces 2750 euros ne constituent pas une fortune, mais ils ont été calculés de façon à ce qu'en France à l'avenir, il n'y ait plus de famille d'origine française qui sombre et qui doive coucher dehors. Ce qui est désastreux aujourd'hui pour un pays comme la France, est que leurs aïeux et ancêtres ont tout de même façonné la France pour eux, et qu'ils sont empêchés d'en profiter loyalement !!! Avec cette politique de la famille, chaque famille française pourra au moins et au minimum tenir debout dans notre pays. Cette somme de 2750 euros n'est pas le seuil de revenus mensuels pour quatre personnes, loin de là, il est le seuil de la solidarité d'un pays digne, qui récompense les

descendants de ceux qui ont fait de la France un hôtel diamant de 15 étoiles et actuellement sixième puissance économique de la planète.

Avec la deuxième révolution française et son nouveau système, cet Hôtel diamant de 15 étoiles, ne sera plus mis « gratuitement » à la disposition de toutes celles et de tous ceux qui arrivent des quatre coins du monde, afin d'être : nourris, logés, vêtus, blanchis, distraits…et payés en se dorant la pilule au soleil !!!!! Et dont beaucoup ne respectent pas les lois, ni la façon de vivre en France. Le rapprochement familial sera aboli, toutes les lois frustrantes à l'égard des français, seront rejetées par la deuxième révolution française. Tout cela sera fini, et fera parti du passé. Une France nouvelle naîtra de la deuxième révolution française.

Dorénavant, toute personne désirant s'installer en France, devra y venir seule, avec ses diplômes, ou sa qualification, afin d'être bien accueillie, avec un visa obligatoire, d'une durée de six mois maximum, au-delà de laquelle, si cette personne remplit toutes les conditions voulues et respecte la vie et les lois françaises, un nouveau visa de travail de six mois pourra lui être délivré, et ainsi de suite. Il ne sera permis à aucune autre personne, de la famille de ce nouvel arrivant, ne remplissant pas à son tour les conditions d'accueil ci-dessus mentionnées, d'entrer en France. Aucune personne arrivant en France, ne pourra prétendre à quelle qu'allocation que ce soit, si elle n'a pas cotisé au préalable à un organisme de travail, et ce, pour une durée minimum de 18 mois.

Pour toutes les familles dont les deux parents sont étrangers, les allocations familiales et de logement, leur seront versées pour un et deux enfants. (100€x2=200€)+allocations logement. Au-delà de deux enfants, plus aucun supplément ne sera versé de la part des services sociaux français, quels qu'ils soient. Les allocations de Parent au foyer ne seront pas servies

pour les familles de parents étrangers.

Les enfants de couples homosexuels, étrangers, ou les enfants de couples homosexuels dont l'un ou l'autre des intéressés homosexuel est français et l'autre étranger, n'auront droit aux allocations familiales et logement que pour deux enfants. (100€ x2= 200€)+allocations logement à la hauteur d'un foyer de quatre personnes. Au-delà de deux enfants, plus aucun supplément ne sera versé de la part des services sociaux français, quels qu'ils soient. Les couples homosexuels étrangers, ci-dessus mentionnés, n'auront pas droit à l'allocation de Parent au foyer.

Pour les familles recomposées, vivant sous un même toit, et toutes deux d'origine française, les allocations familiales, seront versées à la hauteur de 100€ par enfant. Les allocations logement, seront à la hauteur du nombre de pièces du logement occupé, pour un nombre ne dépassant pas sept personnes, (2 parents+5 enfants). L'allocation de Parent au foyer, ne sera versée que pour le parent restant au foyer, à condition que l'autre parent travaille.

Bien sur, cette aide de l'état aura pour effet de relancer une partie non négligeable de l'économie française car cet argent frais et assidu sera toujours là pour faire tourner un des éléments du moteur français.

En ce qui concerne l'acquisition d'un appartement dont la surface sera en harmonie avec le nombre de personnes composant la famille, une loi sera proposée, stipulant que tout acquéreur d'origine française, d'un appartement ou d'une demeure lui servant de résidence principale, aura droit à un prêt d'état , à 0%,(PTZ), pouvant aller jusqu'à 70% de la valeur totale du bien à acquérir, hors mis frais d'agence et de notaire. Les autres 30% parviendront d'un apport personnel ou d'un emprunt auprès d'un organisme bancaire agréé, au taux du marché. Le prêt à taux zéro (PTZ) ne sera pas accessible

aux les familles dont les deux parents sont d'origine étrangère. Pour toutes les familles françaises, percevant des allocations familiales, la CAF se portera caution de ces emprunts, et le cas échéant prélèvera les sommes dues à l'état et aux banques, sur le montant total des allocations versées à la famille concernée par la CAF. Une assurance sera obligatoire pour obtenir vôtre prêt sans problèmes.

Pour ce qui concerne les taxes immobilières et les taxes d'habitation, elles devront baisser par une décompression du prix des appartements et du prix du loyer à payer. D'autre part, dans ce nouveau système, il sera proposé que ces deux impôts ne soient plus demandés de façon draconienne, mais qu'ils s'adaptent aux salaires des occupants, sinon, dans peu de temps, il n'y aura plus que de riches étrangers qui pourront venir acheter ou habiter en France !

Il sera donc retenu, pour les impôts, que chaque appartement aura sa valeur immobilière et sa valeur locative qui lui sera conseillée par le responsable du logement de chaque commune, ou arrondissement, par rapport à sa situation et à tous les paramètres qui le définiront. A peu de choses près les prix se tiendront dans un mouchoir de poche pour un même produit à louer dans le même coin. Le service des impôts saura donc par déduction que tel ou tel autre appartement vaudra tel prix et que ses taxes foncières et d'habitation se baseront là-dessus d'une part, mais aussi sur le salaire des occupants d'autre part. Cela veut dire que les impôts appliqueront un coefficient qui s'adaptera au salaire des occupants. Ce coefficient sera valable tant pour les locataires que pour les propriétaires et iront de + 30% à – 50% de la base de dotation de chaque appartement.

Par exemple, un couple de retraités qui est propriétaire de son appartement de 3 pièces, et qui ne gagne pas beaucoup, désire rester dans ses murs, malgré des taxes élevées pour lui. Grâce à cette future loi, ce couple de retraités ne sera plus assommé

par les impôts. Disons que si par rapport à leur retraite, (2400€/mois à deux, à venir), leur appartement de deux pièces, central, est doté d'une taxe foncière de base de 1500€ par an, et d'une taxe d'habitation de base de 1000€ par an, le service des impôts ayant tout sous la main va vite se rendre compte que la retraite de ces propriétaires est faible, et ils seront donc classés sur une échelle de coefficient qui leur donnera droit à un dégrèvement sur ces deux impôts.

Pour eux, ce dégrèvement sera au maximum, c'est-à-dire 50% de moins sur les deux taxes. Ces retraités devront payer : 1500+1000= 2500 - 50% = 1250€ annuels au total pour leurs deux taxes. Ainsi ce couple ne sera pas pris à la gorge et pourra vivre de paisibles années dans ses murs. Les personnes ne payant pas d'impôts sur le revenu, ne paieront pas de taxe d'habitation.

Dans un second exemple, pour le même appartement occupé par un couple qui gagne au total 4000€ par mois, sera sur l'échelle de calcul au chiffre zéro. Cela voudra dire que ce couple devra payer la base de la dotation des taxes pour cet appartement, c'est-à-dire : 1500+1000= 2500€ par an. Si ce couple n'est que locataire il ne paiera que sa taxe d'habitation de 1000€.

Dans un troisième exemple, toujours pour le même appartement, un autre couple qui gagne 8000€ par mois, sera placé sur l'échelle de calculs sur le chiffre : +25%. Il paiera donc : 1500+25%=1875€ de taxe foncière, et 1000+ 25% = 1250€ de taxe d'habitation. Soit au total : 3125€. Si ce couple n'est que locataire, il ne paiera bien sur que sa taxe d'habitation.

Cette loi aura pour effet de pouvoir maintenir chez elles toutes les personnes qui le désireront afin qu'elles ne soient pas obligées d'aller se loger en banlieue, si cela n'est pas leur désir, et peut être aussi de faire venir en ville des personnes qui ne

veulent plus vivre en banlieue.

C'est ainsi qu'avec tous ces aménagements en faveur de la famille, celle-ci doit redevenir le centre de la vie dans notre pays, car ce sont quand même ces quinze millions de familles françaises et leurs revenus moyens de 3000€ mensuels, qui font tourner notre pays avec plus de 540 milliards d'euros par an, en plus de tout l'argent issu, de la TVA, des affaires en France et à l'exportation. C'est pour cela que la France va se remettre à tourner. Françaises, français, on vous a caché tout cet argent qui pourtant existe, mais ils ont préféré faire des emprunts car l'autre argent caché, personne ne le voit et il rapporte beaucoup.

Chers compatriotes de tous bords, essayons de penser quelques instants à ceux qui n'ont plus rien ! Dans le temps présent, il y a en France trois millions et demi de personnes qui vivent dans la rue, sans maison, dans des abris de fortune et dont beaucoup se servent de leur véhicule comme appartement !!! A vous en parler, j'en ai la gorge bloquée, car en face de cette détresse, ceux qui sont dans l'opulence, le ruissellement de l'or, dans les diamants, et les kilos de billets verts ou d'euros, ne s'émeuvent nullement de ce qui se passe dans la réalité. En face de ce système d'êtres indignes qui détiennent les ficelles économiques et politiques de la France, non, je ne peux rester insensible à la vue de la réalité de notre temps, chez nous, en France, sixième puissance économique du monde … pour les grands riches, alors même que notre pays, et le peuple français, ont rétrogradé…de plus de cinquante places dans les pays du monde, avec d'un côté trois millions et demi de chômeurs, de l'autre, trois millions et demi de personnes ayant comme demeure…la rue, tous, heureusement soutenus par ce peuple français si généreux, qui végète, et qui attend lui aussi la délivrance. Si j'appelle le peuple français à la révolution, c'est aussi pour cela, car cela ne passera pas !

Sixième étape

Parent au foyer

Comme déjà indiqué, toute famille dont au moins l'un des parents est d'origine française depuis ses arrières grands parents, et dont l'un des deux parents désirerait rester dans son foyer afin de mieux élever ses enfants, aura droit à une allocation de « parent au foyer », dite PAF, à la condition que l'autre parent travaille.

Sans entrer dans tout le détail, il sera attribué à la personne (homme ou femme) qui dans le couple aura choisi de rester au foyer, une allocation dont le montant sera de 700€ pour un foyer avec deux enfants. En plus de cette allocation de PAF, cette famille touchera également les allocations familiales (100€ par enfant) dans nôtre système, ainsi que les allocations logement en vigueur. Dans nôtre calcul, l'ensemble des allocations versées par l'état, sera de 1350€ par mois.

PAF=700 + 200 (allocation 2 enfants) + 450 (allocation logement) ce qui nous donnera un total de : 1350€/mois. Comme déjà mentionné, si l'autre parent gagne au minimum le SMIC. A, (1400€/mois) ce foyer aura 2750€ de budget net mensuel. Pour être juste, nous avons pris un exemple du minimum requis, afin que les plus humbles familles aient un toit correct et puissent assurer la vie du foyer. Cette somme de 2750€ net, constituera dans le nouveau système, le minimum de ressources des foyers les plus humbles.

Toute personne titulaire d'un PAF (parent au foyer) qui trouvera un emploi ou reprendra son ancienne activité ou créera sa propre entreprise, seule ou avec d'autres, aura droit à une aide de reprise d'activité rémunérée (ARAR).

Cette aide sera d'un montant unique de 3000€ dans le cas ou l'intéressé(e) ne se remet pas en PAF dans les 6 mois qui

suivent le jour de la signature du contrat d'aide de reprise d'activité rémunérée (ARAR).

Cette aide sera d'un montant unique de 5000€ dans le cas ou l'intéressé(e) ne se remet pas en PAF dans les 12 mois qui suivent le jour de la signature du contrat(ARAR).

L'ARAR sera une aide sous forme de prime pour l'emploi et donc acquise et non remboursable par l'intéressé, suivant le contrat choisi. En plus de l'allocation de reprise d'activité rémunérée (ARAR), l'état pourra, sur demande, octroyer un prêt personnel d'un montant de 15000€ au taux de 0% (zéro pour cent,) d'intérêt. (PTZ).

Au-delà de cette somme, l'état ou toute autre banque, pourra accorder un second prêt servi au taux directeur de la banque de France au jour de la signature du contrat.

Quoiqu'il arrive, toute personne qui sera bénéficiaire d'un prêt ou des deux prêts, sera tenu de le ou les rembourser selon les conditions définies par le contrat signé par les deux parties.

Toute personne qui a été parent au foyer(PAF) et, qui après l'avoir quitté, afin d'essayer de travailler ou de monter son entreprise, et qui avait reçu l'aide ARAR à cet effet, pourra de nouveau devenir parent au foyer, à la fin de son contrat ARAR, si elle n'a pas réussi dans ses ambitions.

Comme convenu par une loi à venir, l'allocation de parent au foyer, sera servie à celui des parents qui restera effectivement au foyer avec au moins un enfant à charge et qui sera sans emploi, où que ce soit, et dont l'autre parent travaillera obligatoirement.

Pour le parent au foyer ayant plus de deux enfants à charge, l'allocation PAF, sera servie au prorata du nombre d'enfants supplémentaires à charge, à raison de 75€ par enfant jusqu'à cinq enfants, et diminuée de 75€ chaque fois que l'un d'eux

atteint l'âge de 18 ans, (ou de plusieurs dans le cas de naissances multiples).

Le parent au foyer dont le ou les derniers enfants atteignent l'âge de 18 ans ne se retrouvera donc plus parent au foyer(PAF).

Cet ex-parent au foyer aura selon son âge, plusieurs solutions qui se présenteront à lui :

1°) Pour celles et ceux qui trouveront un emploi ou qui voudront s'installer à leur compte ou en association, ils seront aidés de la même façon que pour les allocations ARAR (allocation de reprise d'activité rémunérée de), 3000€ pour six mois ou 5000€ pour un an, puis d'obtenir un premier prêt de 15000€ à taux 0%(zéro pour cent) et un deuxième prêt servi au taux directeur de la banque de France, au jour de la signature du contrat.

2°) Pour les personnes terminant un PAF (parent au foyer) et qui n'auraient pas eu en vue un travail, elles auront été au préalable informées six mois avant la fin de leur PAF, qu'elles pourraient être prises en charge et employées par le service social de leur municipalité. Le maire de sa commune devant être informé au préalable de son état de parent au foyer.

Cette prise en charge consistera à proposer à celles et à ceux qui le désireraient, un stage d'aide maternelle, ou autre stage à la convenance de la municipalité, afin d'obtenir l'agrément pour le travail proposé.

Les personnes qui finiront leur état de PAF et qui auront suivi un stage municipal seront ainsi prêtes pour exercer leur nouveau métier.

Cette fois-ci, le travail fourni par la municipalité, pourra s'exercer soit au domicile de l'intéressé, soit ailleurs dans la

municipalité, et jusque dans un rayon de 5 Kms autour des municipalités.

Ces primes de l'ARAR, n'entrant pas en lice pour le calcul du salaire mensuel, mais comptées à hauteur de 30% sur la déclaration des revenus annuels.

Dans tous les cas toutes les personnes exerçant un métier à temps partiel dont le salaire ne dépassera pas 600€ mensuels, auront droit au RSA en vigueur.

3°) Pour les personnes âgées de 57 ans et plus, qui terminent leur état de parent au foyer, vu les difficultés qu'elles rencontreront pour trouver un emploi, seront prioritaires sur toutes les autres personnes qui postuleront pour le même emploi dans la commune de leur habitation principale, voire même dans leur département. Toutes les années passées en parent au foyer seront comptabilisées pour la retraite.

Dans le cas ou des personnes d'origine française, âgées de plus de 57 ans ne trouveraient pas de travail à la fin de leur PAF, l'état allouerait à ces personnes, une allocation équivalente au minimum vieillesse en cours, et la commune pourrait lui allouer une aide au logement selon le cas, et ce, jusqu'à l'âge légal de la retraite en vigueur. Maintenant, si des personnes ont eu des SMIC A, en plus durant toute leur carrière, elles pourront s'en servir pour partir plus tôt. D'autre part, durant son activité, il ne sera pas interdit d'acheter des SMIC A, soit pour gagner plus à la retraite, soit pour partir avant l'âge légal de la retraite.

Septième Etape

La Retraite

Grace aux cotisations supplémentaires perçues par l'augmentation des salaires des trois niveaux du SMIC à venir, une somme supplémentaire de plusieurs milliards d'euros viendra grossir les caisses de retraites.

Avec la suppression d'au moins 50% des niches fiscales, avec une taxe sur la masse des flux financiers sur les opérations boursière ; avec un prélèvement supplémentaire de 5% (cinq pour cent) sur le bénéfice net des sociétés et entreprises réalisant un bénéfice net annuel de plus de cinq millions d'euros; avec le plafonnement des plus hautes retraites à 30000€ mensuels; avec une cotisation supplémentaire de 2% sur les revenus mensuels nets de plus de 13000€; avec la remise à plat et la création d'une grille plus juste de tous les salaires et pensions des Ministres, Secrétaires d'Etat, Sénateurs, Députés, toutes hautes fonctions de l'Etat, tous dirigeants de sociétés nommés par l'Etat, et toutes fonctions de quelle que durée que ce soit, octroyées par l'Etat; avec la taxation des revenus du capital élevée au taux de 35%, au lieu de 18,3% afin de se rapprocher de la taxation des revenus du travail…abaissés à 35% il y aura un apport supplémentaire d'argent…logiquement récupéré.

Comme nous l'avons déjà démontré dans le nouveau système l'argent des françaises et des français devra tourner et, la future TVA à 15% qu'il rapportera gonflera les caisses de l'état aujourd'hui complètement vides, puisque nous avons une dette qui voisine 2000 milliards € !!!

Mais avec le nouveau système de la deuxième révolution française, les caisses de l'état, vont nettement inverser la

courbe du déficit, et, dès la deuxième année de la reprise du pouvoir par le peuple de France, les trous de la sécurité sociale, des retraites et du chômage seront vite refermés.

En fait, il n'y a pas de volonté de la part de l'Etat actuel qui, soit n'a pas d'idées soit ne veut pas donner au peuple, ce qui lui revient. Oui, il y aura assez d'argent pour honorer toutes les retraites de France et pour combler le déficit de la sécurité sociale. Oui, il y aura assez d'argent pour commencer à rembourser chaque année une partie de notre dette et pour relancer plusieurs projets civils et militaires mis au point mort !

Maintenant est soulevé le problème de l'allongement du temps de travail consécutif à l'allongement de la durée de la vie. Nous pensons qu'il faut prendre ce problème à bras le corps, car, autant la nature que la recherche mondiale sur la santé, ont permis de faire vivre plus longtemps. Pour les prochaines décennies, il devra y avoir un aménagement naturel sur ce problème, sans que pour autant le montant de la retraite de chaque française ou français ne soit amputé, bien au contraire, (car les cotisations augmenteront en nombre vu que l'argent tournera et que le chômage diminuera avec notre nouveau système). Pour le nombre d'années, nous avons déjà pensé au futur, vu que 500 mois de travail sont l'équivalent de 41ans1/2, mais nôtre système est beaucoup plus souple et ouvert, car ceux qui le voudront pourront partir même à 57 ans.

Afin de préparer les futures échéances et préparer les futurs retraités à leur retraite, nous pensons que l'état a le devoir de proposer un pacte de solidarité mutuelle avec les futurs retraités.

1°) Préparer chaque retraité ou couple de retraités à acquérir sa résidence principale durant son activité, grâce à un prêt d'état au taux de 0% sur un montant pouvant atteindre 70% du prix d'achat (hors mis agence et frais de notaire). Prêt pouvant être contracté jusqu'à l'âge de 75 ans, quel que soit le

cas, si l'emprunteur est capable de rembourser ses échéances et si son prêt est assuré.

2°) Pour les retraités qui auraient déjà des emprunts en cours pour l'acquisition de leur résidence principale, l'état s'engagera soit à prendre à sa charge un certain nombre d'années restant à payer, soit à prendre à sa charge une certaine somme sur le remboursement des mensualités. Cette somme venant s'ajouter aux éventuelles allocations logement déjà en cours pour la dite demeure.

3°) Prendre en charge la pénibilité du travail de façon à pouvoir partir à la retraite entre 57 ans, et 62 ans à taux plein, pour les cas les plus difficiles, même si le nombre d'années voulu n'était pas atteint.

4°) Permettre à toute personne de pouvoir prendre sa retraite à la carte, à compter de l'âge de 57 ans si elle le désire, même si elle n'a pas les 41 ans 1/2 de cotisation voulues. (Si elle est déjà propriétaire de son appartement), et qu'elle aura de ce fait, une dépense de 35% en moins à défalquer du montant de sa retraite, qui compensera les années de cotisation manquantes. (35% que nous abaisseront à 25% du salaire).

5°) Permettre à toute personne qui le désirerait, de pouvoir travailler plusieurs années supplémentaires au-delà de l'âge légal de 62 ans, (si elle n'a pas assez cotisé), afin de pouvoir gagner des points supplémentaires pour le calcul de sa retraite. Ces points seront transformés en SMIC. A.

6°) Le nombre d'années de cotisation sera fixé à 41 ans1/2 pour le taux plein de la retraite. Ce chiffre sera le régulateur général du droit de départ à la retraite. (Équivalent à 500 mois de travail), pour tous.

7°) Toute personne ayant ses 41 ans1/2 années de cotisation, ou leur équivalent, quel que soit l'âge du début de ses cotisations, pourra prétendre pouvoir partir à la retraite à taux

plein, quarante et un ans1/2 après le début de ses cotisations. C'est-à-dire qu'une personne qui a commencé à travailler et à cotiser dès l'âge de 16 ans, pendant 41 ans1/2, ou l'équivalent de 41ans1/2, pourra prétendre pouvoir partir à la retraite à taux plein à l'âge de 57 ans1/2.

8°) Toute personne ayant atteint l'âge de 62 ans et n'ayant pas encore ses 41 ans1/2 de cotisation, pourra partir effectivement à l'âge de 62 ans, mais avec une décote par année manquante. (Nombre de SMIC A manquants). Si cette personne veut partir à la retraite à taux plein, elle devra continuer à travailler durant un certain nombre d'années manquantes jusqu'à l'âge qu'elle voudra bien se fixer. Il sera stipulé que toute personne qui aura commencé à travailler tardivement, par exemple à 30 ans, et qui aura, à 62 ans, au moins 30 années de versement, pourra prendre sa retraite à 62 ans, avec une décote pour les années manquantes. Dans ces calculs, ne sont pas compris les suppléments pour enfants élevés jusqu'à l'âge de 18 ans, qui donneront droit à 5% de plus pour deux enfants et à 10% de plus à compter de trois enfants.

En ce qui concerne les travaux pénibles, (TPN), il sera octroyé un an de bonus de départ anticipé à la retraite, à tout travailleur ou employé, ayant occupé durant toute sa carrière, une fonction de travaux pénibles pour chaque 100 000heures de travail effectuées. (Chaque 5ans environ). Ce bonus sera comptabilisé jusqu'à un maximum de 300 000heures de travaux pénibles effectués durant toute une carrière, aboutissant à l'octroi de trois années au maximum de départ anticipé. Ces 300 000heures de TPN, correspondent à environ un tiers de toute une carrière, qui se situe entre 800 000 et 900 000heures de travail, si l'on compte 11 mois de travail par an, étalés sur l'un des trois SMIC, A, B, C. Bien sûr, l'intéressé partira à la retraite anticipée à taux plein, au prorata du nombre de SMIC A recueillis et gagnés durant toute sa carrière, comme démontré dans la grille générale des retraites qui suit.

Pour ceux qui seront déjà propriétaires, ou qui auront bien préparé leur retraite, Il sera également très intéressant de pouvoir cumuler les gains supplémentaires du travail pénible, avec un nombre important de SMIC A, gagnés durant toute leur carrière, leur ouvrant la voie, dans ce cas, à un gain supplémentaire d'un maximum de deux ans, qu'ils pourront utiliser, mais pour cela, avec une décote sur le montant total de leur retraite, correspondant à ces deux années non travaillées, puisque déduites pour convenance personnelle.

Donc, possibilité de gagner 3ans, grâce à vos travaux pénibles, puis deux ans, selon vos désirs, grâce à vos SMIC A, gagnés et accumulés, au-delà de 500 SMIC A, durant toute vôtre carrière, comme le démontre la grille générale des retraites, ci-après détaillée. C'est-à-dire un gain de cinq ans au total ! Ceci constitue une bonne avancée, et une récompense pour tous les travailleurs.

Afin d'apporter plus de logique, plus d'intérêt, plus de social, et d'apporter l'assurance que chacun trouvera son compte, une grille générale de calcul des revenus de la retraite a été mise au point. A partir de cette grille, sera calculée la retraite d'un smicard autant que celle du plus grand PDG de France.

En ce qui concerne les cotisations, pour la retraite, avec le nouveau système, celles-ci seront toutes centralisées au profit du trésor public, dans un dossier se nommant : Trésor Public Retraite. (TPR).

Autant la sécurité sociale, que la caisse régionale d'assurance maladie, et que tous les établissements de retraites complémentaires publics et privés des cadres et non cadres de France, quels qu'ils soient, et de quel que niveau que soient les retraites perçues, pour l'ouvrier, comme pour les plus hauts PDG, fusionneront avec la caisse de retraite de l'état. Les employés de ces caisses, publiques ou privées, continueront à travailler sur place, sans avoir la qualification de fonctionnaires,

mais d'employés d'état, avec l'assurance de l'emploi. C'est aussi grâce à cette loi sur la récupération de toutes les cotisations pour la retraite, que la grille générale des retraites, ci-après, tiendra compte de toute la carrière de chacun, afin de lui attribuer une retraite décente et logique. Pour ceux qui, volontairement, se sentiront de travailler encore plusieurs années, au-delà de leurs 62 ans, afin d'avoir une meilleure retraite, pourront le faire, et la loi ne s'y opposera pas.

La grille des retraites, ira de la somme de 1200€/mensuels au minimum, jusqu'à une somme maximum de 30000€, par mois, pour les plus hautes retraites de France, car il est indécent de constater que de nos jours, des PDG à la retraite, gagnent entre 50 000 et 100 000€ de retraite…par mois !!! Jusqu'au triple des plus hautes fonctions de France…en activité, et combien de dizaines de fois le salaire d'ouvriers qualifiés en activité ! Non, cela est injuste, et ne passera pas.

Ainsi, françaises, français, la masse d'argent sur la retraite, prélevée par dizaines de milliards d'euros, sur tous les salaires de France, sera en sécurité dans les caisses du trésor public et de la banque de France, et les responsables des grandes caisses de retraites françaises, ne pourront plus, désormais, s'amuser en bourse, avec l'argent des retraités, et se remplir les poches sur leur dos, en essayant de surcroit, de repousser de quelques jours, chaque mois, l'ordre de virement de ces retraites, afin, là aussi, de gagner des % par ici, et des % par là, encore sur vôtre dos, et sans jamais rien vous donner…bien sûr !!! Cela, s'appelle de l'escroquerie ! Puis, le jour où il y aura un crash monétaire des bourses…salut l'argent des retraites !!! Débrouillez-vous !

D'autre part une humiliation de la retraite, et de la France, sera abolie. Nous voulons dire par là, que toutes les personnes qui ont combattu contre la France, quel que soit le cas, se verront retirer tous émoluments et retraites qui pourraient leur avoir

été attribués de la part de notre pays. C’est quand même abominable que d’avoir attribué une retraite, ou de l’argent à quelqu’un qui a certainement tué des soldats français, et plus encore, pour certains, d’avoir trouvé les mensonges afin d’y parvenir. Tout cela sera remis en place selon la logique des choses.

Grille générale du calcul des retraites indexées sur le SMIC A, (1400€ net par mois) et donnant droit à une retraite minimum de 1200€ net par mois

Afin d'harmoniser l'ensemble des retraites, il a été convenu que toute carrière, devra se dérouler sur la base de 500 SMIC A.

Pour atteindre ces 500 SMIC A, représentent en eux, 41ans1/2 de travail de base, et les cotisations de ces 500 SMIC A il y aura plusieurs chemins.

Pour tous, avec plus ou moins de chance de réussite dans chaque carrière, ce ne seront pas durant ces 41ans1/2, qu'il faudra cotiser, mais durant leur « équivalent », afin d'obtenir ces fameux 500 SMIC A de base, requis pour tout calcul, donc de cotisation, et dont la valeur d'un SMIC A, sera de 1400€ net mensuel et aboutissant à la somme de 1200€ net de retraite mensuelle minimum,(toutes cotisations réunies) à condition d'avoir ses 500 SMIC A, requis.

Théoriquement, Il faudra donc atteindre dans toute sa carrière, au minimum 500 SMIC A, à raison de 35h par semaine afin de pouvoir prétendre à la retraite minimale de 1200€ net mensuels, quel que soit l'âge de l'intéressé.

Pour tous ceux qui veulent en rester là, ce sera 1200€ net mensuels, pour 500 mois de travail au SMIC A. Rien ne pourra les forcer à travailler plus !

Pour toutes celles et ceux qui voudront aller plus loin, c'est-à-dire avoir encore plus de SMIC A, pour gagner plus à la retraite, sans pour autant travailler durant 41ans1/2, elles ou ils pourront le faire bien sur.

La première des choses est de pouvoir racheter des SMIC A pendant sa carrière, en payant l'équivalent des cotisations mensuelles des SMIC que l'on désire racheter (A, B, ou C, ou plus bien sur).

Dans le nouveau système, les travailleurs seront en même temps des actionnaires, et recevront donc des dividendes, et des primes plus importantes sur le bénéfice net annuel de l'entreprise où ils travaillent. Avec cet argent nouveau, les travailleurs pourront racheter, s'ils le désirent, plusieurs SMIC A à leur convenance, afin de mieux préparer leur retraite, sur le montant à percevoir, et afin de pouvoir diminuer le nombre d'années restant à travailler, puisqu'en rachetant des SMIC A, on augmente leur nombre donc, si l'on veut, on peut diminuer le nombre des années restant à travailler, quel que soit l'âge de départ.

Comment faire pour arriver à obtenir ces fameux 500 SMIC A, sans pour autant devoir travailler pendant 41ans1/2 et obtenir sa retraite à taux plein à 62 ans et même plus tôt bien sur.

A la base de tous ces calculs : si en ayant travaillé 500 mois, au SMIC A, (1400€/mois) on a acquit 500 SMIC A, et on a donc droit à une retraite de 1200€. Le coefficient général de base des calculs de toutes les retraites sera donc de :

1400 (smic A de base) : 500 (mois requis) = 2,4

Coefficient retenu= 2,4 il sera indexé sur le coût de la vie.

Voici quelques exemples concrets :

1°) Monsieur Durand est ouvrier dans une entreprise et décide de rester en permanence au SMIC A (35H par semaine) avec 1400€ net mensuels. Donc, monsieur Durand devra travailler pendant 41ans1/2 afin de totaliser les 500 SMIC A requis afin d'avoir sa retraite de 1200€ net mensuels, quel que soit son âge. 500 mois X 2, 4 (coefficient)=1200€/mois

Monsieur Durand, peut, s'il le désire, travailler plus, ou racheter des SMIC A ; mais cela ne l'intéresse pas. C'est son problème.

2°) Monsieur Dupont est employé dans une entreprise au SMIC B (37H1/2 par semaine) pour un salaire net mensuel de 1650€. Il choisit d'en rester ainsi pendant toute sa carrière. Il ne veut pas aller plus loin lui non plus, c'est son problème. Mais monsieur Dupont, étant au SMIC B, ses 41ans1/2 de carrière lui rapporteront 500 SMIC B, qui eux, deviendront 589 SMIC A, après transformation. Pourquoi ? Comment ?

Parce que la différence entre le salaire net du SMIC B et celui du SMIC A est de 250€ par mois, (1650-1400=250), et si vous multipliez ces 250€ par 500 mois travaillés, cela donne la somme de 125000€. Puis, si l'on divise ces 125000€ par 1400 (euros mensuels requis du SMIC A), on obtient le chiffre 89.

Ce chiffre 89 correspond à 89 SMIC A, gagnés en plus, qu'il faudra ajouter aux 500 SMIC A (de base). Donc monsieur Dupont aura : 500+89= 589 SMIC A, pour son départ à la retraite. La retraite de monsieur Dupont sera donc de : 589 X 2,4 (coefficient)= 1405€ net mensuels.

3°) Monsieur Mathieu est aussi employé dans une entreprise au SMIC B, (37H1/2 par semaine) pour un salaire mensuel net de 1650€. Contrairement à monsieur Dupont, monsieur Mathieu, décide en accord avec sa direction, de travailler une semaine par mois au SMIC C, (1920€mensuels) c'est-à-dire 40h par semaine, (au lieu de 37h1/2) et ce, pendant 10 mois de chaque année. En travaillant donc 10 semaines par an au SMIC C, monsieur Mathieu gagnera en plus : SMIC C=1920 € - SMIC B 1650= 270€ par semaine ? Dix semaines par an= 270x10=2700€. Durant toute sa carrière de 41ans1/2, monsieur Mathieu aura gagné en plus : 2700x 41,5 (années)= 112050€. Ajoutons donc cette somme à sa carrière normale du SMIC B ; 1650€/mois x500mois= 825000€ + 112050€ (gagnés en plus) =937050€ au total.

Transformons cette somme en SMIC A : 937050€ : 1400€ (SMIC A requis) = 669 SMIC A

Monsieur Mathieu se retrouve donc avec 669 SMIC A (169 de plus que les 500 SMIC A de base requis).

La retraite de monsieur Mathieu, sera donc de : 669 X 2,4 =1605 net mensuels.

4°) Monsieur Martin est employé dans une entreprise où il travaille 40h par semaine, c'est-à-dire au SMIC C (1920€ net mensuels), il en sera ainsi pendant toute sa vie active.

Avec ses 500 SMIC C et 41 ans ½ de carrière, monsieur Martin, après transformation de ses SMIC C en SMIC A (de base), aura accumulé 197 SMIC A supplémentaires. Comment ? Dans le calcul général, de cette façon : 1920€ X500 mois = 960000€ de gains dans sa carrière. Puis si nous divisons cette somme de 960000 par 1400 (SMIC A), on trouve le chiffre 685.

Monsieur Martin aura donc à son actif, 685 SMIC A. Soit 185 SMIC A en plus que les 500 requis.

La retraite mensuelle de monsieur Martin sera de :

685 X 2,4 = 1644€ mensuels net. Si monsieur Martin ne veut pas ou ne peut pas aller jusqu'à 41ans1/2 dans sa carrière au SMIC C, il pourra le faire car une loi ira dans ce sens, ça tombe bien, car il a envie de s'arrêter 3 ans plus tôt, c'est-à-dire après 38ans1/2 de travail. Monsieur Martin se retrouvera donc avec : 960000€ – 69120€ (3 années au SMIC C) =766000€. A présent, calculons à combien de SMIC A correspondent ces 890880€.

Nous avons : 890880€ : 1400€ (SMIC A) = 586 SMIC A. Quelle sera la retraite mensuelle de monsieur Martin, s'il part après 38ans1/2 de travail ? Elle sera de : 586 (SMIC A gagnés) X 2,4= 1406€ net mensuels, durant toute sa vie.

En partant après 38ans1/2 de travail, au lieu de 41ans1/2, monsieur Martin travaillera 3 ans de moins, mais pendant toute sa vie, il ne gagnera plus que 1406 €/mois, au lieu de 1644€. A chacun son choix !

5°) Madame Bernardin est employée dans une entreprise, puis dans une autre puis une autre, etc. Pendant toute sa carrière, madame Bernardin a changé plusieurs fois d'entreprise, de travail, de SMIC, selon sa qualification dans un emploi recherché. Pour résumer la carrière de madame Bernardin, nous devons calculer combien de temps elle a travaillé dans chacun des trois SMIC (A, B, C), et combien de temps elle a travaillé au dessus de ces trois SMIC, et à quel niveau de salaire chaque fois. Donc, établissons le parcours de la carrière de madame Bernardin :

a) 10 ans au SMIC A = 120 SMIC A
b) 5 ans au SMIC B = 70,7 SMIC A
c) 8 ans au SMIC A = 96 SMIC A
d) 4 ans au SMIC B = 54,8 SMIC A
e) 5 ans au SMIC C = 82,1 SMIC A
f) 5 ans à 2000€ /mois = 85,7 SMIC A
3 ans à 3000€ /mois = 77,1 SMIC A
g) 18 mois à 4000€/mois= 51,4 SMIC A

En 41ans1/2 de carrière, madame Bernardin aura totalisé 637 SMIC A. Sa retraite sera donc de : 637 X 2,4 = 1628€ net

6°) Monsieur Pélican, issu d'une famille un peu plus aisée, a occupé plusieurs fonctions dans le privé, ainsi que des fonctions publiques.

Pendant sa carrière de 35 ans, monsieur Pélican, aura accumulé :

a) 5 ans au SMIC B = 70,7 SMIC A
b) 10 ans au SMIC C = 164,5 SMIC A
c) 5 ans à 2500€/mois = 107,1 SMIC A

d) 3 ans à 4000€/mois = 102,8 SMIC A
e) 10 ans à 5000€/mois = 428,5 SMIC A
f) 2 ans à 8000€/mois = 137,1 SMIC A
Soit un total de 1010,7 SMIC.A

Monsieur pélican, ayant commencé sa carrière à l'âge de 22 ans, se retrouvera, s'il le désire, après 500 mois de versements, à 63 ans 1/2ans avec une retraite mensuelle de : 1010,7 X 2,4 = 2425,68€ / net. Selon sa vie, ses besoins, et s'il est propriétaire ou non de sa demeure, monsieur Pélican, pourra s'arrêter de travailler avant, à son gré, mais il aura une retraite plus faible durant toute sa vie.

Monsieur Pélican peut bien sur continuer à travailler, il augmentera ainsi encore plus le montant de sa retraite. Chacun sa vie.

7°) Monsieur Le directeur a gravi plusieurs échelons pour atteindre également la fonction de PDG. Suivons son parcours :

a) 5 ans à 3000€/mois = 128,5 SMIC A
b) 5 ans à 5000€/mois = 214,2 SMIC A
c) 5 ans à 8000€/mois = 342,8 SMIC A
d) 5 ans à 12000€/mois = 514,2 SMIC A
e) 5 ans à 20000€/mois = 857,1 SMIC A
f) 5 ans à 30000€/mois = 1285,7 SMIC A
g) 5 ans à 35000€/mois = 1500 SMIC A
h) 5 ans à 40000€/mois = 1714,2 SMIC A
Soit un total de : 6428,2 SMIC A

En 40 ans de carrière, monsieur Le Directeur aura donc accumulé 6428,2 SMIC A (de base). Sa retraite mensuelle sera de : 6428,2 X 2,4 = 15427, € net

Monsieur Le Président Directeur Général, a le choix entre s'arrêter ou continuer.

Personnellement, je pense que monsieur Le PDG qui a sûrement accumulé, argent, or, demeures, et autres durant son activité, est très bien servi avec une retraite de 15427 €. Cette somme très importante par rapport à ceux qui sont en activité avec…12 fois moins de revenus, fait ressortir la grande différence qu'il y a en France, entre d'une part les salaires et d'autre part les retraites.

En ce qui concerne les travaux pénibles, (TPN), il faudra faire avancer l'âge de la retraite, au prorata des mois et des années travaillées en TPN, et rajouter ces gains de mois ou d'années, à ceux déjà gagnés par accumulation de SMIC A, et retirer l'ensemble de ce temps restant à travailler, afin de partir plus tôt à la retraite, jusqu'à un maximum de 5 années gagnées sur l'ensemble de toute une carrière ! Ceci constitue une avancée et une récompense non négligeables pour le bonheur des personnes et des familles.

Grâce à cette nouvelle grille de calcul des retraites, nous pouvons remarquer que les petits salaires ont de meilleures retraites, (avec l'arrivée des trois SMIC, A, B, C,), et que nous ne verrons plus en France des retraites démentielles et je dirais illégales, de plus de 60 000€/mois !

Ce qui veut dire que les plus hauts salaires de France, devront s'adapter aux futures lois, en diminuant de façon conséquente, et que les plus hautes retraites de ces plus hauts salaires de France…et les autres, ne devront jamais dépasser la somme de 30 000 €, qui deviendra le plafond.

Dorénavant, Mesdames les dirigeantes et Messieurs les dirigeants de sociétés publiques ou privées qui voudront augmenter leurs salaires, donc leurs retraites, vu que la loi aura choisi le SMIC A comme base, de tout salaire et de toute retraite, vous serez bien obligés d'augmenter ce SMIC A de base, (ainsi que le SMIC B et le SMIC C).

C’est ainsi qu’un PDG qui gagne 30 000€ par mois et qui voudra augmenter son salaire mensuel net par exemple de 5%, sera tenu d’augmenter du même pourcentage de 5% net mensuel tout son personnel, à commencer par ceux payés aux SMIC, A, B, C.

Ce PDG aura donc : 30 000 X 5 : 100 = 1500€ de plus par mois, et se retrouvera avec un salaire net mensuel de 31500€.

Un salarié de l’entreprise payé au SMIC, A (1400€ net) aura une augmentation de : 1400 X 5 : 100 = 70€ de plus par mois, et se retrouvera avec un salaire mensuel net de 1400+70 = 1470€.

On voit bien que cette augmentation profite beaucoup plus au PDG, qui, ici et à travers ces 5% d’augmentation, encaisse du même coup, presque un salaire au SMIC B (1500€/mois) de plus ! Son augmentation équivaudra à 20 fois l’augmentation accordée à l’ouvrier payé au SMIC A, qui ne touchera que 70€ !

Mesdames et Messieurs, le fait d’augmenter au moins du même taux que celui de vôtre propre augmentation de salaire, tout votre personnel, sera le minimum que la loi vous imposera chaque fois que vôtre salaire augmentera. Je ne pense pas que vous aurez des larmes ou des regrets sur ce point, vu que vôtre retraite aussi sera, au prorata de chaque augmentation, beaucoup plus importante que celle de chacun de vos employés.

Dans le nouveau système de la deuxième révolution française, il y a importante une mise au point à faire, justement en ce qui concerne les retraites :

Toutes les personnes ayant exercé des fonctions qui se sont chevauchées dans le même temps de travail, et ayant déjà perçu illégalement des salaires eux-mêmes chevauchés, font partie des profiteurs du peuple français Cela fait partie des

arnaques des hautes fonctions, le plus souvent d'état, car personne ne peut être dans le même temps au four et au moulin !!! Cela sera évidemment supprimé, et il en découlera que les retraites de ces fonctions chevauchées seront redéfinies par des contrôleurs de l'état, afin de n'accorder que le prorata des fonctions qui se suivent dans la durée des mois civils et des années civiles effectivement travaillés, les uns, et les unes à la suite des autres. Non, en France on ne touchera plus deux, trois ou quatre retraites…mirobolantes, alors que l'on ne doit en toucher qu'une seule ! Les bouts de ficelle seront désormais attachés les uns après les autres, pour tout le monde, cela se fera selon la grille des retraites ci-dessus exposée, à partir du SMIC A de base, selon le montant de vos salaires mensuels, vous délivrant un nombre X de SMIC A. (salaire mensuel définissant effectivement un seul salaire par mois). Certainement le meilleur !!! De part dans la future loi, le surplus, au-delà de 30 000€ de retraite, sera automatiquement supprimé en étant reversé à la caisse générale des retraites de France : (futur service d'état).

Il est détestable de constater que les Présidents de la République Française, leurs Premiers Ministres, leurs Ministres, beaucoup de députés et sénateurs, ont par leur action et par leur négligence, volontairement cautionné cet état de fait, en acceptant que des femmes et des hommes de hautes fonctions politiques et publiques en arrivent à encaisser plusieurs salaires superposés, alors qu'ils n'exercent qu'une fonction à la fois en un temps donné !

Dans l'actuel système nous constatons des irrégularités incroyables mais vraies !! Comme elles sont cachées, on ne les voit pas !

A) Nous avons appris que des retraités, français ou non, vivants à l'étranger touchaient toujours leur retraites alors qu'ils sont décédés depuis de longues années, et que ce

sont leurs enfants et petits enfants…succèdent à ces retraites versées par la France. Bien sur, ça dure toujours… mais les français, eux, doivent démontrer qu'ils sont toujours en vie pour toucher leur retraite. Incroyable, Monsieur le Président de la République Française !

B) Nous apprenons également que des personnes âgées de 65 ans et plus, qui n'ont jamais travaillé en France et qui n'y ont jamais mis les pieds,….avaient droit à une retraite de 709 euros et pour un couple, à 1157 euros de retraite, si elles venaient s'installer dans notre beau pays.

Extraordinaire non !!! Chez nous, combien de pauvres gens n'ont même pas 4 sous pour vivre, alors qu'ils ont travaillé en France, et ont fait de la France, ce qu'elle est aujourd'hui, sans compter leurs souffrances les guerres afin que nous soyons libres !!!

Donc, cela veut dire que nous allons bientôt travailler pour les millions de retraités venus…du monde entier en France voyons !!!

Dorénavant, plus aucune personne qui n'aurait pas cotisé durant un certain nombre d'années en France, n'aura le moindre euro de retraite ! Les personnes qui sont dans ce cas, seront priées de prendre leurs dispositions, afin de subvenir d'une autre façon à leurs besoins, si elles désirent rester en France.

Plus rien ne sera donné à qui n'a rien à voir avec la France ! Dirigeants de France, stop ! Arrêtez de taper sur les français, et de les plumer, afin de donner aux autres étrangers quelque chose qui ne vous appartient pas !!! Cela aussi, c'est de l'escroquerie afin de mieux profiter d'un autre côté, voyons ! Cela ne passera pas, indignes dirigeants français !

Avec la Hollando/Sarkozye, la plus logique des choses que vous puissiez faire, françaises, français, est tout simplement d'aller dans un pays étranger, de vous faire

naturaliser de la nationalité de ce pays, puis de revenir en France, cette fois-ci, en tant qu'étranger !!! Là, au moins, vous serez traité comme un étranger, et donc, vous aurez droit à tout, absolument tout, y compris une retraite sympathique !!!!!!!! Un comble de la détresse incommensurable de nos menfoutistes dirigeants !!!!! Stop, stop, maintenant, ça suffit !

En ce qui concerne les personnes âgées qui auront besoin d'aide à leur domicile, une loi nouvelle concernant les gens de maison verra le jour. Cette loi proposera aux personnes âgées, invalides, ou parents d'enfants, qui en auraient besoin, d'embaucher une ou plusieurs personnes à leur service et à leur domicile, de façon officielle et déclarée, sans payer le moindre euro de charge ou de taxes !
C'est l'état français, en reconnaissance aux personnes âgées, qui prendra à sa charge, les frais d'assurance, de maladie et des congés payés. Tout ceci, sera bien sûr mentionné sur la carte vitale biométrique de chaque employé de maison, qui se rendra au bureau local de l'emploi, avec son contrat d'embauche, afin d'entériner l'ensemble de son contrat. Bien sûr, le service local de l'emploi, suivra de près chaque employé de maison, afin qu'il ne joue pas non plus au chat et à la souris !!!
L'employeur de gens de maison, devra régler le salaire de son, ou ses employés, uniquement par chèque.

Pour ce qui concerne les pensions de réversion, elles s'étaleront de 40% à 90%, du montant total de la pension du défunt. Avec comme exemple : 90% de réversion pour les pensions égales ou inférieures à 1200€ par mois et 40% de réversion pour les pensions égales ou supérieures à 12000€ par mois. Tous les autres montants se calculeront entre ces deux exemples au prorata de la retraite du défunt. En cas de remariage du défunt, et que

celui-ci avait un ou plusieurs enfants à charge de moins de 18 ans avec sa ou ses dernières épouses, une nouvelle loi accordera une priorité de 20% par enfant sur la pension de réversion de leur père ou de leur mère, car les enfants sont quand même les plus proches parents du défunt. A cette occasion qui n'est pas une généralité, la pension de réversion sera à la base de 80% de la retraite du défunt, quel que soit le montant de cette retraite, si le défunt avait au moins deux enfants à charge de moins de 18 ans. S'il n'avait qu'un enfant, la pension de réversion sera de 70% de sa retraite. Cette loi viendra en complément de la pension d'orphelin acquise aux enfants ayant perdu un parent, ou ses deux parents. Le partage de la pension de réversion restante, après avoir servi ses enfants, ira vers la veuve du défunt, ou sera partagé entre son ex épouse, ou ses ex épouses, non remariées, et sa veuve, au prorata des années effectivement passées auprès du défunt, en tant qu'époux, ou officiellement pacsé avec le défunt ou la défunte. Notre proposition pour les ex épouses ou les ex époux remariés, du défunt ou de la défunte, est la suivante :

A) Le défunt, non remarié, laisse une veuve sans enfants à charge. Selon le barème de la retraite du défunt, sa veuve touchera l'ensemble de sa pension de réversion, mais comme elle n'avait pas d'enfants avec le défunt, la pension de réversion lui sera versée à partir de son cinquantième anniversaire.

B) Le défunt s'était remarié sans enfants. Si son ex épouse est restée célibataire, elle aura droit au prorata, comme indiqué ci-dessus.

C) Si l'ex épouse du défunt s'est remariée, alors qu'un ou plusieurs enfants sont encore à la charge de la veuve, l'ex épouse n'aura droit à rien.

D) Si l'ex épouse du défunt s'est remariée et que sa veuve n'a plus d'enfants à charge, il sera octroyé à l'ex épouse

un forfait de 25% du total de la pension de réversion de son ex époux. Pension de réversion calculée sur la future grille du montant de la dite pension.

E) Si le défunt retraité, lui même d'origine française de part ses arrières grands parents, était marié, ou remarié, et laisse des enfants à charge à sa veuve, celle-ci toucherait la totalité de sa pension de réversion, comme indiqué ci-dessus, et ce, quelque soit son âge et dès le mois qui suit le mois du décès de son époux…ou son épouse. Ce seront des cas assez rares !

D'autre part, afin de faire face à tout ce qui doit l'être, il sera proposé qu'à la suite d'un décès, le mois civil suivant le mois du décès, sera également et intégralement payé aux ayants droits du défunt ou à la personne qui doit s'occuper des obsèques du défunt et de tout ce qu'il y a à faire, afin d'arriver à survivre pendant plus d'un mois. C'est le moins que la future caisse de retraite d'état sera tenue d'appliquer lors d'un décès.

Huitième étape

LES BANQUES

En ce qui concerne les banques, depuis une quinzaine d'années, nous voyons que l'ensemble des services bancaires français, fait le forcing afin de créer des nouveautés par ici et par là dans le seul but de pouvoir faire payer de nouvelles sommes d'argent de partout où cela peut se faire, et, par prélèvement, sans le consentement des intéressés.

Toutes les astuces sont bonnes, toutes les formes de ponction d'argent sont bonnes y compris à l'insu du client, vu qu'il n'a pas donné son accord !

Pour les dépôts bancaires, il faudrait savoir si les banques veulent garder, comme d'habitude, le beurre et l'argent du beurre ou, si elles veulent partager équitablement les dépôts des clients en ne leur réclamant plus d'agios pour quelques euros manquants, et surtout en leur offrant un pourcentage sur ce que rapporte leur argent. Les banques profitent de l'argent des clients et leurs PDG, en plus de financer des entreprises, s'amusent avec cet argent, avec nôtre argent qui va et vient, de banque à client et de banque à banque et de banque au jeu de la bourse, au gré des besoins des uns et des autres, comme si cet argent leur appartenait en totalité. Et le client, là quel rôle joue-t-il ? Le client, de part la loi française, joue le rôle du lésé !!! Rien pour lui, donc c'est une proie facile pour les banques !

Oui, puisqu'aucune loi ne l'interdit, de gauche ou de droite, les banques s'en donnent à cœur joie. Une loi permettra à tout particulier de se faire payer son salaire en espèces s'il le désire, et non plus de le faire virer à une banque !

Donc, il faut refonder tout le système bancaire français de façon à ce que les banques continuent à jouer leur rôle d'éléments stabilisateurs des entreprises et de prêteur aux particuliers, en plus de gérer les comptes des clients, et de ne plus déborder sur des arnaques camouflées ou s'amuser au jeu de la bourse, qui sera désormais interdit pour tout établissement bancaire français, car là n'est pas le rôle des banques françaises…bien au contraire !

Mais le client ne doit pas savoir que son argent rapporte de l'argent ! Argent du client qui travaille à son insu, s'il rapporte bien, ça ira dans la poche du banquier et si ça va mal ; ça sera, là aussi, le client qui paiera les pots cassés !

Il sera interdit à toutes les banques et établissements de crédit, de retirer par prélèvement quelle que somme qu'il soit sur le compte d'un client sans en avoir reçu au préalable, l'autorisation écrite et signée de la part de l'intéressé.

Il sera également interdit à toutes les banques et établissements de crédit, d'honorer une demande de prélèvement ou de virement, arrivant sur le compte d'un client si une autorisation écrite et signée ne leur est pas adressée en confirmation par ce client. Avec la première étape biométrique, nous avons vu que les cartes très sophistiquées de chacun, permettront de donner ou non, à sa banque, son accord en quelques secondes. Donc, prélèvements interdits sans l'accord de l'intéressé.

Dans notre nouveau système, l'état fera contrôler toutes les banques françaises, publiques comme privées, afin qu'il n'y ait plus d'escroquerie déguisée, et afin que les pénalités de découvert ne soient plus appliquées au jour le jour, mais à la fin de chaque mois. Ces pénalités ne devront pas être supérieures à 1% mensuel de la somme manquante. Donc, dans ce nouveau système, tous les établissements bancaires de France seront tenus de verser à leurs clients, (ceux qui déposent leur argent ou leur salaire), un pourcentage sur le bénéfice net annuel réalisé par la banque qui détient son

compte. Ce pourcentage partagé entre tous les dépositaires d'argent, devrait être de 25% du bénéfice annuel net de chaque banque. Si une banque fait deux milliards d'euros de bénéfice annuel net, elle devra redistribuer la somme de cinq cents millions d'euros à l'ensemble de tous ses clients, au prorata des sommes déposées au jour le jour pendant tant de jours de l'année civile passée.

C'est vraiment hypocrite que d'enlever 10 € à ceux qui vous font gagner des milliards !!! Cela non plus, ça ne passera pas, dans le nouveau système ! Dans les années qui suivront la deuxième révolution française, il sera proposé aux françaises et aux français, par référendum, de pouvoir nationaliser toutes les banques françaises, afin que ça soit l'état qui gère l'argent des français, et que ça soit l'état, qui récolte les…centaines de milliards d'euros de bénéfice net, afin de s'occuper du peuple français, en éliminant tous les trous financiers et en remboursant notre dette avant tout, puis ensuite repartir de l'avant, comme un grand pays qui s'est affranchi de ses profiteurs et de ses escrocs, pour donner aux français tout ce qui leur revient.

Tout ce que devra récupérer…en plus… le trésor public dans le nouveau système de la deuxième révolution française, dépassera 700 milliards d'euros par an, TVA à 15% comprise, somme qui jouait et circulait entre les mains des politiques, des énarques et de tous les donneurs d'ordres de ces généreux profiteurs et escrocs de la république française !

Cette façon d'agir se nomme : escroquerie, et avec tout le peuple français, nous serons là, non seulement pour faire cesser ces escroqueries, mais surtout pour que la deuxième révolution française vous fasse dégager, bandes d'escrocs et de pilleurs intellectuels !

A cet effet, le nouveau système se fera un plaisir de réembaucher les milliers de contrôleurs d'état, qui ont été

supprimés par Monsieur Nicolas Sarkozy…sur la demande de ses amis PDG des grandes sociétés françaises, afin de pouvoir s'en donner à cœur-joie sur les arnaques déguisées !!!

Le pouvoir de ces contrôleurs d'état sera accru et chacun sera, de part la loi, un interlocuteur direct du Procureur de la République, auquel il signifiera que tel ou tel directeur d'entreprise, est un escroc, et devra donc proposer au Procureur de la République, qu'il suggère au conseil d'administration de l'entreprise en question, qu'il fasse élire un nouveau président. Si la même personne est réélue, ce qui sera possible, il lui sera signifié, par le Procureur de la République, qu'en cas de récidive, elle sera définitivement relevée de ses fonctions, et mise en examen.

Toute personne, quel que soit son emploi ou son grade, dérivant dans l'escroquerie, sera interrogée par les contrôleurs d'état, qui lui infligeront dans un premier temps, un procès verbal, avant de la mettre en garde, contre toute récidive !

A côté de tout cela, les profiteurs aux donations généreuses des français, par exemple, ceux qui se saucent sur les dons de millions de françaises et de français !!!Les dirigeants des téléthons, (60000€ à 100000€ par an !!!) les responsables de différents niveaux et les émissions télés, qui se saucent par milliers d'euros mensuels, les cachets des artistes, et combien d'autres ??? Tout cela, c'est du laisser aller d'état ! Le président et le gouvernement rigolent ! Là haut, c'est toute leur bande, bien sûr !!! Que reste-t-il pour ces malheureux qui attendent la délivrance, après que tout le monde se soit copieusement servi ??? Là aussi, c'est du…bénévolat, mieux rémunéré que plusieurs salaires au SMIC C !!!!! Heureusement que les humbles et les vrais bénévoles répondent encore présent, eux, ils se sont mis en quatre pour aider ceux qui attendent le miracle de la recherche. Mais eux, comme d'habitude, et là encore, ils n'auront rien !!!

Neuvième étape

La Nature

De nos jours, avec plus de sept milliards d'habitants, la pollution bat son plein et, les milliards de tonnes de déchets prendront-elles combien de temps pour se dissoudre naturellement ?

Avec déjà deux milliards d'être humains de trop, les limites ont fait basculer combien de choses ? Combien y a-t-il de malades, de malheureux, d'illettrés, combien de déplacés, de pourchassés combien de morts de faim ?

Pour le business, tant pis, plus il y aura d'êtres humains, plus il y aura de ventes dans tous les domaines et plus il y aura de bénéfices !

Pour les super riches, la nature c'est quoi ?

La nature et le contexte humain actuel ne forment qu'un moyen pour devenir riche et de plus en plus riche.

Il faut que les dirigeants de France et du monde, réfléchissent sur le thème de la démographie, prendre ce problème à bras le corps, la Chine l'a compris depuis longtemps, mais continue-t-elle ?

Nôtre planète n'a pas été programmée pour dix milliards d'êtres humains, et bientôt, nous seront dix milliards de pollueurs et plus de vingt à la fin de ce siècle !

C'est un problème énorme que de faire comprendre aux familles que la démographie du monde, commence la maison. Tout comme les dinosaures, et autres mastodontes etc. …ayant vécu voici des millions d'années, la nature placera-t-elle un jour la terre sur la trajectoire d'un nouveau rocher de

l’espace ? Alors, que restera-t-il de l’espèce humaine qui a fait une petite apparition sur cette planète ?

A partir de cette fiction réalité, les responsables terrestres doivent se mettre d’accord pour que l’être humain puisse vivre son espace de temps restant, de façon correcte en respectant notre mère : la nature.

Sans aller chercher les dinosaures, voyons déjà ce qu’il se passe de nos jours sur notre planète ! Entre les cyclones, les tremblements de terre, les volcans, le feu, les tempêtes, la fonte des glaciers, les coups de chaleur ou de froid, et pour le dessert, les tsunamis, qui commencent à nous reprendre tout ce que les humains ont volé à la nature, à commencer par les centaines de baleines pour faire plaisir aux fin gourmets ! Les ailerons de requins pour les frisés du sexe ! Croirait-on que la nature s’est vengée de tout le mal que certains lui ont fait !

Et pour fleurir le tout, l’erreur des hommes d’avoir construit tant de centrales nucléaires desquelles il sera bien difficile de nous défaire lorsque le jour venu nous serons mis au pied du mur par les explosions de ces centrales nucléaires qui vont à leur tour faire fondre ce qui a été construit par l’homme, et pour ceux qui auront la chance de s’en sortir, leur donner un nouveau visage d’estropié de la nature ! Plus besoin de guerre, au contraire, en face de ces catastrophes naturelles, un point fort et heureux quand même : la solidarité des humains ! Vous voyez bien qu’elle existe cette solidarité ? Alors, pourquoi ne pas se servir de cette solidarité sans avoir besoin d’attendre d’être rasés par la nature ou par des autres humains ? A commencer par chercher d’autres sources d’énergies que les réacteurs nucléaires, ces sources d’énergie existent, mais leur tort, est de ne rapporter que de faibles bénéfices à ceux qui les financeront ! Alors, on se fout pas mal des millions de morts que provoquera cette énergie nucléaire qui n’est pas du tout maitrisée, là aussi, comme partout ailleurs, ce sera la poche,

toujours la poche ! Comme par hasard, ce sont les plus grandes puissances de notre globe qui ont été les plus frappées par la nature ces dernières années ! Les USA, la Chine, le Japon, la Russie ! Y a-t-il une guerre entre la nature et les puissances industrielles et militaires, avec leurs populations, avec les millions de tonnes de la consommation et des déchets ? Oui ! La nature veut vous avertir que vous êtes sur sa planète terre, et que vous ne la respectez pas !!! Nôtre mère, la nature, ne nous laissera aucune chance ! Mais les dirigeants du monde ne l'ont pas compris ! Ils attendent des preuves, c'est-à-dire d'être eux aussi un jour, pris dans le feu, dans un tsunami, dans un cyclone, pour comprendre… ! Tel un gouvernement qui n'arrête un meurtrier fou, que lorsqu'il a tué combien de personnes innocentes ??? Le 7 janvier 2015, nous l'a prouvé de façon dramatique !

Les années 2010 à 2014, ont été plus particulièrement catastrophiques pour les humains, et…cela n'est pas fini !

Les réunions internationales n'ont rien donné, à l'image de celle de Copenhague, ou les dirigeants du monde, pleins de bonnes intentions, se sont quittés sur un échec ! Un de plus ! Là aussi, l'argent et les poches ont été privilégiés, comme pour dire : d'abord la poche, après la vie !

La aussi, ils ont bien prouvé qu'ils préfèrent mourir, plutôt que de céder un peu d'argent. Qu'a apporté la conférence de Lima ? Cela n'a pas été le… Pérou !!! Non, ce fut, un léger réchauffement ! Maintenant, préparons déjà la conférence de Paris de 2015, ce sera long, mais soyez grands, êtres humains responsables, essayez d'aller plus loin que la plume de votre stylo ! Merci.

Bien sur, pour les grands riches, plus il y aura du monde sur terre, plus il y aura de consommation, donc plus ils seront riches. Pour les grands riches, il n'y a jamais de problèmes, ils ne sont concernés par aucun de tous les problèmes de la nature

et des humains, eux, leur problème, c'est de faire de l'argent, rien que de l'argent, toujours de l'argent !

Avec les emballages énormes qui entourent nos achats, pour mieux tromper les clients, il y aura très bientôt sur nôtre planète, des montagnes d'ordures ménagères et industrielles ! Si nous ne prenons pas ce très grave problème à bras le corps, le temps que ces ordures commencent à se dissoudre dans la nature, il y aura sur terre, autant de montagnes d'ordures que de montagnes naturelles ! C'est ce qui nous attend. Maintenant reste à savoir si ces montagnes naturelles seront toujours recouvertes d'arbres et de verdure, là est la deuxième réflexion ! Mais avant ces réflexions, le plus gros travail pour la France, sera de mettre tout notre savoir et tous nos moyens en œuvre afin de construire tous les barrages hydroélectriques qui pourront l'être pour nos besoins capitaux :l'eau, sans laquelle il n'y aurait plus de vie, l'énergie électrique sans laquelle il ne peut y avoir actuellement ni lumière ni électricité pour tout ce qui est tributaire de cette énergie.

Ces deux ressources sont de premier ordre pour la vie moderne de nos jours et il faut se lever les manches, dès aujourd'hui, afin d'avoir des milliards de mètres cubes d'eau en réserve pour l'avenir, afin de ne plus être assoiffés, de ne plus avoir de problèmes d'eau ménagère et de ne pas manquer d'eau pour irriguer toute notre agriculture et abreuver nos élevages. Garder nos immenses réserves souterraines pour l'avenir ! Avec d'autres énergies existantes et à venir, il faudra s'unir et faire bloc pour faire barrage à l'énergie nucléaire, car aujourd'hui, avec Tchernobyl et Fukushima, nous savons de façon certaine où elle nous conduira !

Pour ce qui concerne cette énergie nucléaire ; certaines nations ont déjà pris la décision de s'extraire de ce fléau qui va anéantir l'être humain tôt ou tard si le nucléaire civil et militaire ne sont pas détruits d'un commun accord par tous les peuples. En ce

qui concerne les animaux, nous tenons à rendre hommage à toutes celles et à tous ceux qui ont fait un gros travail pour eux, et plus particulièrement à Norman Myers, d'Oxford, qui est à l'origine de la théorie des concepts « Hot Spots », les points les plus chauds de la planète ; à Russel Mittermeyer, président de la conservation internationale des espèces animales. Merci aux botanistes à la recherche d'un écosystème, avec Olivier Pascal, Jonathan Timberlake, Tom Muller, aux entomologistes, aux chercheurs et explorateurs, à Jean Yves Rasplus, directeur des recherches à l'Inra, à messieurs Russel, Arnaud Greth, Philippe Bouchet, Rudy Van Arte. Bravo à l'Afrique du Sud, et à sa plus belle réserve du monde, de Pilanesberg avec plus de 6000 animaux de la savane, ainsi que le parc de Kruger. Merci à tous les chercheurs sur le Mozambique et Madagascar. Merci à Mr H. Aussubel, directeur de Sloan Foundation Rockfeller à l'université de New York, et à tous ceux qui participent au financement et à la conservation de ces immenses parcs.

Dans la nature, l'animal a toujours été propre, et pour la durée des temps qui passent, l'être humain, aura été le seul passager à avoir pollué la planète terre !!!

Présidents du monde, sauvez notre planète et la race humaine !

Presidents of the world save our planet and human race!

Avec le nouveau système, il sera proposé aux français, et je souhaite à toutes les nations, de donner pour chaque décennie, « une année sabbatique » à la nature afin qu'elle se ressource, tant dans les mers, et océans que sur terre. Ce serait là, une grande reconnaissance des humains envers notre mère à tous : la nature, c'est cela que la France proposera à l'assemblée générale des nations unies :

« Terre des hommes, pour chaque décennie, il faut accorder une année sabbatique à nôtre mère, la nature ». Merci.

Dixième Etape

La Santé

La plupart des françaises et des français ont déjà un droit acquit à la santé ; mais avec ce droit, peut-on se faire soigner ?

En général oui, mais parfois avec 5 à 10 heures d'attente…aux urgences ! Il n'y a pas assez de locaux, de médecins d'infirmiers de matériel dans la plupart des cas.

Le directeur administratif sera chargé de contrôler les besoins demandés par la médecine en personnel et en équipement. Tout le côté santé, doit être dirigé par un professeur de haut rang, nommé par ses pairs pour son savoir et ses qualités humaines. Dans chaque hôpital principal de chaque département, ce professeur de haut rang sera nommé Médecin Général par décret du Ministre de la santé. Dans chaque hôpital, c'est le médecin qui sera choisi, qui devra faire tourner effectivement l'hôpital côté santé, et avec l'avis du Médecin Général départemental, il nommera les médecins spécialistes chefs de service, il créera les équipes avec les médecins, surveillante générale et surveillantes, infirmières infirmiers, aides soignantes ainsi que l'ensemble du personnel qu'il faut pour faire bien tourner un hôpital et bien soigner les patients avec un équipement à la hauteur.

Il sera demandé de faire attention lors de prescriptions abusives, par exemple de faire déplacer une ambulance pour aller chercher à l'aéroport, un patient… en très bonne santé, mais qui n'avait pas d'argent pour se payer un taxi !!! Demander aux médecins d'être plus justes, en faveur des victimes d'accidents dans l'appréciation du pourcentage d'indemnisation des accidents qui seront dorénavant couverts par les assurances et non plus par la sécurité sociale.

A ce sujet, pourquoi les assurances ont-elles tant de milliards

dans leurs caisses ? Tant de milliards placés dans le business international ? Tout simplement parce qu'elles ne sortent que des miettes pour la prise en charge des accidentés soignés dans les hôpitaux et les cliniques de France. C'est la sécurité sociale qui paie (vous et moi) pour quelque chose qui ne la concerne pas du tout ! C'est pour cela que la sécurité sociale est en énorme déficit, on lui met sur le dos des actes médicaux qui ne la concerne pas, et elle doit supporter ces sommes colossales qui auraient dû être prises en charge par les assurances, vu que les blessés étaient déjà assurés pour cela auprès de leurs assurances ! Les dirigeants politiques français de tous bords, ont bien vu et…travaillé sur cette grosse escroquerie, mais ont jugé bon de protéger en premier lieu, leurs amis millionnaires et milliardaires, dirigeants ces sociétés d'assurances ! C'est pour cela qu'on élimine du personnel à tout va, médecins, infirmières, infirmiers, aides soignants, brancardiers, ambulanciers, et qu'il y a de plus en plus d'attente, et de moins en moins d'appareils perfectionnés ! Tout cela parce que l'Union Européenne…enfin, nous voulons dire, les donneurs d'ordre des hauts politiques européens…ont donné l'ordre de faire passer tout ce domaine au privé, afin de faire…payer tout ce qui peut l'être…tout en nous remboursant de moins en moins…et tout en nous faisant payer de plus en plus cher…quelque chose que nous n'avons déjà plus qu'à moitié, et que très bientôt, nous n'auront plus du tout ! Nous allons entrer dans l'ère les mirages de Tintin et Milou si ça continue !!!

Là aussi, il faudra mettre les pendules à l'heure, et faire de telle sorte que, dans un premier temps, l'ensemble des assurances rendent à la sécurité sociale, les dizaines de milliards qu'elles lui doivent, et dans un deuxième temps, que toutes les assurances de France, prennent la relève pour le financement intégral de tous les accidents, causés à leurs assurés et par leurs assurés. A ce sujet, en ce qui concerne les accidents, et

les indemnisations, souventes fois dérisoires, (mais décuplées si ce sont des amis)…il ne sera pratiquement plus jamais nécessaire de prendre un avocat et aller en justice contre le responsable de l'accident et surtout contre son assurance. Une loi fera de telle sorte qu'un médecin expert dans chaque spécialité de la ou des blessures incriminées par l'accident, soit contacté par la victime, afin de lui faire constater ses blessures, et d'en demander réparation auprès de l'assureur du fautif. Le médecin expert sera tenu, au vu d'un barème officiel, d'accorder une interruption de travail, puis d'accorder un IPP (indemnité permanente et partielle), et de rédiger un certificat médical officiel d'incapacité et des blessures de la victime, et d'en demander réparation auprès de l'assurance incriminée.

En possession de ce certificat médical officiel délivré par le médecin expert, la victime adressera une lettre recommandée avec accusé de réception à la compagnie d'assurance, ou à son courtier. La compagnie d'assurance aura un délai maximum d'un mois, cachet de la poste faisant foi, pour répondre à toute demande d'indemnisation.

Vu que les assurances font toujours la sourde oreille en la matière, un procès verbal d'état de mille euros par semaine supplémentaire d'attente, sera infligé à toute assurance négligeant la loi et ne répondant pas dans le temps imparti !

L'assureur doit donc répondre à la victime, avant le délai imparti, en lui demandant de son côté, si elle le désire, de pouvoir faire réaliser une contre expertise, à ses frais, vers un autre médecin expert agréé près les tribunaux, dans la même spécialité que le médecin expert de la victime. La victime aura alors également un délai maximum d'un mois pour se rendre à cette nouvelle expertise, sauf si son état de santé nécessite des soins prolongés, auquel cas, la victime devra en porter connaissance auprès de l'assureur adverse, et du médecin expert.

Le médecin expert agréé près des tribunaux, de l'assurance, ayant à son tour examiné la victime, délivre également un certificat médical officiel sur l'état de santé de la victime, proposant à son tour, un arrêt de travail puis une IPP, pour l'indemnisation. En possession de ces deux certificats de médecins experts près des tribunaux, la victime se rendra à l'hôpital principal du département, afin de prendre un rendez-vous auprès du Médecin Général. A l'occasion de cette rencontre d'expertise finale avec le Médecin Général, il serait souhaitable que les deux médecins experts ci-dessus mentionnés, puissent être présents.

Lors de cette ultime audience, les deux médecins experts, ayant développé leurs doléances auprès du Médecin Général, nommé par l'état, il en résultera obligatoirement un accord médical (AM), sur l'indemnisation à accorder à la victime. Il est à noter, que ce sera le Médecin Général qui aura le dernier mot, en cas de, certainement, légers litiges.

Le Médecin Général délivrera alors un certificat d'expertise finale, signé par lui-même ainsi que par les deux médecins experts près des tribunaux, représentant la victime et l'assurance.

Sous quinzaine, ce certificat sera remis ou envoyé par la poste à la victime. La victime contactera ensuite l'assurance incriminée, lui adressera le certificat d'expertise finale (CEF), lui demandant par lettre recommandée avec accusé de réception, de lui adresser l'indemnité accordée. A compter de la date de réception de la dite lettre recommandée, l'assurance incriminée, aura un délai maximum de deux mois pour adresser à la victime, le chèque correspondant à son indemnisation. Pour chaque semaine de retard, un procès verbal d'état d'un montant de mille euros sera infligé à l'assurance incriminée, au profit de la victime.

Ainsi, les assurances seront bien plus responsables et plus

proches de leurs assurés, et gagneront certainement de la confiance en la matière !

Ainsi, combien de françaises et de français seront dédommagés d'accidents, pour lesquels ils ont été envoyés…paître par des assurances indélicates, et pour lesquels, ils n'avaient pas les moyens de lutter contre une assurance en prenant attache d'un avocat ! Cela faisait partie des grandes injustices de l'état, bien que connue par tous les politiques !!!

D'autre part, cette loi permettra de désengorger en partie, nombre de tribunaux, parfois saturés par de minimes affaires d'accidents, qui durent…des années !!! C'est ça la France d'aujourd'hui !!!

Que ce soit à l'hôpital ou en clinique, un malade est toujours difficile à soigner. Il faut comprendre qu'il souffre physiquement et moralement ; aidez-le. Merci à tous les médecins et à tous les personnels qui engagent tout leur savoir et leur travail afin d'aider les malades et atténuer leurs douleurs.

Pour ce qui concerne la sécurité sociale, une harmonisation sera nécessaire entre divers services, CRAM et mutuelles du public ou du privé, et assurances, par un regroupement des services de remboursement. Comme cela est expliqué par ailleurs, les cartes vitales deviendront non seulement biométriques, mais elles seront à l'avenir la carte d'identité de la santé et du suivi de chaque français, concernant également toutes ses analyses de façon à ce qu'en cas de pépin, tout puisse être fait beaucoup plus rapidement pour sauver un patient. Les cartes vitales auront une loi qui les protègera pour un service qui ne concernera que la santé de chacun, ce service restera confidentiel, et aucun autre service public ou privé ne devra se servir de la carte vitale de qui que ce soit, pour y soutirer quelque renseignement que ce soit.

En ce qui concerne les congés de maladie, tout le monde peut

avoir un coup de pompe ! Donc tout le monde peut avoir besoin à un moment donné, de se reposer 2 ou 3 jours afin de décompresser.

Sans pour autant que cela devienne répétitif, un médecin pourra désormais accorder un arrêt de service, ou de travail, de 2 ou 3 jours afin qu'une personne qui se sent vraiment mal, puisse se reposer, sans pour autant se faire soigner. Cela ne sera pas un arrêt de maladie, mais un arrêt de service.

Les médecins ne seront pas obligés de prescrire automatiquement 8 jours d'arrêt de travail, si seulement 2,3 ou 4 suffisent ; ce sera à l'appréciation du médecin et du besoin réel du patient. Le nouveau système français, proposera que cet arrêt de service ou de travail, puisse être pris en charge à 25% par l'employeur, et à 75% par la sécurité sociale.

La santé des humains c'est aussi la solidarité. Nous avons tous pu remarquer, que sur notre terre, lorsqu'il y a une catastrophe, même les ennemis se tendent enfin la main ! La solidarité a toujours été bien plus forte que la diplomatie de coulisse issue de l'hypocrisie mondiale !

La France est une nation qui a toujours accueilli tous les humains de la planète, afin de les soigner, et elle continuera à le faire, mais avec quelques nuances :

A celles et ceux qui prennent l'hôpital français pour un hôtel de luxe, plus spécialement l'hiver, et ce, gratuitement…bien sûr, il sera opposé un refus catégorique d'entrée, s'ils ne sont pas malades, et s'ils n'ont pas de blessures graves nécessitant une hospitalisation. Pour tous les français, de part la loi, ils auront l'obligation d'être couverts par la sécurité sociale ou par toute mutuelle ou assurance, et devront donc être pris en charge par ces organismes, à la hauteur du pourcentage des frais assurés ; le reste sera à la charge de l'assuré. Lors de voyages à l'étranger, les français seront priés d'avoir une

extension « d'assurance étranger », afin d'être couverts en tous points du monde. En cas de problème avec quelqu'un qui provoquerait un accident, et qui ne serait pas assuré, le fond de solidarité prendrait à sa charge tous les frais et dédommagements, puis un contrôleur d'état et le Procureur de la République contacteront celui qui n'était pas assuré, afin de récupérer 50% des indemnités que le fond de garantie a pris en charge. Cela se fera directement sur le salaire, ou sur un bien appartenant à la personne non assurée. Ainsi, on en finira avec les escrocs et resquilleurs en assurances, qui de surcroit blessent autrui !

Pour les étrangers qui seront hospitalisés en France, pour ceux qui seront assurés, soit en France, soit dans un autre pays, ils seront priés de présenter leurs papiers en entrant à l'hôpital afin d'être pris en charge au prorata du montant de leur assurance. Le reliquat sera payé par l'intéressé.

Pour tous les étrangers qui n'auront pas d'assurance, la sécurité sociale française, prendra en charge l'hospitalisation, c'est humain, et selon l'urgence, le patient restera à l'hôpital, jusqu'à ce que son état de santé soit jugé satisfaisant par le chef de service, afin qu'il puisse quitter l'hôpital, et le cas échéant, être remis entre les mains du service médical de son pays d'origine.

En France, une loi claire doit être faite en ce qui concerne la fin de vie. Chaque personne qui souffre physiquement ou psychologiquement, doit pouvoir prendre elle-même une décision afin de ne plus subir l'acharnement de la nature sur la fin de sa vie.

C'est ainsi que toute personne qui se sentira dans un cas extrême et particulièrement pénible, aura le droit de demander à la médecine d'en finir avec sa vie. Ce sera désormais un droit que rien ne pourra plus entraver.

Cette action devra être supervisée par le Médecin Général, et par un huissier, qui ayant reçu la demande écrite, ou vocale de l'intéressé, en présence d'un ou plusieurs membres de sa famille, validera cette demande et la transmettra au service médical compétant de chaque département ou chaque commune.

Le service médical, et le Médecin Général, après avoir respecté les dernières volontés de l'intéressé, en présence de sa famille et de l'huissier, devront dans un premier temps l'assoupir, puis une fois assoupi, lui injecter le produit qui le délivrera, à jamais, de toutes ses souffrances.

L'être humain, puisqu'il a les moyens de le faire, pourra ainsi utiliser le seul joker que la nature lui a accordé : arrêter de souffrir dans la dignité.

Onzième étape

L'éducation nationale

Dans l'éducation nationale, il ne devra pas y avoir de distinction de couleur, de race, de religion, de politique, ni de richesse.

Dorénavant, l'éducation nationale, jusqu'à son plus haut niveau des études supérieures, et de la recherche de très haut niveau, sera ouverte à toutes les étudiantes et à tous les étudiants français, à commencer par les étudiants qui n'ont pas beaucoup de moyens, mais qui ont de très bonnes têtes, et que l'état français aidera de façon conséquente. Fini les fils d'un tel ou d'un riche, ou d'un profiteur, qui veut passer avant tous les humbles ! Dans ce nouveau système, sera présenté un dossier qui se chargera de mettre tous les étudiants sur la même ligne de départ et surtout, de probabilité de chance d'arrivée. Fini les nantis et les fils à papa !!! Tous au même niveau. Les futures hautes fonctions de l'état, sortiront désormais des universités de haut niveau. Chacune dans sa spécialité, ces universités offriront à la France, toutes les hautes fonctions de l'état, tous horizons confondus. L'ENA, école nationale d'administration, sera supprimée, car la France ne veut plus d'élèves sortis de cette école, uniquement formés afin de voler les françaises et les français dans tous les domaines possibles et imaginables !!! Au fil des décennies, et plus particulièrement ces dernières années, l'ENA est plus devenue une école d'arnaqueurs qu'autre chose de plus utile pour notre pays !!! Elle sera donc supprimée, et, ainsi, il n'y aura plus de redistribution de telle ou telle autre haute fonction à des enfants de nantis, eux-mêmes déjà formés au shock-testing, et à l'arnaque mentale et intellectuelle du peuple français, en faisant tout afin qu'il reste dans l'ignorance ! C'est affreux !!!

Les directeurs d'écoles, les proviseurs, les directeurs d'université et de facultés, seront responsables de leurs établissements et auront des pouvoirs accrus ; ils seront les patrons de leurs établissements scolaires ou universitaires pour le bien de tous.

Ces femmes et ces hommes de métier et de grande conscience, outre la bonne marche des études, devront s'ouvrir à tout dialogue, afin de régler chaque problème, d'écouter chaque professeur, chaque élève, chaque étudiant qui en fera la demande, et recevoir tout parent qui aura besoin de conseils ou d'explications.

Dans les écoles et tous établissements, pour la qualité de l'enseignement, il sera tenu compte du nombre d'enfants par classe de façon à ce qu'il n'y ait pas de surcharge, et de respecter la qualité de l'enseignement.

Tout ne peut pas être toujours rose non plus, donc la diplomatie, la façon de faire, et la patience dans la fermeté vont gérer les rapports parents-enfants. Les enfants de 2015 ne sont pas les enfants des années 60/80 !

Avec l'informatique les nouvelles technologies et l'explosion de l'information et des communications, il est normal que les enfants, les ados et les jeunes, nés dans ce monde, soient plus éveillés que nous ne l'avons été nous-mêmes.

Donc, il faut comprendre que cette jeunesse, a besoin de plus de choses, plus de savoir, plus d'ouverture, plus de compréhension, en même temps que plus d'accompagnement scolaire et plus de liberté, tout en étant civiques.

Dans la vie de tous les jours, comme dans l'enseignement, la façon de vivre et peut être de pourrir nos enfants, la grande liberté et la responsabilité qu'ils ont, ont fait changer de façon importante les relations enseignants-étudiants. Une maîtresse, un maître, un professeur, un directeur un conseiller

d'éducation, est une personne qui se dévoue pour enseigner quelque chose que vous ne connaissez pas.

Ecoliers, étudiants de France, pensez un peut plus à cet état de fait ! Les tiraillements doivent se résoudre dans la concertation et le respect.

En France, il sera souhaitable qu'un jeune qui arrive au BAC et qui va entrer en FAC, ait impérativement ces quatre atouts en poche :

1) avoir une bonne culture générale.
2) Maîtriser du mieux qu'il se peut l'ordinateur et l'informatique sous toutes ses formes et maîtriser du mieux qu'il se peut la langue française, lire et écrire parfaitement ses applications de base.
3) Avoir une très bonne connaissance de la langue anglaise.
4) Savoir ce qu'il veut faire comme métier, afin d'être pris en charge à 100%, par l'état, jusqu'à l'obtention de son diplôme et lui faire avoir son premier emploi.

Entre le brevet des écoles et le BAC, chaque étudiant devra faire deux stages (de chacun 8 jours) par an, dans un établissement uniquement anglophone, professant tous les cours en anglais. A partir de là, tout étudiant français sera libéré et pourra partir à l'étranger, ou accueillir des étrangers, et bosser n'importe où, apportant par la même occasion la culture française là où il se trouvera.

Pour obtenir cet état d'esprit et un bon résultat, il sera nécessaire que tous les écoliers et étudiants de France soient respectueux de leurs enseignants et également respectés par ceux-ci.

Celle ou celui qui a son BTS aura bien sur la clé de sa vie dans ses mains. Pour tous les étudiants en facs, la loi de la réussite sera difficile car il y aura tellement de paramètres qui entreront en lice (éloignement, moyens, habitat, locomotion, budget

familial), qu'il faudra avant tout de la volonté et du travail. Dans le nouveau système, la France va s'occuper de ses jeunes en leur donnant les moyens d'accéder à la culture, à un métier, et à entrer dans la vie active avec un bagage.

Seuls ceux qui comprendront qu'ils travaillent pour eux-mêmes et pour leur avenir, arriveront à être assidus en toutes choses. A tous les jeunes, il est rappelé que c'est entre 15 et 25 ans que vous préparez votre vie, pas à 35 ans !

A l'inverse du système actuel, le futur système fera de telle sorte qu'il n'y ait plus de classes surchargées, et proposera à chaque établissement scolaire et à chaque faculté, d'avoir en permanence en ses locaux, un ou deux instituteurs ou professeurs de remplacement, et qui tourneront à l'intérieur de l'établissement où ils seront affectés, afin de pouvoir remplacer au jour le jour, le personnel manquant. L'éducation nationale retrouvera tout le personnel dont elle a besoin, et désormais, devant chaque école et université, un ou plusieurs agents de la police nationale, sera présent en permanence, afin d'assurer l'ordre, et la protection, à l'intérieur comme à l'extérieur des écoles et universités de France.

La politique actuelle ne favorise plus du tout l'éducation nationale, et réagit comme pour tout le reste : éliminer le plus possible de personnel, afin que les familles se dirigent vers les écoles privées et…payantes. Là aussi la politique actuelle, vise à éliminer afin de faire des bénéfices toujours sur le dos des français, qui paient de plus en plus pour rien, car l'argent récupéré se dirige sûrement vers des amis et vers d'autres professeur « en économie profiteuse ».

En clair, la politique actuelle, vise à long terme l'élimination de l'enseignement public, premier budget de France, afin de le privatiser complètement. Les français n'en seront pas pour autant remboursés, pas du tout, car cet argent, encore une fois, va se fondre dans les poches des uns et des autre qui ont

la chance de faire partie des 2% des français qui ramassent tout de ce qui est produit par les 98% des autres français !

L'éducation nationale dans toutes ses appellations, culturelles, artistiques et sportives, est et restera une administration à part entière.

L'éducation nationale sera restructurée et renforcée. Une nouvelle école de maîtres, maîtresses et professeurs verra le jour, car il est inadmissible aujourd'hui qu'il soit demandé à des femmes et des hommes de devenir enseignants à la sueur de leur front et par improvisation sans avoir aucune notion ni stage ni diplôme d'enseignant !

Après on se plaindra que nôtre enseignement est assez loin des autres en Europe et dans le monde ! Nôtre éducation nationale a même éliminé nos écoles de profs ! Françaises, français, dans le monde, nous sommes les seuls dans ce cas, quelle catastrophe que d'en être arrivé là ! Pauvres dirigeants français, vous avez été vraiment trop ignorants dans combien de lois pour lesquelles vous n'y connaissiez rien, rien d'autre qu'un baise main à vos donneurs d'ordre et une révérence d'autruche pour le peuple français. Mais, dirigeants, n'avez-vous pas prêté serment dans vos antichambres…pour laisser le peuple de France dans la bêtise et l'ignorance !!!

Adieu l'enseignement digne de ce nom ! Adieu la culture française ! Adieu le français…qu'on n'enseigne même plus dans les pays où se trouvent nombre de français…contrairement aux promesses électorales ! Deux millions et demi de français sont expatriés. Pour ces deux millions et demi de citoyens, tout a été supprimé !!! Plus d'allocations familiales, plus d'allocations logement, plus de ceci, plus de cela ! Le désert pour tous ces expatriés !!!

Mais, mais, pour tous les étrangers qui vivent en France…ou même retournés dans leurs pays d'origine, ils ont droit à tout

ce qu'ils avaient en France…sans compter les menteurs professionnels, les escrocs aux assurances et aux allocations de tous genres, aux profiteurs de retraites payées à des défunts de longue date, sans compter ceux qui touchent combien de fois des allocations et des retraites indues, sous des pseudonymes différents, ceux qui se dorent la pilule au soleil sur le dos de leurs …dizaines d'enfants, dont certains, n'existent même pas !!!, puis qui se retrouvent au PMU, dilapidant ces allocations, pour ensuite, n'ayant plus d'argent, se retrouver sur le marché de la drogue, des prostituées, des vols de voitures et motos, des attaques sur des personnes physiques.

Monsieur le Président de la République, voici écrit noir sur blanc, ce que fait la France pour ses enfants, et que de part vôtre plus haute fonction, vous cautionnez :

Expatriés= tout supprimer !!! Envahisseurs = tout donner !!!

Il est quand même lugubre de constater que notre Président, qui, tout comme son prédécesseur, cautionne cette anomalie, et rejette 2 500 000 français expatriés, préférant s'occuper des 10 000 000 d'envahisseurs que vous avez laissé s'installer dans notre pays, nourris, logés, blanchis, distraits, gratuitement, et de surcroit, payés !!!

Chers françaises, chers français, voilà la différence, un expatrié, ne peut même plus faire aller ses enfants à l'école française ; il n'en a plus les moyens, donc, la seule solution, est d'abandonner sa langue maternelle, les yeux remplis de larmes, pour adopter la langue du pays d'accueil, et…oublier le français ! Non, rien n'est fait, rien !!! Bien que la francophonie joue un rôle grandissant, les dirigeants français ne se préoccupent pas trop de ce problème, préférant, une fois encore, se faire remplir les poches par le business anglophone, et maintenant, par le business chinois, dont le pays, la Chine, est devenue depuis peu, la première puissance économique du monde !!!

Donc, Messieurs les Présidents de la République Française, depuis plus de quarante ans, voilà où vous avez fait aboutir la langue française, et son économie, en ne soutenant plus ceux qui partent et ne peuvent plus, hélas, porter vers l'étranger, la voix de la France.

Dans le programme de la deuxième révolution française, un gros investissement sera consacré, à la culture française de part le monde, en mettant sur orbite plusieurs satellites qui diffuseront en permanence, deux chaines officielles de la télévision française, de France, en plus de TV5 monde. Il sera également mis à l'étude, la création d'un nouvel internet international, en langue française, grâce à de nombreux satellites mis sur orbite géostationnaires. La France en a la capacité. Les moyens seront là. Chers compatriotes, comprenez qu'aujourd'hui, avec ce vieux système, la vie n'a plus de saveur. Non, il n'y a plus rien à négocier, c'est trop tard. La révolution française, remettra toutes les pendules à l'heure !

Comment s’en sortir ?

Françaises, français, vous avez bien vu qu’il y a beaucoup à faire afin de remettre toutes les pendules de notre pays à l’heure.

Avec beaucoup d’injustice, même dans la justice qui n’a, elle-même pas tout à fait le droit de juger impartialement ceux qui doivent l’être, car la main mise de l’état et des grands riches ne permettent pas là non plus d’avoir les mains libres et aux juges d’exercer leur profession.

Les gouvernements successifs ont toujours cherché à enlever du pouvoir à la justice afin de mieux défendre un politique, un parent, un ami !

Dans le nouveau système, de la même façon qu’il y a eu la séparation de l’église et de l’état, il y aura aussi la séparation de la justice et de l’état. C’est ainsi que personne, en dehors de la justice elle-même, ne pourra donner d’ordres, afin que tel juge ou tel responsable, ou tel employé, soit muté ici ou là, pour raison personnelle ou raison d’état. Les problèmes internes à la justice se règleront à l’intérieur de la justice.

La justice aura sa propre hiérarchie.

En cas de litige, la justice aura droit de regard sur toutes les finances publiques ou privées de France.

La justice aura droit de regard sur toutes les fonctions de l’état et aura droit de demander au conseil constitutionnel, la levée du secret-défense, qui doit lui être obligatoirement accordé, afin de faire la lumière sur un dossier épineux.

Au ministère de l’industrie et de la consommation, un nouveau service va faire son entrée, et il aura beaucoup de pouvoirs pour aider les françaises et les français à s’en sortir face aux

escrocs et à toutes les arnaques qui trottent en France, sans oublier celles camouflées !

Ce secrétariat d'état se nommera « secrétariat d'état aux fraudes et aux arnaques » (le SEFA).

En ce qui concerne tout ce qui se fabrique en France, tout ce qui est importé en France, tous les contrats, et tous les services dans quel que domaine que ce soit, il sera créé un service de contrôle tous azimuts. Il en sera de même pour toutes les publicités.

Tout d'abord, dans le commerce, il faut pouvoir voir et lire ce qu'on achète.

A ce titre, tout produit, tout objet, rentrant sur le sol français devra être libellé en langue française de façon à être bien compris. Comme déjà mentionné, tous les emplois de contrôleur qui ont été supprimés, sur ordre …des donneurs d'ordre des gouvernements, seront rétablis et amplifiés de façon à faire la chasse aux profiteurs et aux escrocs de tous genres.

Dans le nouveau système, le SEFA aura la fonction et le pouvoir de défendre toute française et tout français contre tout ce qui est tordu, profiteur et arnaqueur. Aujourd'hui, il faut se ruiner pour avoir gain de cause et aucun service, autre que la justice et les prud'hommes, n'est là pour défendre les français. Combien d'humbles personnes se sont fait jeter alors qu'elles étaient venues demander réparation ! Des petits chefs se prenant pour des êtres indispensables n'ont-ils pas accéléré la dépression de milliers d'employés et d'ouvriers, dont certains se sentant humiliés et auxquels on a enlevé leur dignité, n'ont eu d'autre issue que l'abime et le suicide !

Plus tard, à tous ceux qui agiront de cette façon, il sera demandé des comptes et les contrôleurs du SEFA seront là pour mettre fin à ces agissements en faisant mettre en examen

toute personne qui abuserait de sa fonction, à l'encontre de quelle qu'autre personne qu'il soit.

Bien sur, là haut, ça n'est pas leur problème et il ne faut surtout pas se mêler des affaires du bas ! Laissons ce travail aux subordonnés, vôtre vie ne nous intéresse pas ! Pourquoi croyez-vous qu'il y a tant de voleurs, de profiteurs et tant d'escrocs, de bandits et de meurtriers ? Parce que les politiques ferment les yeux.

Il y a en France des milliers de créateurs dans tous les domaines, il y a des génies, mais comme ils ne sont pas reconnus, les décideurs ne leur attachent aucune importance, et ne leur accordent aucun euro !

Dans notre pays, ne préfère-t-on pas des idées …les mêmes…venues d'outre atlantique, de Londres, de Berlin, de Pékin, de Moscou de Tokyo ou d' ailleurs, du moment que la même personne ou le même produit est déjà connu et tout prêt, plus qu'à mettre en action ou en vente ! Ce que veulent les grands riches et les profiteurs de tous rangs, c'est du « prêt à porter », du « prêt à vendre », du « prêt à encaisser » !!!

Nos créateurs n'ont même plus envie de créer, de chercher de composer, car nos investisseurs préfèrent le déjà tout prêt ! C'est tellement plus facile d'avoir tout prêt, là, sous la main ! Ce qui compte, c'est l'argent, le rapport, en se fatigant le moins possible, toujours l'argent !

Des responsables français qui en ont profité et dépassé leurs prérogatives, ont eu la chance d'avoir été dans le sillage d'un gros bonnet qui, lui non plus n'a pas cherché à comprendre qu'elle était la différence qu'il y avait entre un bon élève et un créateur !!!

Lors du changement de système, le XXIe siècle aura tout naturellement besoin de nouveauté. Pour cela, un ministère propre à la recherche, et aux inventions dans tous les

domaines, sera créé.

Pour la recherche médicale, des moyens supplémentaires seront mis à la disposition des chercheurs, et divers établissements seront créés.

Dans ces futurs centres de recherches médicales, comme pour les hôpitaux, un directeur administratif sera nommé afin d'organiser, avec les chercheurs, un plan de travail découlant du cahier des charges du ministère de tutelle. Tous les personnels de ces futurs établissements de recherche, pourront, à leur demande, changer d'établissement de recherche en France ou à l'étranger si besoin.

Chaque centre de recherches sera un peu une deuxième demeure pour les chercheurs. A cet effet, il sera décidé que tout chercheur atteignant l'âge de la retraite en son temps, ne sera plus remercié…comme aujourd'hui ! Ce qui est aberrant et inimaginable pour des femmes et des hommes de ce niveau.

Donc, à l'âge de la retraite, le directeur du centre de recherches, recevra l'intéressé et lui proposera, soit de partir à la retraite, soit de rester dans le centre de recherches s'il le souhaite, pour y exercer les mêmes fonctions ou pourquoi pas d'autres ?

Si un chercheur décide de continuer, rien ne pourra l'en empêcher autre que lui-même dans la mesure où il n'y a pas eu de problèmes avec lui. Dans ce cas, le chercheur qui décidera de rester en activité, aura droit de le faire jusqu'à l'âge qui lui conviendra ; son salaire restera entier, tel qu'il était le mois précédent son départ à la retraite, et évoluant comme celui de tous les autres chercheurs.

Dans ce grand domaine, tout créateur, chercheur, auteur, compositeur, inventeur, dans toutes les directions, pourra adresser son idée développée ou son invention précise, à l'INPI (institut national de la propriété intellectuelle). Toute idée sera

traitée. Si son invention est utile, l'inventeur sera convoqué au ministère et avec des spécialistes. Cette invention sera ensuite montée et réellement mise en prototype d'utilité. L'inventeur sera alors officiellement reconnu et il recevra son diplôme d'état qui lui permettre de vendre son brevet et toucher son dû pendant un certain nombre d'années. C'est ainsi que toute idée sera reçue et étudiée, plus rien n'ira à la poubelle !

La France est quand même un pays de créateurs, de génies, de femmes et d'hommes de très haut niveau mondial, et dans ce nouveau système, une grande place leur sera attribuée, car ce seront quand même ces « tronches » qui traceront nôtre avenir.

Mais hélas, actuellement beaucoup de nos génies et de nos chercheurs sont mis à la porte de notre pays.

Dans les années 50 /80, qui ont été des années « tampon » entre les temps anciens et le début des temps modernes, la France qui, comme bon nombre de pays, sortait de la guerre, vivait son temps, réparait les dégâts et ouvrait la porte des temps modernes.

La douloureuse décolonisation avait hélas relancé le pays dans de nouvelles guerres. Là aussi, l'argent était passé avant tout.

Cinquante ans après le début des temps modernes, si la France et le monde ont avancé dans beaucoup de domaines, la France a nettement reculé dans son mode de vie, dans la qualité de la vie, dans le pouvoir d'achat comparé, dans l'emploi, dans les distractions et les congés effectivement pris. Par contre la France a nettement avancé dans le monde de la pauvreté, dans l'abandon de ceux qui n'ont plus rien, dans la création des restos du cœur, dans la naissance des SDF et…dans l'explosion de la haute finance et des super profits.

Oui, la France a régressé, c'est l'incroyable constat mais c'est la réalité !

Avec tous ces changements, la population de la terre et la longévité de la vie, ont été des facteurs énormément bénéfiques pour les dirigeants des très grandes sociétés françaises.

Trois milliards d'êtres humains de plus en 50 ans !

Vingt ans de longévité de la vie gagnés, grâce aux chercheurs du monde entier, c'est extraordinaire !

Mais, après tout, comment faisais-t-on pour s'en sortir…en ce temps là ?

Comment:

1) Parce que les travailleurs payaient pour la retraite de leurs parents, mais que très peu d'entre eux pouvaient en profiter, puisqu'elle n'était donnée qu'à 65 ans. Il n'y avait pas non plus la CSG à payer.

2) Parce que les charges des entreprises n'étaient pas aussi lourdes qu'elles ne le sont aujourd'hui.

Parce que la TVA n'existait pas, mais dès qu'elle est arrivée, un coup dur a été donné aux ménages et à l'économie française.

3) Parce qu'il n'y avait pas ce monticule de nouveaux jeux, ni les casinos publics, ni les machines à sous, ni toutes ces courses de chevaux chaque jour !

4) Il n'y avait pas à supporter le RMI ou le RSA et toutes autres aides vu qu'il y avait moins de chômage.

5) Il n'y avait pas l'impôt sur la fortune, et que l'art, l'artisanat, les PME, tournaient bien mieux que de nos jours.

6) Il y avait encore des entreprises d'état, dont les directeurs touchaient certes un bon salaire, mais qui n'avait rien à voir avec le salaire qu'ils touchent aujourd'hui, après…privatisation …même avec des déficits records !

7) Il n'y avait pas ce raclage tous azimuts de la part des banques, des assurances, des nouvelles sociétés de vente, de télévision de téléphone.

8) Il n'y avait pas de délocalisations, pas tous les robots et machines outils.

   La Chine n'était pas encore réveillée !

   L'Union Européenne ne bloquait pas encore tout sur son passage !

   Les douanes faisaient encore travailler des milliers de personnes.

9) Il n'y avait pas non plus cette avalanche bénéfique que sont ; la technologie, l'informatique, la nouvelle télé, les jeux, les téléphones mobiles etc.

Pour comparer nos modes de vie et notre différence d'avec les années 70, on voit bien qu'avec moins de choses, le fardeau était naturellement moins lourd à porter. Maintenant, si l'on fait le choix de comparer ce qui peut l'être, en ne prenant que les mêmes choses et les mêmes services, à parts égales, la différence est encore plus grande, puisque de nos jours, on ne travaille plus que pour payer, tout est enlevé, tout est raclé de vos comptes et de vos poches pour aller travailler au gros ! Sans rien gagner bien sur !

Aujourd'hui, c'est chouette et extra ! On a tout, c'est hyper moderne, on pourra même aller se balader avec un moteur sur le dos, ou bientôt en voyage de noces sur la lune !

Houais, c'est super, nous les humains de l'an 2015 ! Houais, c'est super, mais on n'a pas 10 euros en poche pour aller faire quelques courses matinales !!! Combien sont-ils obligés d'aller frapper à combien de portes pour avoir quatre sous pour s'en sortir ?

Combien fon-t-ils la manche…ou plus pour d'autres ?

On a plus de choses mais on ne peut plus rien faire !

Si en 50 ans le pouvoir d'achat a augmenté pour les françaises et les français, alors que le coût de la vie a quintuplé, pouvez-vous me dire, au ministère de l'économie et des finances, de combien, dans le même temps, ont décuplé les salaires des patrons, des PDG, des banquiers, des sous directeurs, des chefs d'agences, des traders, des ministres ? Certainement autour de 20 fois pour les plus « humbles » et jusqu'à 200 fois et bien plus, pour les gros bonnets !

Et dans quelle proportion les primes de fin d'années ont-elles aussi décuplé pour le riche, alors que l'employé et l'ouvrier n'avaient rien; des milliers de 0% !

Il est clair que le décalage est énorme, et qu'il faut vraiment remettre les pendules à l'heure. Le monde est devenu moderne aussi grâce aux travailleurs, mais de nos jours le financier ramasse tout ! C'est là, la grande différence des époques.

Le travailleur a fait monter le riche, mais le riche l'a laissé sur le bas côté !

Voici 30 ans, le loyer d'un appartement constituait 16% du salaire ; aujourd'hui le même appartement constitue plus de 35% du salaire.

Aujourd'hui, il y a plus de riches et beaucoup trop de pauvres.

La réalité est là ; comparez, et agissez !

Pourtant de nos jours, grâce à l'informatique, la communication, et l'espace, bien des anciens métiers disparus ont été remplacés. La France était très bien placée sur la ligne de départ des innovations, mais elle n'a pas saisi l'opportunité de faire la différence avec d'autres poursuivants. C'est hélas qu'à ce moment là, la concurrence a commencé à faire son effet, et qu'à ce moment là, les grands patrons on jugé qu'aller ailleurs était plus facile et rapporterait plus. La voie de la facilité

ayant pris le dessus, les politiques ne calculant plus eux-mêmes que par l'argent, ont laissé faire leurs amis donneurs d'ordres !

A partir de là, salut l'industrie française ! Salut les usines de textile ! Salut les usines de jouets…Salut…Salut…la France !

Si notre pays est dans cet état aujourd'hui, dites-vous bien que cela n'est pas arrivé tout seul ! C'est tout simplement parce que la politique l'a bien voulu, après l'avoir quand même bien mesuré !!!

Donc, comme l'avait dit Malraux, la Chine s'étant éveillée, le monde tremble, mais plus encore que cela. Quand il à dit cela, Malraux ne voyait peut être qu'une grande concurrente en toutes choses pour la France. Aujourd'hui, il faut bien dire la vérité : la Chine est l'usine de la France en toutes choses, comme elle est l'usine du monde en toutes choses !

La Chine n'a fait que son devoir; qui n'eut point fait pareil, et c'est pour cela, qu'avec plus de 17000 milliards de dollars de PIB, elle vient de passer au premier rang de l'économie mondiale !

La Chine, peut…avec notre argent, même acheter des grands domaines, des hôtels en France, pour aboutir à l'ahurissant achat de 49% de l'aéroport de Toulouse !!! Bien calculé…pour espionner…Airbus, voyons ! Pour avec cet aéroport, avoir son…porte avion sur l'atlantique…porte de l'Afrique, tant prisée par les dirigeants chinois, dont le but, est bien de s'implanter partout dans le monde, avec les milliers de milliards de dollars qu'ils offrent aux pauvres, et complaisants présidents occidentaux, et surtout Africains…qui ne se sont même « pas aperçu » que c'était la rançon de leur colonisation mondiale !!!!!!!!!! Non ! Les peuples Africains, pensent-ils que leurs présidents se sont fait remplir les poches pour ouvrir les vannes aux yeux bridés ? Non ! Jamais de la vie !!! Jamais !!!

Les vrais fautifs, sont les grands riches et leurs amis politiques. Ce sont eux qui dans leurs antichambres ont décidé que pour décupler leurs milliards de dollars, il devenait nécessaire de se fournir de tout ce qui pouvait l'être, en Chine. Pourquoi ?

Parce qu'un tee-shirt imprimé revient à deux dollars en France alors qu'il ne revient qu'à un demi dollar en Chine ! Donc, avec un dollar et demi de gain sur un tee-shirt, si vous ajoutez le transport dix cents de dollar, si la société de gros, française en commande cent mille, un tee-shirt lui reviendra à 0,60 USD la pièce livré en France. Vous comprenez bien qu'il y ait déjà à la base un gain de 1,40 USD. Ce qui fait pour cent mille commandés, un gain de 140 000 USD ! Puis, il faut compter le bénéfice sur le prix de vente ! Prix de vente identique aux mêmes tee-shirts fabriqués en France s'il vous plait !!! Voyez vous-mêmes ! Vous voyez bien qu'il n'y a pas photo !

Et tout en est de même pour tout ce qui vient d'Asie. La qualité française n'est même plus recherchée. Françaises, français, vous comprenez mieux maintenant pourquoi notre pays est bloqué, et par qui il est bloqué. Il n'y à plus qu'une chose qui compte en France : les milliards faits sur le dos des français, et que les grands riches et leurs valets politiques se partagent sur notre dos, pour nous donner en dessert une nouvelle colonisation des yeux bridés, puisque la première, au temps des Mings avait échouée. La Chine venant d'être envahie par les Mongols, l'empereur de Chine devait à tout prix rappeler ses deux cents gros navires de guerre très sophistiqués pour l'époque, partis à la conquête de l'Afrique au XVIème siècle ! Nous sommes en 2015, et il est déjà programmé que la Chine, sera également la première puissance militaire du monde, en 2050. La léthargie des autres pays occidentaux, bat actuellement son plein, et leurs présidents en catalepsie profonde, savourent le nouveau bon vin de Bordeaux, made in China !!!!!

Cela n’est pas la Chine qui est la fautive, ce grand pays travailleur et lucide, qui « grâce au prix de sa main d’œuvre », a su dominer le monde. Non, Monsieur André Malraux, la Chine n’a fait que son devoir, Ce sont les profiteurs de France et d’ailleurs qui ont permis à ce grand pays de faire trembler le monde, et non la Chine par elle-même !

Mais comme toute chose a une fin, jusqu'à quand la Chine pourra-t-elle honorer encore longtemps ces commandes venues du monde entier ?

Actuellement, la Chine devenue première puissance économique du monde, toute commande en provenance de ce pays, deviendra plus chère car les travailleurs chinois se réveillent déjà eux aussi ! Normal non ?

Les travailleurs chinois, payés eux aussi avec des élastiques…plus longs que les nôtres, sont à 250$ de salaire mensuel. Ils veulent tout logiquement leur part du gâteau ! Donc, dans les quelques années à venir, le salaire moyen passera à 500$, sinon…800 millions de travailleurs s’arrêteront de travailler !!! La hantise des décideurs chinois, car même avec 2 millions d’hommes en armes, pour faire peur aux travailleurs chinois, ils ne feront pas le poids ! Donc, ce sera enfin la désescalade monétaire, et les dirigeants occidentaux, en compagnie de leurs donneurs d’ordres milliardaires, seront bien obligés de retourner au pays natal !!!

Dirigeants français, êtes-vous prêts pour prendre la relève, en France, quand tout ce qui viendra de Chine sera trop cher ? Non Bien sur !

C’est donc maintenant, aujourd’hui, que la deuxième révolution française va récupérer tous ses créateurs éparpillés dans le monde, ainsi que toutes les grandes entreprises expatriées, qui seront…bien heureuses de pouvoir être de retour au pays. Que de retard, Monsieur le Président de la République Française !

Que de léthargie, Monsieur le premier Ministre, Mesdames et Messieurs les Ministres, Mesdames et Messieurs les Députés, Mesdames et Messieurs les Sénateurs de France !!!

C'est ce que propose nôtre nouveau système, remettre sur pieds dès maintenant toute notre industrie, dans tous les domaines, de façon à être prêts pour cette échéance qui n'est pas très loin après tout. A cet effet, la future nouvelle constitution française, tracera les sillons de cette politique agricole, maritime et industrielle de la France, de telle sorte que ce soient ceux qui se courbent le dos, qui aient la plus grosse part de la vente de leur labeur ; et ce, en éliminant au maximum tous les gros cigares intermédiaires, qui font la pluie et le beau temps avec le travail et la vie des autres !!!

Cette future échéance, il faut la préparer dès maintenant, en libérant d'abord toutes nos grandes villes, qui sont asphyxiées par les temps modernes alors qu'elles ont été construites dans les temps anciens !

Libérons ces joyaux que sont ces extraordinaires villes d'antan, donnons- leur la chance de mieux respirer, libérons Paris, merveille du monde ! Comment ? Tout simplement en nous adaptant à notre temps (il serait temps !) Comment ? En construisant une mégapole française, ville du présent et du futur. Ville moderne adaptée à notre temps…enfin ! Ville du futur pour 20 millions d'habitants, avec tout ce qu'il faut pour aider les humains à vivre heureux, avec ses parcs de verdure et ses distractions. Mégapole de l'Union Européenne qui serait en même temps un carrefour de culture et de créativité, ville où il n'y aurait ni centre ni banlieue ! Rien qu'avec cet immense projet, la relance française est assurée pour plus de trente ans ! Car n'oublions pas que : quand le bâtiment va, tout va !

Dans notre nouveau système, est programmée la construction de cette mégapole bien sur, car nous, nous donnerons leur chance à tous les créateurs français qui n'attendent que ça !

Françaises, français, vous comprenez bien que notre pays a besoin de ces grands changements et grands chantiers, afin de revivre et de reprendre sa place parmi les nations modernes à la pointe du progrès. La dégringolade de notre pays à été accentuée par l'affaissement de notre armée à laquelle depuis deux décennies on a enlevé beaucoup trop d'effectifs, de casernes, pour les vendre au privé, et de matériel opérationnel, afin qu'elle coute moins chère à l'état ! Quelle erreur ! Nous avions quatre porte avions, il ne nous en reste plus qu'un seul qui est à quai pour réparations six mois sur douze ! Depuis 20 ans, tous les gouvernements prévoyaient un second porte avion, cela a été annulé et reporté chaque fois ! Au sommet de l'état, on a oublié que puissance économique rimait avec puissance militaire. Comme vous pouvez le constater, l'un a bien été avec l'autre, puisque les deux se sont effondrés dans le clan ses grandes puissances ! Pendant qu'on coupait tout ce qui pouvait l'être dans notre armée, les autres grandes puissances, augmentaient leurs budgets de la défense. Résultat : aujourd'hui la France ne compte plus ni sur les mers, ni dans les airs ni comme grande puissance économique ! Avec ce qu'il se passe actuellement dans le monde, et toutes les autres grandes puissances montantes qui font la loi, la France aura vite fait de se faire coloniser à son tour soit par la Chine (encore elle), qui a augmenté son budget militaire de quelque 13% ce qui est énorme, soit par l'Inde ou par le Brésil, qui ont aussi bien augmenté leurs budgets militaires, sans compter les USA et la Russie qui détiennent à elles seules, les trois quarts de l'armement mondial ! La France fait le contraire !!! La France n'est pas prête à faire face à une invasion…qui aurait très bien pu avoir eu lieu au printemps 2014…Monsieur Le Président de la République ! Si les dirigeants Russes avaient voulu, rien, non, rien, n'aurait pu empêcher ce déferlement de l'armée Russe, sur l'Europe et sur la France…Monsieur le Président de la République !!! Non, vous n'auriez pas été prêt, car pour vous, et pour votre équipe, il n'y a que l'argent qui compte !!!

Aujourd'hui, avec la révolution de tous ces peuples avides de liberté et qui veulent mieux vivre, un mouvement s'est enclenché. Nul ne sait ce qu'il va se passer dans les mois et les années à venir. Nous sommes dans un contexte de guerre et nous avons des œillères ! Nous n'avons même pas pu dire un mot qui puisse tenir debout, à cause toujours du copinage avec le fric des uns et des autres ! La honte pour la France ! France qui a été humiliée par la politique de ses dirigeants, n'a pu que sursauter devant ces révolutions…pour le moins dérangeantes, puisque pour ce qui concerne, nos ingrats politiques de plus haut rang, vous en avez même participé à faire disparaître vos bienfaiteurs, afin qu'ils ne puissent plus parler du passé … !!! N'oubliez jamais que les révolutions ont toujours fait tache d'huile ; la preuve est, qu'aujourd'hui… la nôtre n'est peut-être pas si loin que ça, puisque les français se sont réveillés le 11 janvier…2015 et que si vous ne changez pas de système dès que possible vous subirez un octobre 1917, réactualisé un siècle plus tard, pour…2017 ! Préparez-vous !!! C'est justement pour cela que nous proposons un autre système aux français ; logique et fiable pour nous, autant pour vous.

Nous disons bien : changer de système, et non pas changer d'escrocs !!!

Hauts politiques, et chefs des profiteurs de France, ce que vous venez de lire ici, a été écrit pour vous. Cela constitue l'ultime alarme qui vous est adressé !

Notre armée et la défense nationale

Avec le nouveau système, tout comme les grands problèmes ci-dessus cités, l'armée française reprendra sa place parmi les plus grandes puissances militaires du monde car il ne faut pas oublier que nôtre liberté, passe avant l'argent et le profit.

Il en découlera que dans le nouveau système, tous les jeunes, garçons et filles, devront faire six mois de service, autant civique, que militaire, afin que la France puisse compter sur eux en cas d'extrême besoin. Ce service pourra se faire de plusieurs façons différentes afin de pouvoir l'adapter à la vie et aux études de la majorité de ces jeunes. Il pourra se faire sur six mois consécutifs, sur deux fois trois mois, ou sur trois fois deux mois étalé sur trois ans. Ce service militaire et civique sera rémunéré à la hauteur du SMIC, A, (1400€ net par mois), nourri et logé bien sur. Si des jeunes voudraient continuer dans la foulée, ils pourraient le faire en signant un contrat avec l'armée d'une durée à définir entre les deux parties. Ainsi, nos jeunes ne déambuleront plus et deviendront beaucoup plus responsables et civiques qu'ils ne le sont aujourd'hui, pour nombre d'entre eux, car pour beaucoup, ni leurs familles ni l'état, ne se préoccupent plus de nôtre jeunesse.

Le démantèlement de l'armée française, sois disant pour dépenser moins, a-t-il rapporté des économies ? Où sont-elles ? Y a-t-il eu quelque chose de mieux par ailleurs ? Là aussi, ce ne fut que de la poudre aux yeux, car tout a été laissé en l'état depuis ! Heureusement que l'OTAN est encore un peu… là !!! Nous ne sommes pas du tout prêts pour affronter une guerre. Combien faudra-t-il d'années pour se refaire une armée ? Le monde est entré dans une zone de turbulences dangereuses, à cause de grandes puissances qui voudraient offrir plus de surface et plus d'argent à leurs donneurs d'ordre !

La France doit défendre son territoire, mais aussi celui de tous les pays formant nôtre Union Européenne et de tous nos alliés. La France doit aussi défendre combien d'autre pays, pauvres, à la merci de n'importe quel prédateur illuminé et bien armé comme nous le voyons actuellement ! Nous devons signer avec tous les pays de la francophonie un pacte de fraternité et de défense, sans se mêler d'aucune façon des affaires intérieures de ces pays. Aujourd'hui, les pays qui mènent le monde, ne sont même pas capables de s'entendre militairement pour faire sauter les dictateurs dont les familles propriétaires de leurs pays, tuent leurs propres peuples, martyrisent et violent à tout va depuis des années !

La France doit répondre à une demande de protection et user de sa diplomatie, elle doit préserver les peuples les populations et les ethnies, d'extinction par des monstres d'être humains dont les religions se prennent déjà pour des pays autonomes, et massacrent tous ceux qui sont sur leur passage. C'est bien ce qu'il se passe en ce moment non ? La poudre aux yeux et la connivence des grands riches et de leurs amis politiques avec ces monstres d'êtres humains qui ne pouvant contenir leur révolutions internes en sont arrivés au pire : utiliser l'armée du peuple pour tuer le peuple car ils n'ont pratiquement pas de résistance en face. Non, armées du monde, vous n'avez pas le droit de tirer sur vos propres peuples, parce que des escrocs vous en donnent l'ordre. Non, Généraux du monde, soyez dignes de vos peuples, refusez de tirer sur vos enfants, c'est vôtre sang, vôtre mère, vôtre père et c'est votre peuple qui vous paie ! Non ! Dites…NON !!!

L'armée française c'est aussi le secours, le réconfort, l'aide matérielle en face des colères de la nature car de nos jours, la nature doit être prise avec beaucoup plus de sérieux et là aussi, nous manquons cruellement de ces grands navires qui rendraient bien des services aux populations ayant tout perdu ! L'armée c'est aussi la culture et l'histoire. L'armée est quand

même une force qui dans plusieurs directions se trouve si souvent sollicitée. C'est pour tout cela que notre armée doit être reconsidérée et renforcée, surtout de nos jours alors que maintes voix s'élèvent pour alerter de la faiblesse de l'ensemble de nos armées. Si la France veut être une grande puissance économique et reconquérir sa place parmi les plus grandes nations, elle doit obligatoirement relever son armée…à la hauteur d'une très grande nation. Ce qui n'est pas du tout le cas actuellement ! La France en ressortira enrichie dans tous les domaines.

Dans ce nouveau système, nous tiendront compte de la sécurité des français à l'intérieur de nos frontières en remettant sur pied nos armées, afin d'être mieux reconnu comme grande puissance économique et militaire car les deux vont toujours ensemble. C'est ainsi qu'avec les centaines de milliards de récupérés, chaque année, sur le fonctionnement de la grande escroquerie française, il sera aussi prévu d'équiper l'armée de terre de façon plus ample et plus moderne ; pour la marine, de passer commande de deux porte avions, performants, d'un porte hélicoptères d'attaque, de deux nouveaux sous marins SNLE de nouvelle génération, de plusieurs dizaines de frégates anti missiles balistiques et anti aérienne. Dans les airs, de doubler le nombre de bombardiers Rafale, et d'implanter tout autour de l'hexagone, des silos d'interception et d'envoi de missiles intercontinentaux, pour ceux qui dans les décennies à venir, voudraient jouer avec la France, qui devra toujours avoir sa place parmi les cinq plus grandes puissances militaires du monde.

L’ONU

L’organisation des nations unies

Notre monde est devenu bien plus petit qu’il y a cinquante ans à peine, ceci, grâce à la communication, à la télévision, à internet, aux médias, aux réseaux sociaux, et à l’ouverture des économies sans frontières.

Fort de ces acquits et de la diplomatie des dirigeants du monde depuis trente ans, il serait souhaitable et raisonnable de repenser L’ONU, afin de rapprocher plus encore entre eux, les êtres humains de notre planète. Dans un futur proche, il serait en effet souhaitable que l’ONU soit refondée et déplacée de son siège actuel de New York.

L’ONU, refondée afin de devenir un état indépendant géré par tous les états du monde et au service de tous les états du monde. Un état indépendant avec un Président et deux Vice Présidents élus par les Présidentes et les Présidents du monde. Avec son territoire en zone maritime et portuaire, avec son assemblée, avec sa propre économie, avec la représentation de toutes les langues et toutes les cultures du monde. ONU, avec son armée, unique armée mondiale et gendarme de la planète sur terre, sur mer et dans les airs et qui éliminera toutes les armes nucléaires de la planète. ONU équipée de façon à faire face à tous les cataclysmes qui affecteront tous les pays, et équipée d’un porte Canadairs ! ONU qui sera, après la nature, la seconde mère et la protectrice de tous les pays et de tous les peuples. Future Organisation des Nations Unies, grande et forte, au dessus de tous les états, pour le bien des peuples.

L’ONU étant située à équidistance des continents et des routes maritimes de façon à intervenir au plus tôt quand il le faudra pour protéger, assister, et sauver des humains. Si tous les

états du monde additionnaient leurs budgets militaires, leurs budgets diplomatiques, et leurs aides humanitaires annuelles, comptez les milliers de milliards de dollars que cela engendrerait ! Dans La nouvelle ONU, si chaque état pouvait ne verser que 20% de son propre budget concernant les ministères ci-dessus cités, cela apporterait plus de deux mille milliards de dollars annuels, au fonctionnement général de ce nouvel état indépendant, géré par tous les humains, au service des humains. Par la même occasion, les états économiseraient des sommes fabuleuses sur les budgets cités. Il suffira de vouloir ! OUI, nous pouvons le faire !

Lorsqu'on demande à un vieux système de dégager, c'est que la situation de la France est grave. Et si la situation est grave, c'est qu'il faut changer. C'est pour cela qu'une nouvelle constitution est nécessaire, afin, grâce à ce nouveau système, de remettre réellement toutes les pendules de la France à l'heure.

Françaises, français, tout ce que vous venez de lire, doit faire partie de cette nouvelle constitution française. Bien sur, il n'y aura pas que cela. De grandes réformes positives pour l'ensemble du peuple français vont naître et permettront aux françaises et aux français de vivre correctement, de ne plus être harcelés au travail, de ne plus être escroqués, d'avoir une santé suivie, d'avoir une justice et une information impartiales, d'avoir une vie de famille intense et heureuse, d'avoir une retraite supervisée par l'état, remise à jour et à la carte au gré de chacun. Chaque grande étape de la vie sera revue avec tous les responsables de chacune de ces étapes afin d'écouter d'abord ceux qui vivent ces étapes et pouvoir en sortir ensuite une loi acceptable par toutes les parties concernées. Ce sera là un des grands changements apportés par nouveau système. Ainsi, la santé, l'éducation nationale, l'agriculture, l'industrie, les transports, la justice, la recherche, l'énergie, l'information, le sport, et tous les services de l'état, devront être invités à la table des négociations concernant chacun sa loi afin d'y apporter les précisions voulues et seulement connues par ceux qui vivent ces futures lois. Il en sera de même pour tout ce qui devra être remis au gout du jour dans le privé. Ce seront des « lois cadres » qui sortiront de ces négociations à trois : l'état, le patron, l'ouvrier et l'employé concerné.

Sur le plan politique, le nouveau système apportera des changements importants, à commencer par la fonction et le

pouvoir de la plus haute fonction de France : La Présidence de la République Française.

Tout le monde a bien remarqué qu'il y a en France une fonction de trop. Cette fonction, qui est celle de Premier Ministre, est de nos jours, plus ou moins légitimée, selon que l'assemblée nationale, est pour ou contre le Président de la république en fonction. Lorsqu'il y a cohabitation, la France se retrouve le plus souvent dans une crise de couple inconsolable et au bord de la rupture ! Quelle belle image pour notre pays aux yeux du monde, lors des réunions internationales !!!

La France arrive avec…deux avions, avec… deux groupes indépendants qui ne se saluent même pas !!! Avec deux programmes différents, et chacun avec sa bande d'amis, de politiques et de grands patrons, sans oublier chacun son chien et sa faïence !!!

Qui paie tout cela ? Devinez ? Et d'après vous, pourquoi vont-ils à ces réunions internationales ? Ben pour essayer de se mettre d'accord afin de trouver de meilleures solutions pour gagner encore plus d'argent voyons !

Ce sont là des moments d'entente générale, et les chiens et la faïence, sont remis sous la table !...Puis chacun reprend son avion et rentre en France en criant victoire. Car c'est toujours la victoire pour le business !

Afin que la France ait plus de force et plus de poids en ne parlant que d'une seule voix à l'étranger ; afin qu'en France il n'y ait plus deux têtes gouvernantes, mais une seule, afin que le pouvoir et la politique choisis par le peuple français correspondent bien au vote des françaises et des français, la nouvelle constitution française proposera que le titre et les fonctions de: Premier Ministre soient supprimés

La nouvelle constitution proposera que la fonction et le titre de Président de la République Française ainsi que la fonction et le

titre de Premier Ministre, soient désormais remplacés et exercés par une seule et même fonction, par un seul et même titre, par une seule et même personne :

Le Président Français, La Présidente Française.

Le mandat du futur Président Français ou de la future Présidente Française, sera de cinq ans, renouvelable une seule fois dans toute sa vie.

Durant toute sa carrière politique, un homme ou une femme, ne pourra exercer les fonctions de Président français ou Présidente Française que pendant deux quinquennats, consécutifs ou non.

Le Président Français ou la Présidente Française, devra uniquement, être, soit hâté, soit de religion chrétienne, donc, il sera interdit à toute personne de se présenter à la présidence française s'il ne remplit pas ces conditions. Toute Présidente, ou tout président élu, qui pendant son mandat, tentera de se convertir, ou se convertira dans une religion, autre que chrétienne, de part la future constitution, sera déchu de ses fonctions le jour même, arrêté, et jugé pour non respect de la constitution. A cet effet, le chef d'état major de l'armée française, ainsi que tous autres généraux, n'auront plus à obéir aux ordres d'un Président français qui ne respecterait pas la constitution française, et ils seront donc tenus de le faire arrêter, en outrepassant toute opposition, y compris celles du Vice Président, du ministre de la défense et de quelle autre personne qu'il soit.

L'armée française est l'armée du peuple, payée par le peuple, elle en sera donc garante au plus haut niveau.

Le futur Président, ou la future Présidente se retrouvera avec des pouvoirs accrus en ce qui concerne toute la politique étrangère et toutes les négociations de niveau internationales y compris Européennes.

En ce qui concerne la politique intérieure de la France, dans la nouvelle constitution, il sera prévu que l'Assemblée Nationale aura aussi des pouvoirs accrus et de contrôle de la politique menée par le Président Français en cas de dérapage de la politique initialement programmée.

Pour ce faire, il y aura une nouvelle fonction qui fera le lien direct entre le Président Français et l'Assemblée Nationale.

Cette nouvelle fonction sera celle de : Vice Président Français.

L'Assemblée Nationale, dont le nombre de députés sera réduit d'un tiers, élira un Président en son sein. Le Président élu de l'Assemblée Nationale, deviendra automatiquement « Vice Président Français »et exercera en même temps la fonction Président de l'Assemblée Nationale.

Donc, les Députés, représentants directs des françaises et des français, auront de part la nouvelle fonction de leur président de l'assemblée nationale, devenu Vice Président Français, un pouvoir supplémentaire au sommet de l'Etat, et de la politique française.

Le Vice Président Français deviendra donc le deuxième personnage de l'état, vu que le sénat sera supprimé, et qu'il n'y aura plus de président du sénat, qui antérieurement, devenait automatiquement Président de la République par intérim, lorsqu'un Président en exercice quittait ses fonctions. De part la nouvelle constitution, ce ne sera donc pas le candidat qui choisira un colistier, qui deviendrait, vice président, mais ce sera le peuple, qui par son vote élira une assemblée nationale, qui, elle-même élira son président, lui-même déjà élu député par le peuple, Président de l'assemblée Nationale qui deviendra automatiquement Vice Président Français.

En cas de problème de quelque niveau qu'il soit concernant le Président Français en titre, lequel problème l'obligerait à

renoncer à sa fonction, ce serait le Vice Président Français qui deviendrait automatiquement Président Français.

Un Vice Président, qui succèdera à un Président en titre, ne pouvant plus exercer ses fonctions, deviendra à son tour, le Président Français, et devra assumer les fonctions de Président jusqu'au terme du mandat de cinq ans en cours du Président Français ayant quitté ses fonctions.

Le Vice Président, devenu Président Français, n'aura pas le pouvoir de dissoudre l'Assemblée Nationale ; seul un Président élu pourra dissoudre l'Assemblée Nationale.

A son tour, l'Assemblée Nationale, devra élire son nouveau président; qui, une fois élu, deviendra le nouveau Vice Président Français, et ainsi de suite jusqu'à la fin du quinquennat en cours.

Bien sur, une nouvelle constitution n'est pas faite que de cela. Dans ce livre ne sont décrites que des situations elles mêmes porteuses des changements nécessaires à effectuer, afin de rentrer vraiment dans un nouveau système politique français.

La grosse artillerie de ce changement se fera en communion avec tout le peuple français, qui enfin, n'aura pas que son mot à dire, mais qui participera directement à l'élaboration de cette nouvelle constitution faite pour lui, et pour tous les français.

Françaises, français ne sachant plus où trouver de l'argent, les gouvernements successifs ont joué sur le taux de la TVA. Dans ce vieux système vous aurez un autre cadeau aigri de taille : l'augmentation de cette TVA de deux à trois points pour commencer! Ce qui veut dire que dans un avenir pas très lointain, les français se feront assommer avec une TVA à 25% ! Oui, françaises, français, c'est ce qui arrivera si vous ne réagissez pas très rapidement. Vous rendez-vous compte que pour tout ce que vous achèterez, vous aller devoir donner de force, 25% de TVA ! Autrement dit, pour ceux qui gagneront

1500€ par mois, ils ne pourront plus profiter que de : 1125 € ! Les 375 autres allant directement dans les caisses de l'état, et ce qu'on ne vous dit pas, c'est que pour vôtre déclaration d'impôts, vous serez aussi imposés sur ces 375 € que vous ne toucherez jamais puisqu'ils ont déjà été enlevés pour… d'autres impôts, appelés TVA ! C'est-à-dire qu'on nous fait payer depuis des lustres, un impôt sur un autre impôt !!!

Notre pays se retrouvera bloqué par cette augmentation à 25% de la TVA Tout ça, pour préserver à tout prix et par tous les moyens, la haute finance, car Il ne faut pas leur enlever le moindre billet supplémentaire sur les milliards de bénéfice net faits, eux aussi, sur le dos des françaises et des français ! Dans le nouveau système, la TVA passera à 15%.

S'il faut un nouveau système pour la France, c'est pour remettre toutes les pendules à l'heure, comme indiqué plus haut car en allant si loin, les dirigeants actuels veulent bien dire qu'ils n'en ont rien à faire des françaises et des français, même si la France doit couler ! Le jour où il y aura une catastrophe naturelle ou un crash monétaire, qui donc se trouvera à la rue d'après vous ? Pas besoin de photo ! Eux, ils auront, comme d'autres, les armoires pleines d'or et de billets de banque, mais on ne voit que l'information qui concerne les autres, alors les français jouent à ceux qui ne savent pas ! Mais, de la même façon que nous pouvons l'écrire, tous les français savent aussi bien que nous ce qu'il se passe dans les antichambres des palais politiques.

Françaises, français, voici ce qu'il s'est passé également dans l'antichambre de l'assemblée nationale française, durant la Présidence de la république, sous Monsieur Nicolas Sarkozy, et durant sa législature en cours. Le Président de l'Assemblée Nationale, et la plupart des députés, ont jugé bon et utile d'assurer leurs arrières, en faisant voter une loi, qui les protégerait, en cas de non réélection pour la législature

suivante ! Ainsi, avec cette nouvelle loi, ne concernant que les députés, bien sûr, il a été adopté que tout député qui ne serait pas réélu, aurait dorénavant droit à toucher son salaire durant les cinq années qui suivent…afin de subvenir à son activité d'après sa fonction de député !!! Qui a voté contre ????? Monsieur le Président de l'assemblée Nationale de cette législature, ce que vous avez fait, est ignoble. Mesdames et Messieurs les Députés de cette législature, votre préméditation et vôtre vote ont été ignobles ! Vous vous êtes saucés sur le dos du peuple français, celui-là même qui vous a élus, et que vous avez trompé, puis volé en remerciement !!! Ha, si Monsieur Michel Debré, qui a mis au point la constitution de la cinquième République, avec le Général De Gaulle…avait été là !!!!!!!!!

Cette loi de profiteurs sera abolie, ainsi que toutes les directives allant dans le même sens, et qui concernent toutes les fonctions politiques de France, ainsi que toutes les fonctions des hauts fonctionnaires de France, qui ruissellent et pataugent dans le bain de l'argent issu du labeur des français. Pensions superposées et primes de fin d'année mirobolantes ! Tout cela constitue une énorme arnaque sciemment combinée par les décideurs politiques, les représentants…du peuple français, et grosses situations publiques et privées. Le nouveau système de la deuxième révolution française va, là aussi, remettre toutes les pendules à l'heure, et pour vous donner un exemple, les indemnités que toucheront les députés non réélus et…qui perdront leur siège s'étaleront en dégressif sur une période maximum de deux ans.

Deux ans, c'est beaucoup, et nous pensons que les députés, avec tous les contacts qu'ils ont pu avoir, ne devraient pas aller taper à la porte d'intérim !!!

De l'autre côté, rien d'autre que de la bagarre d'état pour octroyer…1à2 euros au peuple ! Cela suffit mesdames et

messieurs, vous avez du monde atteint les bornes !!! Non, cette fois-ci, ça ne passera pas. Les indemnités, et royalties des anciens Présidents, anciens Premiers Ministres, Ministres et des hauts fonctionnaires à la retraite, seront revues à la baisse, ainsi que le nombre bien trop élevé de personnes accréditées auprès de ces anciens élus de la République.

Aujourd'hui, les pauvres français en sont venus à compter leur sous car tout augmente sans aucune loi pour gérer toutes les anomalies, alors que les salaires stagnent. Imaginez une baguette de pain à 1 franc 50, juste avant l'arrivée de l'Euro. Aujourd'hui, en 2015, cette même baguette coute 1 euro 30, c'est-à-dire l'équivalent de 8 francs 20 !!!!! C'est-à-dire plus de 600% d'augmentation, en 15 ans !!! Quelle arnaque ! J'ai personnellement acheté un bouton de veste à 1 franc, deux jours avant l'arrivée de l'euro. Une semaine plus tard, le même bouton était au prix de 1 euro !!! Soit, là aussi, plus de 600% d'augmentation !!! Quel voleur !!! Tout cela sera réactualisé et toutes les pendules de tous les prix, seront elles aussi, remises à l'heure !!!

Les français vivent de plus en plus sur le crédit car ils ont de plus en plus de mal à joindre les deux bouts, alors qu'à l'opposé, c'est l'inverse : on s'enrichit de plus en plus. En math, c'est normal, mais en économie, c'est faux. Comme proposé, il ne faut pas enlever l'argent au peuple, mais lui en donner…à tout prix ! Aujourd'hui, lorsque vous devez voter, que faites-vous, françaises, français ? Vous devez donner vôtre bulletin de vote pour le chef d'un côté ou pour le chef de l'autre côté ! Mais comme ils sont tous les deux dans le même système, dans les mêmes cloisons, dans la même finance, qu'ils ont les mêmes donneurs d'ordres ; en fait, pour qui votez-vous ? Dans le même système, c'est pareil non? Mais quoiqu'on vous dise, c'est pourtant toujours la même chose, toujours les mêmes discours, toujours le même vote, toujours…toujours !

Françaises, français, si vous avez vraiment envie d'avoir une meilleure vie, il vous faudra d'abord changer de système. Vous voyez bien que ça ne marche plus avec ces vieilles reliques profiteuses d'antan ! Ou alors peut-être que ça vous plait et que vous voulez rester comme ça ! Pourquoi pas ? La démocratie vous permet aussi de vous laisser faire ! Mais alors, il ne faudra plus se plaindre qu'on vous soutire tout votre argent et que vous travaillez pour rapporter de l'argent aux grands patrons. Une mutation voulue par le haut, s'est installée en France. Cette mutation, nous la croisons tous les jours dans la rue ; voyez comment sont habillés les gens, regardez leurs visages monotones, leur nonchalance, voyez combien de personnes demandent l'aumône, combien sont au chômage ? Combien ont besoin d'aides pour manger, car la petite paie est avalée d'avance ? Comptez les vols à l'étalage afin de pouvoir se nourrir ! Rien qu'en voyant la forte diminution d'achats de voitures au profit de la moto et du vélo ; cela prouve qu'il y a un message, et que l'argent se fait rare ! Pourquoi la ville de Détroit a-t-elle sombrée ? Outre atlantique aussi, plus d'argent, plus de voiture !

Tout comme dans d'autres pays, envahis par les motos, la France, quoiqu'on en dise, s'enfonce aussi dans la pauvreté, c'est flagrant !!! Nos villes nos trottoirs commencent à être aussi envahis de motos ; on se croirait à Bangkok, ou Saïgon ! Il y a même des pousse-pousse, et des moto-taxis, qui constituent un nouveau boulot pour la France !!! Là est une grande preuve que notre pays s'est déjà enfoncé et qu'il continue à s'enfoncer doucement, doucement ! Tout ça parce que la politique française ne tient plus compte du peuple français ; désormais entrainé…contre son gré, dans la spirale de l'argent, ou plutôt, les miettes de l'argent !

La politique française s'est trouvé un nouveau chemin : l'argent, rien que l'argent, et vous, françaises, français, vous laissez faire tout ça, vous ne dites rien, que du bla-bla, que de

la philosophie, que des intellos, que des beaux maîtres parleurs, que des orateurs brillants maîtres chanteurs, que des escrocs de la pensée et du savoir faire des français !!! Que des escrocs de la France, que des gentlemans cambrioleurs !!!

Mais vous ne le voyez donc pas !!!

Victor Hugo a dit : « les gouvernements sont parfois les bandits des peuples » ! Oui, sauf qu'à présent, ils sont en permanence les bandits des peuples !

Pour assouvir le besoin de défiler, de crier, et de manifester, le pouvoir se sert, bien sûr, des représentants syndicaux, qui eux, savent mieux ce qui se passe, mais prisonniers de leurs hiérarchies, ils défilent, ils défilent !!!

Peuple de France, il est temps de te réveiller !!!

Qui peut dire le contraire de cet état de fait ? Personne ! Donc cela prouve que notre si beau pays, la France, s'enfonce à présent, chaque jour un peu plus vite, et que la grandeur de notre pays a déjà laissé la place à la décadence, parce que seulement 2% de grands riches profitent, grâce à leurs amis politiques, du travail et de l'argent produit par 98% des autre français. Aussi lugubre que cela puisse paraître, françaises, français, c'est la lugubre réalité !

De toutes les personnes dont on parle en ce moment en France, pour exercer les fonctions de Président de la République, y en a-t-il une qui a déjà parlé du peuple français ? Aucune, aucune !!! Seulement la bagarre pour la place, donc l'argent !

On ne voit que des bagarres internes aux partis, et entre les partis afin d'être là, le favori, le mieux placé avec toute l'hypocrisie amicale des camarades de son clan qui sont prêts à tout pour vous couper l'herbe sous les pieds et à s'entretuer, pour se mettre à votre place! L'orgueil à fond, quitte à se ruiner

avec son propre argent et les grosses enveloppes venues de France et de l'étranger ! Il faut bien vendre des peaux d'ours par ici et par là !

Il y a bien des ondulations portant le nom de : projet pour la France ! Un projet sans programme, mais avec un gros sac de plâtre, pour rafistoler par ici et reboucher par là ! Comment voulez-vous que dans la même maison et les mêmes cloisons, on puisse faire du nouveau, sans faire autre chose que changer de temps en temps, un meuble, la peinture, une porte et plus rarement, une cloison, une tapisserie, sans plus !

En France, on vous fabrique un personnage, un présidentiable, une Femme bien, un Homme bien, un personnage automatiquement déjà cloisonné dans son parti, et connu bien sûr. La France ne changera jamais dans ce contexte. Toujours les mêmes, du déjà vu, déjà entendu, déjà embrigadé dans la finance, déjà replâtré et tout cousu de fil blanc ! Mais, peut-on demander aux fabricants de candidats, s'ils ont vu et lu leurs programmes ? Alors, les avez-vous vus ? Non bien sûr ! Car en France, quelqu'un de très connu est automatiquement très intelligent, c'est bon, quelqu'un sachant pratiquement tout, c'est bon, quelqu'un qui va faire du bien à la France, là pas d'accord ! De toutes les élites françaises que l'on a, il n'y en a pas encore une qui s'est manifestée avec un programme pour le XXIe siècle. Normal, toutes ces élites, et grosses têtes n'en sont pas moins encore dans ce vieux système issu du moyen âge des Romains !!! C'est pour ça que rien ne bouge et que rien ne bougera, jusqu'à quand ? A vous de voir chers concitoyens, et à vous de provoquer ce tsunami libérateur !

Oui, le pouvoir, le grand cordon, la gloire, l'argent, le tapis rouge… les copains, les amis, et le peuple alors ? Le Peuple ? Ha ! Il y a le peuple ? …déjà oublié !

Dans notre nouveau système, le Président Français ou la Présidente Française, sera, comme on l'a vu, surveillé par une

assemblée nationale dotée de pouvoirs accrus. C'est ainsi qu'un Président Français ne pourra plus dévier de la politique initialement prévue et ne pourra plus tromper le peuple français. Le Président Français devra rester un être humain avant tout, et se donner pour le bonheur de la France.

Dans le projet de la nouvelle constitution, il est prévu que tout élu français, quelles que soient ses fonctions, pourra être jugé durant son mandat d'élu, dans l'exercice de ses fonctions, et pourra être démis ou destitué de ses fonctions s'il a commis une faute grave aux yeux de la justice et des français. Ainsi, un Président ou une Présidente en fonction, ne pourra plus manipuler les médias, devenus libres, ni la justice, séparée de l'état, afin de tromper le peuple français.

Les mensonges et les manipulations via les PDG des médias amis du pouvoir, ne seront plus là, afin de faire passer des lois frustrantes, qui vous tabassent en vous faisant croire qu'il fait soleil alors qu'il y a un orage ! Ceci, est plus que du mensonge, c'est de l'humiliation d'autrui.

Françaises, français, l'heure est grave et le temps n'est plus adapté à la vie qu'on nous force de vivre aujourd'hui.

Non, cela ne va plus et à présent, il est nécessaire de changer.

Le peuple français serait-il d'accord pour continuer sur cette voie ? Nous pensons que non, car combien de fois a-t-on entendu promettre : « les choses vont changer » ! Elles ont changé, oui mais ce n'étaient pas les choses promises, il y avait eu quelques inversions et mensonges entre temps !!! Peuple de France, cela ne vous a jamais été dit, mais sachez que tous les partis qui se battent pour arriver au pouvoir, font envahir notre pays, afin de donner à ces envahisseurs, le droit de vote…de vote pour eux, bien sûr !!! Les français, ils n'en ont que faire !!!

Peuple de France

Peuple de France, il ne faut pas oublier que voter pour un candidat déjà installé dans un parti politique, équivaut de voter pour ce vieux système et ses gardes du corps, car il rapporte beaucoup. Quand le blocage est complet, que les candidats sont déjà connus et imposés, quand il n'y a plus aucune alternative, comment s'extraire de ce vieux système ? Il faut alors faire comme d'autres pays, qui eux, ont recouvré leur liberté.

Chez nous, en France, nous possédons fort heureusement de la liberté, mais ce que nous ne possédons plus, c'est nôtre vie de française et de français, car en échange de nôtre liberté, tout est fait pour enlever tout ce que peuvent gagner les françaises et les français. Tout est fait pour humilier, pour abaisser, et maintenant, pour enlever sa dignité au peuple français en voulant le forcer à rester vieux, et incapable !

Françaises, français, un nouveau système est nécessaire pour que la France entre dans les temps modernes et pour qu'elle soit un pays prospère et heureux. Vous venez de lire quelques idées qui peuvent, parmi d'autres, ouvrir la voie qui conduit à ce nouveau système dont notre pays a tant besoin, et balayer cet empire des mensonges de l'UMPS et de leurs associés !

Nous comprenons mieux pourquoi il y a en France 50% d'abstentionnistes aux grandes élections. Du toujours pareil, toujours les mêmes promesses, toujours les mêmes mensonges, toujours les mêmes mots les mêmes refrains, toujours les mêmes restrictions. Toujours le même gâteau à se partager : une fois à toi, une fois à moi ! Toujours les mêmes donneurs d'ordres et les mêmes poches ! Toujours…toujours…

Abstentionnistes, nous vous comprenons et vous avez raison, mais avec ce nouveau système : réveillez-vous ! C'est enfin vous qui allez reprendre la main. C'est vous, en compagnie de

tous ceux qui ont voté et qui ont été trompés, qui allez taper du poing sur la table et qui allez balayer ce vieux système de profiteurs, de menteurs et d'escrocs.

Abstentionnistes, en vous rendant compte de la réalité, grâce à ce livre, vous allez monter au créneau, car ce nouveau système doit éradiquer à jamais, ce vieux système de menteurs, de profiteurs et d'escrocs ! Non, ce ne sera plus la « même chose » ! A présent la balle est dans votre camp, prenez-là !!!

En écoutant parler ces beaux orateurs, nous comprenons très vite qu'il n'y a que le gâteau à partager et les poches à se remplir qui comptent. Croirait-on que la France et le peuple français ne sont là que pour exaucer ces envies ! Certainement, puisqu'à peine 1% des riches de ce monde, ne se partagent-ils pas 50% du business mondial ???

C'est incroyable, mais vrai ! Il n'y a que cela qui compte et rien d'autre. A toutes les françaises, à tous les français, à tous les abstentionnistes à tous ceux qui ont été volés dans leur vote, à présent soulevez-vous, c'est à vous de jouer et de taper haut et fort pour faire entendre votre voix, et pour changer enfin, de ce qui vous a toujours fait barrage depuis des décennies.

Pour cela, il faudra changer et il faut battre le fer quand il est chaud. A toutes françaises, à tous les français, je vous demande de vous unir et de monter au créneau afin que nous puissions tous ensemble dire tout haut à ce vieux système politique français : Dégage, et s'il ne dégage pas, le faire dégager par les armes, car les français ont du monde atteint les bornes !!! Françaises, français de tous bords, de tous partis politiques, de toutes fonctions, de tous métiers, retraités, jeunes de France, le grand changement est là et il ne dépend que de vous.

Si vous désirez vraiment ce changement, françaises, français, montez au créneau, il faut aller se battre et chacun doit entrer dans cette bataille pour gagner le grand changement de cette révolution des temps modernes, présents et futurs. Dans la foulée des événements du 11 janvier 2015, il faut arracher tout ce qui nous appartient, tout ce qui nous a été volé, et qui est caché dans les poches des grands riches et les paradis fiscaux des dirigeants politiques actuels et de ces dernières décennies. Battons-nous afin de récupérer notre pays, la France, que nos dirigeants et leurs amis, ont laissée envahir, et qui est déjà entourée des barbelés de l'Islam ! C'est incroyable, tout est caché !!! Françaises, Français, réveillez-vous !!!

Non, ça ne passera pas !!!

Tout comme il y a 100 ans, renouvelons cette Union Sacrée qui a fait la force de la France !

« Aux armes citoyens »

Vieux système politique français, Dégage !

Vive la deuxième révolution française !

Vive la France !

Alexis MORI

Table des matières

Pourquoi,au armes citoyens ?..... ...page 2

Pourquoi, dégage, vieux système ?..... ...page 7

A qui dégage ?..... ..page 8

Pour qui dégage ?..... .page 9

Un nouveau système pour la France.....page 22

Première étape, mise en place biométrique..... ..... page 24

Deuxième étape, mise en place informatique.....page 27

Troisième étape, le travail.....page 29

Quatrième étape, les entreprises.....page 62

Cinquième étape, la famille.....page 74

Sixième étape, parent au foyer.....page 81

Septième étape, la retraite.....page 85

Grille générale du calcul des retraite.....page 92

Huitième étape, les banques.....page 105

Neuvième étape, la nature.....page 109

Dixième étape, la santé.....page 114

Onzième étape, l'éducation nationale.....page 122

Comment s'en sortir ?... .....page 129

La défense nationale et notre armée..... page 143

L'ONU.....page 146

La situation de la France est grave.....page 148

Peuple de France.....page 160

Contact : foncez@yahoo.fr